

AU CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

PREAVIS N° 8/2014

**RAPPORT DE GESTION
DE LA MUNICIPALITE**

COMPTES 2013

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

**Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956
(état au 1^{er} juillet 2013),**

**la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année
2013 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés
au 31 décembre 2013.**

1. CONSEIL COMMUNAL

1.1 LISTE ALPHABETIQUE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION AU 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs,

AUBERT Philippe
 AUBERT Christophe
 AUBERT Fabrice
 BALESTRA Thierry
 BEETSCHEN Michel
 BICHSEL Pierre
 BLONDEAU Stefan
 BLONDEL Nathalie
 BODENMANN Jacques-Victor
 BOHREN Philippe
 CABRAS Arlette
 CALA Sébastien
 CAPT Pierre-Olivier
 CAPT Alain
 CHAMPRENAUD Nicolas
 CHANSON Jean-Claude
 CRISTIANO Jacqueline
 DIEMAND Jean-Philippe
 DUBOIS Carole
 DUCOMMUN Yoëlle
 DUFOUR Philippe
 DURUZ Eric
 DUVOISIN Dominique
 FREY Nicolas
 GAUTHIER Romain
 GILLIERON Appolonie
 GIORDANO Cédric
 GISIGER Nathalie
 GLAUSER RICCI Marlène
 GOLAY Claudie
 GUIGNARD Nicolas
 HEIZMANN Christian
 JEANNIN Michel
 KRAFTSIK Rodolphe

KUNZ Marc
 LECOULTRE Jean-Luc
 MAILLARD Hervé
 MAILLEFER Cyril
 MASUDI N'TAMBWE Benjamin
 MATTHEY Julien
 MEYLAN Willy
 MONTHE Francis
 MORAND Philippe
 NOE Alexandra
 OBERSON Marianne
 PAGE HUSSY Chantal
 PIGUET Claire-Lise
 PITTET Nadia
 REYMOND Paulette
 REYMOND Stéphane
 RICHI Stéphane
 RIEBEN Micheline
 ROCHAT Fabien
 ROCHAT Frédéric
 ROCHAT Jacques-André
 ROCHAT Jean-Claude
 ROCHAT Sabine
 ROUILLER Thierry
 SANCHEZ Francisco
 SCHWAB Stephan
 SCIASCIA Carmelo
 SIRNA Marylaure
 SONDEREGGER Jean-Pierre
 STEIGER Christophe
 TIECHE Marie-France
 TROTTI Daniel
 VAUCHER Didier
 VULLIOUD Michel
 VILLARD François

Secrétaire :

Secrétaire suppléante :

Mme Paulette REYMOND

--

Bureau du Conseil communal (législature 2011-2016)

Présidente :	Mme Claire-Lise PIGUET (F3) (jusqu'au 30.6.2013) Marianne OBERSON (SOC) (dès le 01.07.2013)
Première Vice-présidente :	Mme Marianne OBERSON (SOC) (jusqu'au 30.6.2013) Mme Carole DUBOIS (UDI) (dès le 01.07.2013)
Deuxième Vice-présidente :	Mme Carole DUBOIS (UDI) (jusqu'au 30.06.2013) Mme Yoëlle DUCOMMUN (F3) (dès le 01.07.2013)
Scrutateurs :	M. Jean-Luc SCHUMACHER (UDI) (jusqu'au 30.06.2013) Mme Evelyne NANGA (F3) (jusqu'au 30.06.2013) Mme Nathalie GISIGER (F3) (dès le 01.07.2013) Mme Jacqueline CRISTIANO (SOC) (dès le 01.07.2013)
Scrutateurs suppléants :	Mme Nathalie GISIGER (F3) (jusqu'au 30.06.2013) Mme Jacqueline CRISTIANO (SOC) (jusqu'au 30.06.2013) Mme Claudie GOLAY (UDI) (dès le 01.07.2013) M. Jean-Claude CHANSON (SOC) (dès le 01.07.2013)

1.2. SEANCES

Le Conseil communal a tenu 6 séances. Il s'est prononcé sur les objets suivants :

Lundi 4 mars 2013

- **Assermentations**
- **Préavis n° 1/2013** Remplacement de la balayeuse communale *Boschung Speedbroom*.
- **Préavis n° 2/2013** Extension de l'établissement scolaire Chez-le-Maître phase II : construction d'une aile comprenant six salles de classes ; Réfection des façades sud-ouest et nord-ouest de l'ancien bâtiment.
- **Préavis n° 3/2013** Réfection de la place pavée de l'Hôtel de Ville au Sentier.
- **Divers et propositions individuelles.**

Lundi 29 avril 2013

- **Assermentations**
- **Préavis n° 4/2013** Création d'un trottoir et d'un passage sous voie à la Route du Campe RC90
- **Préavis n° 5/2013** Construction d'un local dépôt en annexe du bâtiment n° 1 du Village industriel au Chenit (VIC)
- **Préavis n° 6/2013** Modification d'un collecteur communal situé sous la Manufacture Jaeger-Le Coultre – Création d'un nouveau collecteur d'eau claire au quartier des Piguet-Dessous
- **Préavis n° 7/2013** Modification du règlement du Conseil communal selon proposition du 1^{er} novembre 2012 (durée du mandat de la Commission des finances)
- **Election d'un suppléant à l'Association scolaire Intercommunale de la Vallée (ASIV) en remplacement de Mme Lise Ruschetta**
- **Divers et propositions individuelles.**

Lundi 24 juin 2013

- **Assermentations**
- **Election de la Commission de gestion (7 membres)**
- **Préavis n° 13/2013** Comptes 2012
- **Election de la Commission des finances (5 membres)**
- **Préavis n° 8/2013** Vente de la parcelle RF n° 1'524 située au Sentier, Rue du Canal, derrière le bâtiment de la Fiesta

- Election d'un administrateur à Brassus Bois SA et Sogebois SA
- Préavis n° 11/2013 Vente de la maison locative située au Brassus, Route de France 72, propriété de la Commune du Chenit, à M. Sébastien Grand
- Election du bureau
 - Président
 - Vice-Président
 - 2^{ème} Vice-Président
 - 2 scrutateurs
 - 2 scrutateurs-suppléants

- Divers et propositions individuelles

Lundi 1^{er} juillet 2013

- Assermentations
- Préavis n° 9/2013 Assainissement du passage à niveau du Rocheray.
- Préavis n° 10/2013 Création d'un trottoir à la Route de Frane 5 au Brassus.
- Préavis n° 12/2013 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.
- Divers et propositions individuelles.

Lundi 7 octobre 2013

- Préavis n° 14/2013 Réfection de la toiture et divers travaux au Chalet des Grandes Chaumilles et au Chalet du Couchant.
- Préavis n° 15/2013 Transformation de la Garderie des Aristochats.
- Préavis n° 16/2013 Equipement de 3 parcelles et mise en séparatif de 7 bâtiments à la Rue du Sentier-Haut.
- Nomination d'un représentant au Village industriel du Chenit (VIC) et d'un représentant au Conseil de Fondation de l'Hôpital (EHNV).
- Divers et propositions individuelles.

Lundi 2 décembre 2013

- Assermentation
- Préavis n° 17/2013 Budget 2014
- Préavis n° 18/2013 Révision du règlement du personnel
- Divers et propositions individuelles.

1.3 MOTIONS EN SUSPENS

- Motion Carmelo SCIASCIA (déposée le 4 septembre 2006).
Objet : Economies d'énergie.
- Motion Jean-Claude ROCHAT et consorts (déposée le 6 décembre 2010)
Objet : Pour une politique d'intégration des personnes de nationalité étrangère et de migrant(e)s au Chenit
- Motion Nicolas FREY (déposée le 5 décembre 2011)
Objet : Création d'un transport durant toute l'année scolaire, pour les élèves des classes de 6^{ème} à 9^{ème} année, et ce, pour l'ensemble du territoire communal.

2. ASSEMBLEE DE COMMUNE

VOTATIONS - ELECTIONS

L'Assemblée de Commune a été convoquée à cinq reprises :

3 mars 2013

Votations fédérales

- Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale ;

OUI : 737

NON : 365

Participation communale : 42.06 %

- Initiative populaire du 26 février 2008 *contre les rémunérations abusives* ;

OUI : 806

NON : 307

Participation communale : 42.13 %

- Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) ;

OUI : 543

NON : 550

Participation communale : 42.10 %

9 juin 2013

Votations fédérale et cantonale

Objets fédéraux

- Initiative populaire du 7 juillet 2011 Election du Conseil fédéral par le peuple ;

OUI : 187

NON : 781

Participation communale : 36.57 %

- Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) ;

OUI : 643

NON : 308

Participation communale : 36.49 %

Objets cantonaux

- Modifications de l'article 80 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative) ;

OUI : 725

NON : 176

Participation communale : 35.22 %

- Modification de l'article 84 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif) ;

OUI : 761

NON : 143

Participation communale : 35.29 %

- Modification de l'article 113 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat) ;

OUI : 826

NON : 63

Participation communale : 35.22 %

- Modification des articles 166 et 179 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes) ;

OUI : 827 NON : 58

Participation communale : 35.22 %

30 juin 2013 **Election d'un Conseiller au Village de L'Orient**

M. Jean-François AUBERT

22 septembre 2013 **Votations fédérales**

- Initiative populaire *Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire ;*

OUI : 340 NON : 763

Participation communale : 41.91 %

- Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp) ;

OUI : 956 NON : 131

Participation communale : 41.83 %

- Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr) ;

OUI : 538 NON : 554

Participation communale : 41.83 %

24 novembre 2013 **Votations fédérales**

- Initiative populaire du 21 mars 2011 1 :12 – *Pour des salaires équitables ;*

OUI : 563 NON : 770

Participation communale : 51.12 %

- Initiative populaire du 12 juillet 2011 *Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants ;*

OUI : 471 NON : 853

Participation communale : 50.97 %

- Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA) ;

OUI : 460 NON : 881

Participation communale : 51.24 %

3. MUNICIPALITE

3.1 Répartition des dicastères (Législature 2011-2016)

Titulaires	Dicastères
Mme Jeannine RAINAUD - MEYLAN, Syndic Vice Syndic : M. Christian VULLIOUD	Administration générale - Finances - Tourisme – Développement
M. Laurent REYMONDIN Suppléant : M. Olivier BAUDAT	Eau – Epuration – Feu – Traitement des déchets
M. Christian VULLIOUD, Vice-Syndic Suppléante : Mme Jeannine RAINAUD-MEYLAN	Instruction publique – Affaires sociales – Culture
M. Olivier BAUDAT Suppléant : M. Laurent REYMONDIN	Routes et travaux – Garage communal – Déblais des neiges
M. Stives MORAND Suppléant : M. David PIGUET	Aménagement du territoire – Energie – Police
M. Bertrand MEYLAN Suppléant : M. Stives MORAND	Forêts – Alpagnes – Domaines – Protection civile
M. David PIGUET Suppléant : M. Bertrand MEYLAN	Bâtiments – Cimetières – Pompes funèbres

3.2 Séances

La Municipalité a tenu 44 séances. Elle a participé à 1 séance intermunicipalités.

3.3 Naturalisations et bourgeoisie de la Commune du Chenit

Naturalisation ordinaire (art. 8 LDCV)

- Mme et M. Husein Kameric.

Naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV)

- Célia Tholomier.

Naturalisation facilitée (article 25 LDCV - Etrangers nés en Suisse)

- Mme Claudia Rovisco,
- Mme Carla Pinheiro Crisótomo née Crisótomo Rovisco et sa fille Leonor,
- M. Benjamin Perrin,
- Mme Kaltrina Nishori.

Naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (art. 53 LDCV)

- M. Simao Pedro Ferraz Pereira.

Naturalisation facilitée fédérale (art. 27 LN)

- Mme Dalila Leuenberger,
- Mme Svetlana Renaud,
- M. Henrique Dias Mendes,
- M. Bruno Lacroix,
- M. Chris Vincent.

3.4 Anniversaires

Les personnes ci-dessous ont reçu de la Municipalité des vœux et des cadeaux à l'occasion de leur anniversaire :

90 ans

- M. Georges VERGERES, du Brassus, Route du Risoud 44, le 26 janvier,
- Mme Yvonne RAVAZ, du Sentier, Route du Canal 8, le 17 février,
- Mme Marie Rose DELACRETAZ, du Sentier, Rue de l'Hôpital 3, le 26 mars,
- Mme Violette CHRISTIN, du Sentier, Rue de la Gare 8, le 7 avril,
- M. Paul LYON, du Sentier, Chemin des Cytises 3, le 25 juin,
- M. Léon CONUS, du Sentier, Rue des Ecoles 13, le 27 juin,
- M. Jean-Charles CAPT, de L'Orient,, Route des Fûves 7, le 4 juillet,
- M. Jean-Lucien BERNEY, du Brassus, Route de France 48, le 16 juillet,
- M. Rudolf GOSTELI, de L'Orient, Rue du Pont-Neuf 8, le 16 juillet,
- Mme Lucienne GUIGNARD, du Sentier, Route du Canal 8, le 27 juillet,
- Mme Lina MEYLAN, de L'Orient, Route des Fûves 5, le 5 août,
- Mme Simone GOLAY, du Sentier, Rue des Ecoles 26, le 5 août,
- Mme Lucienne WEHREN, du Sentier, Rue des Ecoles 23, le 25 août,
- Mme Martha CAPT, du Sentier, Rue G.-H. Piguet 1, le 30 septembre,
- Mme Gisèle MEYLAN, du Brassus, Rue de la Gare 4, le 3 octobre,
- Mme Irène HONSBERGER, du Sentier, Chemin de Jolimont 1, le 14 octobre,
- Mme Ellen AUBERT, du Brassus, Rue de la Gare 23, le 16 octobre,
- Mme Yvonne GOLAY, du Brassus, Rue de la Scierie 1, le 4 novembre,
- M. Ami REYMOND ; du Solliat, Chemin des Mines 4, le 2 décembre,
- Mme Josette AUDEMARS, du Sentier, Route de la Tranchée 15, le 5 décembre.

3.5 Soirée des 18 ans

La soirée réunissant les nouveaux citoyens des communes du Lieu et du Chenit a eu lieu le 30 novembre, au Centre Sportif de la Vallée de Joux.

Pour notre commune, 25 jeunes sur les 55 invités, ont participé à cette soirée. A cette occasion et après les présentations d'usage, l'assistance a pu découvrir l'Espace horloger.

3.6 Nouveaux habitants

Un apéritif de bienvenue a été organisé à l'Hôtel-de-Ville, le 16 novembre, en présence de Mme Marianne OBERSON, Présidente du Conseil communal et des représentants des conseils administratifs des fractions de commune et des sociétés d'intérêt public.

[illegible]

MUNICIPAUX DU CHENIT DE 1922 A 2013
(Ordre alphabétique)

AUBERT	André	SOC	66/69	GOLAY	Marius	SOC	54/57	MEYLAN	Muriel	F3	98/01	REYMOND	Hector	46/49
AUBERT	André	SOC	70/73	GOLAY	Marius	SOC	58/61	MEYLAN	Muriel	F3	02/06	REYMOND	Jean	46/49
AUBERT	André	SOC	74/77	GOLAY	Marius	SOC	62/65	MEYLAN	Willy	SOC	08/09	REYMOND	Jean	50/53
AUBERT	Daniel	SOC	82/85	GOLAY	Roger	UDI	70/73	MEYLAN	Paul-Louis	UDI	78/81	REYMOND	Jean	54/57
AUBERT	Daniel	SOC	86/89	GOLAY	Roger	UDI	74/77	MORAND	Félix	UDI	78/81	REYMOND	John	58/61
AUBERT	Léon		22/25	GROSSEN	Jean-Claude	UDI	90/93	MORAND	Félix	UDI	82/85	REYMOND	John	22/25
AUBERT	Léon		26/29	GROSSEN	Jean-Claude	UDI	94/97	MORAND	Félix	UDI	86/89	REYMOND	John	26/29
AUBERT	Léon	SOC	30/33	GUIGNARD	Marc	SOC	30/33	MORAND	Stives	UDI	09/11	REYMONDIN	Laurent	02/06
AUBERT	Léon	SOC	34/37	GUIGNARD	Marc	SOC	34/37	MORAND	Stives	UDI	11/	REYMONDIN	Laurent	06/11
AUBERT	Léon	SOC	38/41	GUIGNARD	Marc	SOC	38/41	PIGUET	Claudine	UDI	78/81	REYMONDIN	Laurent	11/
AUBERT	Léon	SOC	42/45	GUIGNARD	Marc	SOC	42/45	PIGUET	Claudine	UDI	82/85	RITTENER	Bertrand	66/69
AUBERT	Léon	SOC	46/49	GUIGNARD	Marc	SOC	46/49	PIGUET	Claudine	UDI	86/89	RITTENER	Bertrand	70/73
AUBERT	Marcel		22/25	GUIGNARD	Marc	SOC	50/53	PIGUET	Claudine	UDI	90/93	RITTENER	Bertrand	74/77
AUBERT	Marcel		26/29	GUIGNARD	Marc	SOC	54/57	PIGUET	David	UDI	11/	RITTENER	Bertrand	78/81
AUBERT	Marcel		30/33	GUIGNARD	Marc	SOC	58/61	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	34/37	RITTENER	Bertrand	82/85
AUDEMARS	Henri		30/33	GUIGNARD	Marc	SOC	62/65	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	38/41	ROCHAT	Charles	30/33
AUDEMARS	Paul		22/25	GUIGNARD	Paul		42/45	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	42/45	ROCHAT	Charles	34/37
AUDEMARS	Paul		26/29	LECOULTRE	Henri	UDI	50/53	PIGUET	Emile-Gustave	UDI	46/49	ROCHAT	Charles	38/41
BAUDAT	Olivier	SOC	09/11	LECOULTRE	Henri	UDI	54/57	PIGUET	Georges	UDI	82/85	ROCHAT	Charles	42/45
BAUDAT	Olivier	SOC	11/	LECOULTRE	Henri	UDI	58/61	PIGUET	Georges	UDI	86/89	ROCHAT	Charles	46/49
BENOIT	Pierre	SOC	50/53	LECOULTRE	Henri	UDI	62/65	PIGUET	Georges	UDI	90/93	ROCHAT	Jean	62/65
BENOIT	Pierre	SOC	54/57	LECOULTRE	Henri	UDI	66/69	PIGUET	Georges	UDI	94/97	ROCHAT	Jean	66/69
BENOIT	Pierre	SOC	58/61	LECOULTRE	Henri	UDI	92/93	PITTE	Jean-François	UDI	94/97	ROCHAT	Jean	70/73
BENOIT	Pierre	SOC	62/65	LECOULTRE	Jean-Luc	SOC	92/93	RACHET	Jean-Pierre	UDI	74/77	THALMANN	Janine	94/97
CAPT	Daniel	SOC	70/73	LECOULTRE	Maurice	UDI	62/65	RAINAUD -MEYLAN	Jeanine	UDI	98/01	THALMANN	Janine	98/01
CAPT	Daniel	SOC	74/77	LECOULTRE	Maurice	UDI	66/69	RAINAUD -MEYLAN	Jeanine	UDI	02/04	THALMANN	Janine	02/04
CAPT	Ernest		22/25	LECOULTRE	Samuel	UDI	54/57	RAINAUD -MEYLAN	Jeanine	UDI	04/06	TURBAN	Jean	66/69
CAPT	Ernest		26/29	LECOULTRE	Samuel	UDI	58/61	RAINAUD -MEYLAN	Jeanine	UDI	06/11	TURBAN	Jean	70/73
CHAPPUIS	Jean-Bernard	UDI	70/73	MEYLAN	André		34/37	RAINAUD -MEYLAN	Jeanine	UDI	11/	TURBAN	Jean	74/77
CHAPPUIS	Jean-Bernard	UDI	74/77	MEYLAN	André		38/41	REYMOND	Alain	UDI	94/97	VALLON	Robert	50/53
DEMIERRE	Jean-Louis	SOC	06/09	MEYLAN	Anne	SOC	90/91	REYMOND	Alain	UDI	98/01	VALLON	Robert	54/57
DENNLER	Fritz	SOC	94/97	MEYLAN	Bertrand	UDI	11/	REYMOND	Alain	UDI	02/06	VALLON	Robert	58/61
DENNLER	Fritz	SOC	98/01	MEYLAN	Edouard		22/25	REYMOND	Alain	UDI	06/11	VALLON	Robert	62/65
DEPRAZ	Albert	SOC	06/11	MEYLAN	Edouard		26/29	REYMOND	André	UDI	86/89	VALLON	Robert	66/69
DEPRAZ	Charles-Emile	SOC	78/81	MEYLAN	Georges-Henri	UDI	78/81	REYMOND	André	UDI	90/93	VULLIUD	Christian	04/06
DEPRAZ	Charles-Emile	SOC	82/85	MEYLAN	Gérard	SOC	86/89	REYMOND	André	UDI	98/01	VULLIUD	Christian	06/11
FREIHOLZ	Nathalie	SOC	02/06	MEYLAN	Gérard	SOC	90/93	REYMOND	Charles		34/37	VULLIUD	Christian	11/
FREIHOLZ	Nathalie	SOC	06/07	MEYLAN	Louis-William	SOC	82/85	REYMOND	Charles		38/41	WEIBEL	René	78/81
GOLAY	Henri		22/25	MEYLAN	Louis-William	SOC	86/89	REYMOND	Charles		42/45			
GOLAY	Henri		26/29	MEYLAN	Louis-William	SOC	90/93	REYMOND	Charles		46/49			
GOLAY	Henri		30/33	MEYLAN	Louis-William	SOC	94/97	REYMOND	Hector		30/33			
GOLAY	Marius	SOC	50/53	MEYLAN	Louis-William	SOC	98/01	REYMOND	Hector		34/37			
				MEYLAN	Louis-William	SOC	02/06	REYMOND	Hector		42/45			

En gras : Syndics de la commune

4. GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION GENERALE FINANCES - TOURISME – DEVELOPPEMENT

A. ADMINISTRATION GENERALE

1. Secrétariat municipal

Comme les années précédentes, le volume de travail reste important au Secrétariat Municipal. L'appui administratif du Greffe est régulièrement demandé pour tous les dossiers qui nécessitent des contacts élargis. Afin de simplifier la tâche de notre personnel, la Municipalité a acquis un logiciel qui permet de suivre de façon plus approfondie les décisions de la Municipalité. La rédaction du procès-verbal de la Municipalité est également simplifiée. Cette application, acquise en mars, permet également aux membres de la Municipalité de consulter le courrier entrant par tablette numérique. La consommation de papier est ainsi réduite. Bien que l'outil ne soit par un système de gestion électronique des documents (GED), elle permet d'assurer un classement électronique de certains dossiers régulièrement utilisés par la Municipalité et les services communaux.

Dans le cadre de la police des constructions, 43 enquêtes publiques (43 en 2011) ont été ouvertes et 32 permis de construire ont été délivrés. A la fin de l'année, il restait 7 dossiers dont les permis seront délivrés en 2014.

78 projets relatifs à des constructions de minime importance (34 en 2012) ont bénéficié d'une dispense d'enquête telle que prévue à l'article 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. Il s'agit d'un record absolu. Cela représente une augmentation de plus de 100% par rapport à l'année 2012. Cette situation sollicite fortement le bureau technique communal mais également le secrétariat municipal qui contribue largement à l'établissement de la correspondance y relative. Ce chiffre comprend également les autorisations délivrées conformément à l'art. 83 du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions. Il appartient en effet à la Municipalité de se prononcer sur le choix des matériaux et couleurs utilisés pour la réfection de l'enveloppe de bâtiments : couverture, façades, volets, stores, etc.

Cinq dossiers liés à la police des constructions ont été frappés de recours auprès de la Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal Cantonal et ont nécessité l'intervention de l'avocat, conseil de la commune. Par ailleurs, l'un d'eux a nécessité le dépôt d'un recours au Tribunal Fédéral. De très nombreuses heures de travail ont été enregistrées par la Municipalité, mais aussi par le Technicien communal et le Secrétaire municipal sur ces litiges. A cela, s'ajoutent diverses affaires qui ont nécessité une attention particulière et un suivi accru.

Notons que 142 demandes ont été transmises à la Municipalité en matière de Police administrative. (Demande d'autorisation de manifestation, Tombola, Loto, Permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, prolongation d'ouverture, utilisation accrue du domaine public.)

1'302 lettres ont été dactylographiées, dont 455 liées aux séances de Municipalité, sur des thèmes fort variés.

Conformément au préavis sur la mise en passe des bâtiments de la commune, le Secrétariat

Municipal suit le projet, en collaboration avec le Municipal responsable du dicastère. Pendant les vacances d'été, le collège de Chez-le-Maître a été équipé du nouveau système. L'Hôtel-de-Ville et la Cantonnette ont également été équipés. Les travaux préparatoires pour les collèges du Brassus ont été réalisés.

2. Ressources humaines

L'année 2013 a vu le départ à la retraite des deux collaborateurs de la bourse communale, notamment celui du boursier, M. Reynold Keusen. Il a donc fallu procéder au recrutement d'un nouveau boursier, et d'un comptable. Cette tâche a occupé la Municipalité en début d'année. Une animatrice pour le Tempo Squad a dû également être engagée. Enfin, une apprentie employé de commerce de 1ère année a été sélectionnée.

L'année 2013 a été particulièrement importante puisque le règlement du personnel a été approuvé au mois de décembre 2013 par le Conseil communal. L'objectif fixé a pu être tenu. Dans ce cadre, de nombreuses discussions ont eu lieu avec la commission du personnel. La Municipalité note que cette réforme s'est déroulée dans un excellent climat de collaboration entre la commission du personnel et la Municipalité, mais aussi avec le Conseil communal. Les étapes suivantes consistent en la rédaction de nouveaux contrats de travail et de cahiers des charges pour l'ensemble du personnel de la commune. Des entretiens d'appréciations seront également mis en place prochainement.

Jubilaires

En 2013, M. Serge Lecoultre a fêté 30 ans d'activité au sein de la commune du Chenit. Qu'il soit ici remercié et félicité pour ses nombreuses années passées au service de la population. Mme Jacqueline Bechtiger et M. Pierre-André Golay ont fêté 10 ans d'activité au sein de notre administration.

Mutations

Engagements

- M. André Fehle, Bousier communal
- M. Santishilu Longkumer, Employé à la bourse communale
- Mme Laura Wenger, Animatrice socio-culturel
- Mlle Cynthia Audemars, Apprentie employée de commerce

Démissions

- M. Carlos Magalhaes, apprenti employé de commerce, fin d'apprentissage,
- M. Reynold Keusen, boursier communal
- Mme Anne-Marie Rochat, employée de commerce Bourse communale

B. FINANCES

Les comptes 2013 bouclent avec un bénéfice de **CHF 85'099.31**. Le budget prévoyait un bénéfice de **CHF 119'632.00**.

Ce bénéfice est obtenu après **CHF 1'485'196.58** d'amortissements supplémentaires et **CHF 2'750'662.39** d'attributions aux réserves.

Au total, **CHF 2'829'740.62** de recettes supplémentaires ont été enregistrées par rapport au budget, soit **10.07 %**. Ce sont, pour l'essentiel :

400	Impôts des personnes physiques	+	CHF	693'580.44
401	Impôts des sociétés	+	CHF	530'124.65
402	Impôt foncier	+	CHF	36'284.85
405	Impôt succession & donations	+	CHF	178'099.10
424	Les gains comptables patrimoine financier	+	CHF	959'960.00
436	Remboursements de tiers	+	CHF	81'799.24

Par rapport aux prévisions du budget, les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2013 sont inférieures de **CHF 1'053'976.66**.

Les groupes de dépenses par nature suivants ont enregistré des diminutions par rapport au budget :

32 Intérêts passifs **diminution de CHF 63'460.22**

Des intérêts annuels d'emprunts arriveront à échéance en cours d'année 2014. De nouveaux emprunts à moyen et long terme ont été souscrits dans le courant de l'année 2013 pour un montant total de CHF 8'000'000.-. L'endettement à moyen et long terme a passé de CHF 7'450'160.— à CHF 14'902'474.35.

35 Remb. à des collectivités publiques **diminution de CHF. 925'130.08**

Cette situation est liée à un retour de péréquation de l'année précédente.

36 Aides et subventions **diminution de CHF 55'805.28**

Les mesures pour alléger la taxe déchets et les encouragements pour l'utilisation des énergies renouvelables ont été moins sollicitées par la population.

Impôts

Après quelques années de baisses successives sur les rentrées d'impôts des personnes physiques, la situation se stabilise et l'on peut même constater une progression de plus de 10% sur l'impôt sur la fortune suite à une succession.

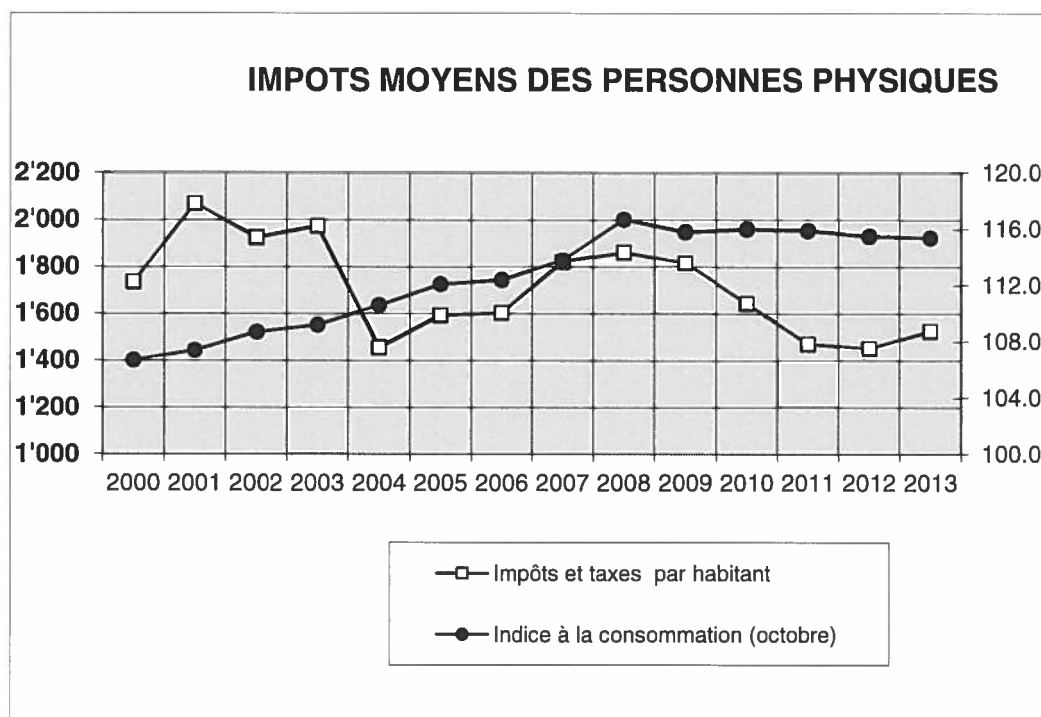
La forte progression de l'impôt à la source, constatée depuis quelques années, poursuit son évolution de 38.3%.

Malgré une masse salariale en progression de plus de 12%, l'augmentation de l'impôt des frontaliers n'est que de 4.8%.

L'impôt sur le bénéfice des entreprises a baissé de CHF. 1'306'729.35.

Globalement, les recettes fiscales fondamentales (personnes physiques, personnes morales et l'impôt des frontaliers) ont régressé de CHF 784'540.00, soit ./ 4.06%.

<u>Impôt sur</u>	<u>Comptes 2013</u>	<u>Budget 2013</u>	<u>Comptes 2012</u>	<u>Ecarts 12-13</u>	
Revenu	5'356'883	5'000'000	5'282'672	+ 74'211.00	+ 1.41%
Fortune	632'624	500'000	573'284	+ 59'340.00	+ 10.35%
Frontaliers	6'351'193	6'600'000	6'056'505	+ 294'688.00	+ 4.87%
Source	752'879	300'000	544'352	+ 208'527.00	+ 38.31%
Bénéfice	5'309'138	4'900'000	6'615'868	./ 1'306'730.00	./ 19.76%
Capital	170'723	50'000	285'299	./ 114'576.00	./ 40.16%
	18'573'440	17'350'000	19'357'980	./ 784'540.00	./ 4.06%



B.3 Crédits votés par le Conseil communal sur préavis municipal

En 2013, 12 crédits hors budget ont été votés par le Conseil, pour un montant total de CHF 9'027'751.00 soit, situation au 31 décembre 2013 :

<u>No</u>	<u>Objet</u>	<u>Crédit</u>	<u>Dépensé au 31.12.2013</u>
01/13	Remplacement balayeuse Boschung Speedbroom	139'751.00	134'475.05
02/13	Extension de l'établissement scolaire C-L-M, étape II	5'043'000.00	1'604'119.53
03/13	Réfection Place Hotel de Ville	82'000.00	64'940.45
04/13	Passage sous-voie au Campe + trottoir	840'000.00	367'209.10
05/13	Création d'un local-dépôt annexe VIC I	67'000.00	626.40
06/13	Collecteur commun. Jaeger-Lecoultré+collect. d'eau Piguet-Dessous	160'000.00	35'293.55
07/13	Véhicule de déneigement LADOG	162'000.00	161'274.65
09/13	Assainissement du passage à niveau du Rocheray	160'000.00	0.00
10/13	Création Trottoir Rte de France 5 au Brassus	94'000.00	5'832.00
14/13	Refecion toitures Gds Chaumilles & Chalet Couchant	330'000.00	0.0
15/13	Transformation garderie les Aristochats	1'700'000.00	6'513.50
16/13	Equip. 3 parcelles + mise en séparatif 7 bâtiments Sentier-Haut	250'000.00	348.70

En 2012, 13 crédits avaient été votés, pour un montant total de CHF 6'887'450.00. Au 31 décembre 2013 le montant total des investissements votés et non-dépensés s'élève à CHF 13'016'000.00

Dette communale brute

Au 01.01.2013 CHF 7'450'160.00

Au 31.12.2013 CHF 14'902'474.35

soit CHF 1'689. -- par habitant

soit CHF 3'372. -- par habitant

Plafond d'endettement

Emprunts à moyen et long termes	CHF 14'902'474.35
Lignes de crédit (comptes courants)	CHF 2'000'000. 00
Endettement théorique à fin décembre 2013	CHF 16'902'474.35
	=====
Plafond d'endettement voté pour la législature 2011-2016	CHF 28'000'000. --

Plafond de risques pour cautionnement et autres formes de garanties

Solde des cautionnements mis à jour à fin décembre 2013	CHF 13'153'330.00
	=====
Plafond de risque pour cautionnement et autres formes de garanties votées pour la législature 2011-2016	CHF 18'000'000.00
	=====

* * * * *

Taux d'imposition des principales communes du Canton (sur 318)

Commune	Taux	Population	Commune	Taux	Population
1. Lausanne	79	132'626	16. Epalinges	66	8'822
2. Yverdon l/Bains	76.5	28'377	17. Bussigny	62	8'132
3. Montreux	66	25'440	18. Crissier	65	7'107
4. Renens	78.5	20'131	19. Ollon	68	7'217
5. Nyon	61	19'016	20. Chavannes/Renens	79	7'107
6. Vevey	73	18'854	21. Bex	71	6'785
7. Pully	63	17'569	22. Orbe	69	6'601
8. Morges	68.5	15'228	23. Le Mont/Lausanne	75	6'675
9. Gland	62.5	11'947	24. Blonay	72	6'049
10. Prilly	73.5	11'609	26. Rolle	58.5	5'896
11. Ecublens	62	12'009	27. Saint-Prex	55	5'437
12. La Tour-de-Peilz	64	10'947	27. Echallens	74	5'372
13. Aigle	66	9'699	28. Moudon	75	5'485
14. Lutry	56	9'571	29. Préverenges	64	5'100
15. Payerne	73	9'131	30. Saint-Légier	66	5'100
			35. Le Chenit	73.6	4'419

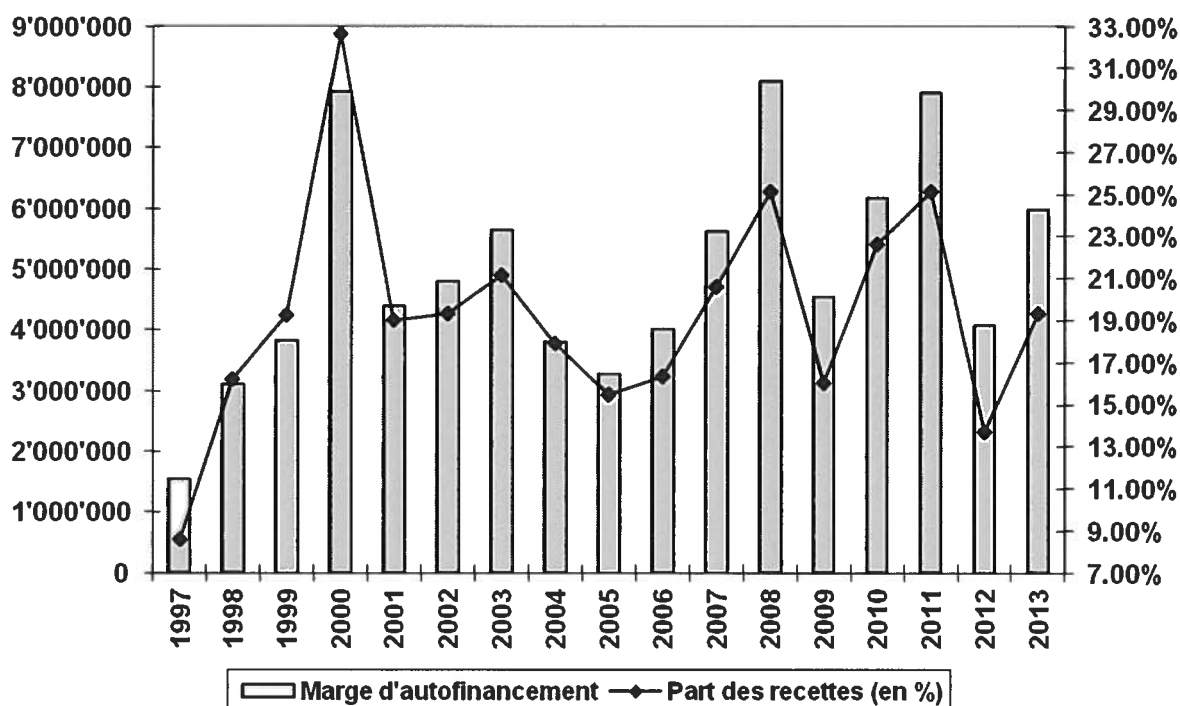
Ces 30 communes représentent une population de 453'675 habitants, soit les 61.03 % de celle du Canton.

Taux moyen par commune : 71.58 %.

B.4 Marge d'autofinancement

- 1998	CHF 3'101'645.90	soit	16.25%	des recettes
- 1999	CHF 3'833'923.12	soit	19.26%	des recettes
- 2000	CHF 7'934'509.00	soit	32.65%	des recettes
- 2001	CHF 4'395'787.43	soit	19.06%	des recettes
- 2002	CHF 4'788'297.23	soit	19.34%	des recettes
- 2003	CHF 5'641'724.13	soit	21.17%	des recettes
- 2004	CHF 3'803'092.67	soit	17.93 %	des recettes
- 2005	CHF 3'272'385.20	soit	15.51 %	des recettes
- 2006	CHF 4'019'739.45	soit	16.32 %	des recettes
- 2007	CHF 5'623'476.78	soit	20.63 %	des recettes
- 2008	CHF 8'087'126.80	soit	25.14 %	des recettes
- 2009	CHF 4'548'468.55	soit	16.07 %	des recettes
- 2010	CHF 6'169'107.57	soit	22.61 %	des recettes
- 2011	CHF 7'902'034.92	soit	25.41 %	des recettes
- 2012	CHF 4'077'910.87	soit	13.71 %	des recettes
- 2013	CHF 5'989'590.28	soit	19.35%	des recettes

Variation de la marge d'autofinancement



B.5 Compte de pertes et profits

Comptes de pertes et profits 2013

	Doit	Avoir
- Revenus :		CHF 33'292'797.02
- Charges :	CHF 33'207'697.71	
- Excédent des revenus à capital	CHF 85'099.31	
- Sommes égales	CHF 33'292'797.02	CHF 33'292'797.02

B.6 Compte Capital**Capital au 31.12.2013**

	Doit	Avoir
- Capital au 01.01.2013		CHF 3'918'959.53
- Bénéfice 2013 de P.P.		CHF 85'099.31
- Capital au 31.12.2013	CHF 4'004'058.84	
- Sommes égales	CHF 4'004'058.84	CHF 4'004'058.84
	=====	=====

B.7 Amortissements et mouvements sur réserves

Résultat avant amortissements et mouvements sur réserves :

Excédent des recettes CHF 6'115'615.28**Amortissements prévus au budget** (voir liste annexée)

- Patrimoine administratif CHF 1'716'632.00-
 - Patrimoine financier CHF 183'915.16-

Attributions aux réserves prévues au budget

- Fonds régional du tourisme 10'402.00
 - Attribution des intérêts aux fonds 4'799.90
 - Energies renouvelables 20'000.00
 - Renouvellement véhicules routes 30'000.00
 - Renouvellement véhicule Eaux - STEP 2'000.00
 - Fonds financement STEP 191'948.49 CHF 259'150.39-

Prélèvement sur réserves prévues au budget

- Fonds énergies renouvelables 38'000.00 CHF 38'000.00+

Amortissements complémentaires (voir liste annexée)

- Patrimoine administratif CHF 821'281.42-
 - Patrimoine financier CHF 480'000.00-

Amortissements par fonds de réserve et gains comptables (voir liste annexée)

- Patrimoine administratif CHF 2'203'473.40-
 - Patrimoine financier CHF 0.00-

Attributions complémentaires aux réserves

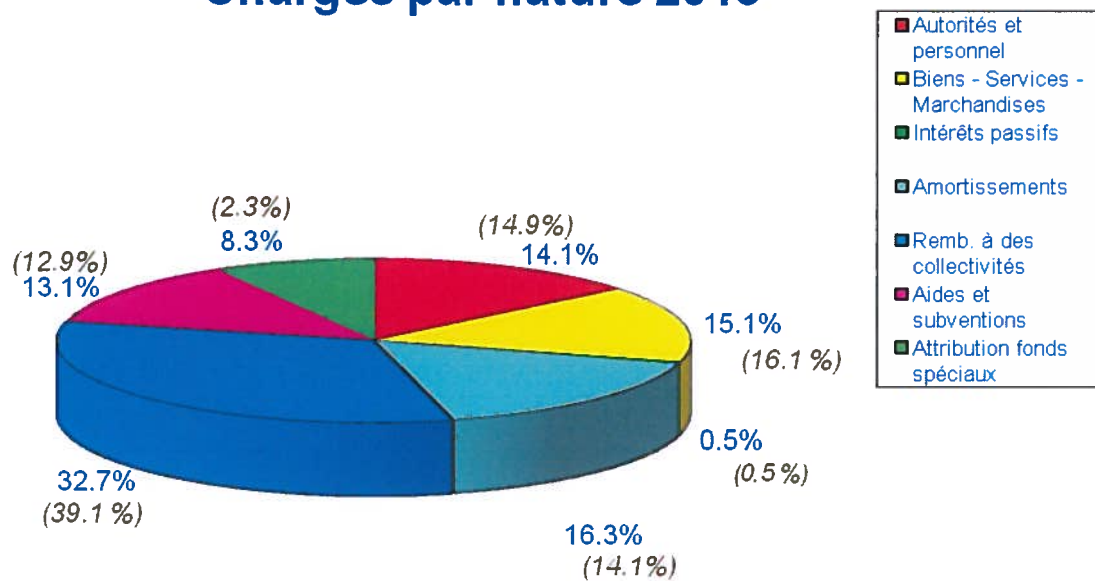
- Fonds participation à Eoljoux 500'000.00
 - Fonds communal du tourisme 10'402.00
 - Fonds achats et ventes de terrains 126'025.00
 - Fonds de réserve ordures ménagères 118'000.00
 - Fonds rénovations bâtiments 200'000.00
 - Fonds « loyer VIC » 297'200.00
 - Fonds aide aux téléskis 400'000.00
 - Achats et ventes de terrains 959'960.00
 - Fonds Fromageries d'alpages 5'950.00 CHF 2'617'537.00-

Prélèvements sur réserves non prévues au budget

- Fonds communal du tourisme 10'000.00
 - Prélèvement sur fonds de réserve pour amortissement 2'203'473.40 CHF 2'213'473.40+

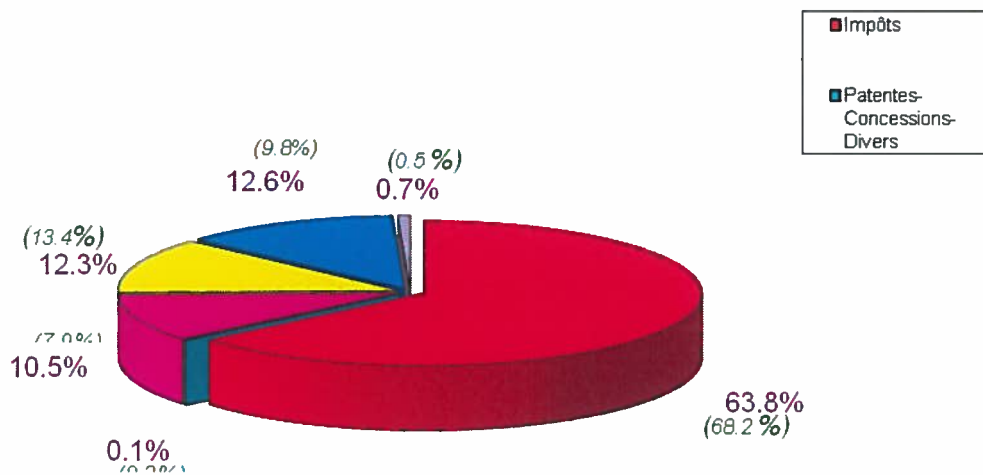
Bénéfice final**CHF 85'099.31**

Charges par nature 2013



(Entre parenthèses, valeurs 2012)

Revenus par nature 2013



(Entre parenthèses, valeurs 2012)

Conclusion

L'exercice 2013 clôture sur un bon résultat et nous permet d'effectuer des provisions et des amortissements supplémentaires.

L'augmentation enregistrée sur les impôts des *personnes physiques, frontaliers et impôts à la source* (+ CHF 636'766.00) n'a pas suffi à compenser l'importante baisse d'impôt (./ CHF 1'421'306.00) sur les personnes morales *bénéfice et capital*. Nous avons, dès lors enregistré, une diminution de recette d'impôts de CHF 784'540.00 par rapport à l'année précédente. Cette baisse avait été prévue au budget.

Les investissements votés en 2013 atteignent CHF 9'027'751.00; les dépenses d'investissements 2013 sont de CHF 8'071'743.66 et les investissements votés et non-dépensés s'élève à CHF 13'016'000.00

L'endettement à moyen et long terme a progressé de CHF 7'452'314.35 pour se situer à CHF 14'902'474.35 au 31 décembre 2013.

C. TOURISME

Vallée de Joux Tourisme (VJT) – Rapport d'activité 2013

Un milliard de voyageurs. C'est le chiffre impressionnant qui a été atteint dans le monde en 2013. Il semble abstrait mais il traduit la mondialisation de la branche touristique et donc, l'augmentation de la compétitivité. En Suisse, ce ne sont pas moins de 35 millions de personnes qui ont séjourné dans un établissement hôtelier.

Du côté de notre région, après les bonnes années de 2011 et 2012, 2013 devait être pleine de promesses. Les chiffres l'en attestent : 2013 fait partie des meilleurs millésimes depuis la dernière décennie !

Le nombre de nuitées hôtelières à la Vallée de Joux a ainsi augmenté de 17,6% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation correspond à 4017 nuitées de plus, pour un total de 26'800 nuitées passées en hôtels. Pour rappel, 2012 avait connu une augmentation des nuitées de 2,8% par rapport à 2011. Pour mémoire, la région comptabilisait en 2003, 10'822 nuitées hôtelières.

Un autre aspect réjouissant est l'augmentation des nuitées sur le marché Suisse + 10,3% (soit 1'633 nuitées supplémentaires pour un total de 17'564). En deuxième position suit la France avec 1039 nuitées supplémentaires (pour un total de 3254 nuitées) et la 3ème progression revient au marché Chinois avec 417 nuitées supplémentaires (pour un total de 1449 nuitées) qui a dépassé le marché allemand avec ses 1011 nuitées en 2013 (+128). Ces progressions coïncident avec nos efforts de promotion effectués sur nos marchés prioritaires que sont la Suisse et la France. Les hôtes Suisses représentent à eux seuls le 65,5% des nuitées dans nos hôtels et les français le 12,1%.

Quant à la provenance de nos hôtes de Chine, il faut relever l'excellent travail effectué par un hôtelier auprès de tours opérateurs et l'ouverture de la ligne aérienne Pékin – Genève par Air China.

Concernant les locations en appartements de vacances, nous comptabilisons 6275 nuitées réservées par nos services. A ces dernières, il faut ajouter les nuitées réalisées ou louées par les propriétaires eux-mêmes. 2013 est considéré comme une année satisfaisante au vue des nuitées comptabilisées. Il est toujours difficile de comparer avec les autres années car il faut également tenir compte que chaque saison, un ou deux propriétaires quittent ou adhèrent à notre système de réservation.

Sans surprise, le marché Suisse représente le 77% des nuitées en appartements de vacances (Suisse Romande 31% et Suisse Alémanique 46%). La France vient en deuxième position avec 13% et la Hollande en 3ème avec 2% juste devant l'Allemagne.

2013 aura été marquée par un printemps maussade et froid avec une saison d'hiver qui a joué les prolongations. Le bulletin d'enneigement aura été actualisé pendant 138 jours soit de mi-novembre à mi-avril. De l'avis des acteurs hivernaux (centres nordiques et téléskis), la saison aura été jugée de bonne à moyenne.

Dans le but de toujours renforcer notre présence touristique au Pont, nous avons conclu en avril un partenariat de collaboration avec le magasin d'alimentation le Petit Marché. Cette enseigne, à proximité du lac, offre une meilleure visibilité, permet de doubler la surface d'accueil et de mieux mettre en avant les offres touristiques à l'aide de présentoirs et écran TV.

Du point de vue publicitaire, de nombreuses opérations ont été menées en Romandie, en Suisse Alémanique ainsi qu'en France. Annonces dans des journaux/magazines, encartage dans le Dauphiné Libéré, diffusions de sets de table, spots radio, tout-ménage et mailing ainsi qu'édition de différents documents. On notera entre autre « Bi de Lüt » de l'émission Wunderland de la Télévision Suisse Alémanique DRS 1 diffusée le 28 juin en prime time qui a rencontré un franc succès. Un autre sujet a aussi été réalisé et diffusé fin juin sur la télévision régionale Vaud-Fribourg dans le cadre des émissions estivales « Oxygène ». Des visites de presse de l'étranger (France, Canada, Japon, Australie), des sollicitations de différents journalistes Suisses ainsi que le « post convention tour » de Suisse Tourisme ont permis de mettre en valeur et de présenter la région à une cinquantaine de médias différents.

La Vallée de Joux aura fait le plein de visiteurs en juillet-août sous un soleil radieux. De plus, dans le cadre d'une action avec les Parcs Naturels Régionaux, les sociétaires de la Raiffeisen bénéficiaient de 50% sur la première nuit d'hôtel et sur la location de nos e-bike (vélo électrique). Cette collaboration avec le Parc Jura Vaudois a été très profitable pour la région et devrait, à l'avenir, déboucher sur d'autres retombées.

2013 a vu aussi la mise en place de quelques nouveautés, à commencer avec deux événements : le Festival du Livre Nature et Montagne de la Vallée de Joux qui a réuni, l'espace d'un week-end, 1500 personnes et l'Xterra Switzerland, qualificatif pour les finales d'Hawaï, a compté plus de 700 adeptes du triple effort. Ces deux manifestations ont à chaque fois généré des nuitées et ont permis à notre région de se mettre en avant sur la scène internationale.

Un système de billetterie en ligne a été acquis et mis en place en juillet dans le but de professionnaliser notre structure et de permettre la vente on-line.

Dans le même temps, une réflexion a été faite au niveau des parcours VTT et de nouveaux itinéraires vont voir le jour courant 2014, en accord avec les différents services communaux et cantonaux. Pour terminer, une nouvelle brochure mettant en avant des émotions et des images fortes de la région, a été créée en collaboration avec Vallorbe Tourisme et, en parallèle, un nouvel info-guide a été imprimé selon une nouvelle charte graphique. Un nouveau plan de région a également été édité.

On peut d'ores et déjà entrevoir l'avenir avec optimisme et sérénité mais il reste encore beaucoup de « marketing interne » à faire pour que le tourisme soit reconnu dans notre région comme une branche solide et bien établie. Comme mentionné dans notre bulletin d'information, L'écho touristique, les initiatives ne manquent pas mais il convient de les encourager et de les soutenir. Fort de ces perspectives réjouissantes, l'ensemble du personnel de Vallée de Joux Tourisme et les membres de son comité continueront de tout mettre en œuvre pour promouvoir le développement de l'offre touristique Combière, ceci afin d'améliorer encore notre attractivité et de permettre le renforcement du tissu économique et social de notre région.

Quelques chiffres clés :

Bulletin d'enneigement :

Hiver 2012/13 138 jours de saisie

Espace Horloger :

Entrées comptabilisées en 2013 7'500 personnes

Site Internet www.myvalleedejoux.ch:

Visites en 2013	visiteurs uniques 184'331	+12%
	visites 321'396	+13%
	pages vues 1'232'952	+ 7%
	pages visitées en moyenne 3,84	
	temps passé en moyenne sur le site 2min23.	

Provenance des visites

1. Suisse 258'552 visites soit le 80,45%
2. France 36'330 visites soit le 11,30%
3. Allemagne 4'669 visites soit le 1,45%

Nuitées :

Hôtelières

2003 => 10'822

2008 => 16'275

2011 => 22'166

2012 => 22'783

2013 => 26'800

En 2013, les nuitées hôtelières dans la région ont augmenté de 17,6% par rapport à 2012

Au niveau national, +2,5%

Au niveau cantonal, +6%

Nuitées :

Appartements de vacances

(appartements gérés par Vallée de Joux Tourisme)

2011 => 7'106

2012 => 6'982

2013 => 6'275

Taxes de séjour :

Taxes de séjour encaissées sur les 3 Communes en 2010: 175'925.-

Taxes de séjour encaissées en 2011 : 196'096.-

Taxes de séjour encaissées en 2012 : 202'451.-

Taxes de séjour encaissées en 2013 : 189'602.-*

Commune de l'Abbaye en 2013 : 60'602.18 en 2012 : 62'968.65 en 2011 : 56'368.55

Commune du Lieu en 2013 24'979.70 en 2012 : 24'499.05 en 2011 : 24'987.45

Commune du Chenit en 2013 104'020.- en 2012 : 114'983.23 en 2011 : 114'740.40*

**dans ces montants, manquent les encaissements du mois d'août de l'hôtel Bellevue, de septembre à décembre de l'hôtel de la Lande et de juillet à décembre de l'hôtel du Marchairuz. Ces derniers seront reportés sur 2014.*

Jeannine RAINAUD-MEYLAN, Syndic

EAUX – EPURATION – POMPIERS – TRAITEMENT DES DECHETS

1. SERVICE DES EAUX.

Contamination du réseau du mois de juillet 2012

En juillet 2012, des analyses périodiques ont révélé la présence d'*Escherichia coli* et d'Entérocoques dans l'eau d'une partie du réseau de distribution communal. Ces bactéries d'origine animale révèlent une contamination de l'eau du réseau par le bétail présent sur les alpages en amont des sources ou par les engrais de ferme épandus dans les champs.

Comme déjà mentionné dans le rapport 2012, après étude et analyse, il s'avère que cette contamination provient de la source de la Trompette à l'Orient. Dès cette date et pour une durée indéterminée, la source de la Trompette a été mise hors service. Avant d'entreprendre plus de travaux, la Municipalité a mandaté un bureau spécialisé afin de définir les zones de protections de cette source. Les premiers résultats montrent une incompatibilité entre l'exploitation d'une bonne partie des captages et l'exploitation agricole. La source de la Trompette restera donc hors service pour le moment et la Municipalité concentre ses efforts sur les autres points d'approvisionnement.

Sécurisation de la source des Bioux

Suite à la contamination, une installation de chloration provisoire a été mise en service sur la source des Bioux. L'étude mandatée pour une installation de traitement définitive permettant de sécuriser la source des Bioux a abouti, proposant des travaux d'amélioration au niveau des captages, et la création d'une station de traitement par UV qui serait construite au bord de la route cantonale. Un préavis a été déposé au Conseil communal en fin d'année dans le but de réaliser ces travaux en 2014.

Protection des sources

La surveillance des activités agricoles dans les zones de protection de la source du Brassus et de la source des Bioux s'est poursuivie. Les visites d'alpages effectuées en 2013 par le bureau SOL-CONSEIL à Changins, n'ont pas révélé de non-conformité.

On ne peut malheureusement que constater que la qualité des eaux de source se détériore constamment et qu'il n'est plus possible de faire confiance à une source non traitée. Est-ce que les règles limitant les pratiques agricoles dans les zones de protections des sources sont suffisantes ? Les pratiques agricoles sont-elles très différentes actuellement que dans le passé ? Les zones de protections sont-elles suffisamment grandes ? Difficile de répondre à ces questions !

Sécurité d'approvisionnement en eau

Les discussions entre la Municipalité du Chenit et celle du Lieu se sont poursuivies en 2013 pour définir un mode de partenariat pour la gestion de nos deux réseaux de distribution. Les travaux de pose de la conduite de liaison entre nos deux réseaux ont débuté en 2013. Ceux-ci vont se terminer en 2014 en parallèle avec la construction du réservoir de Chez-Joly en dessus du village du Lieu.

Ce projet commun permettra des échanges d'eau entre les réseaux. On pourra ainsi acheminer en cas de besoin l'eau de la source du Brassus jusqu'au Pont et également l'eau du pompage du Pont jusqu'au Brassus si nécessaire. La sécurité d'approvisionnement sera donc ainsi fortement renforcée. La construction de ce nouveau réservoir permettra, d'autre part la démolition de plusieurs anciens réservoirs vétustes, dont celui du Solliat.

2. EPURATION

Station d'épuration

En règle générale, la STEP fonctionne bien. On constate avec les fortes précipitations des années 2012 et 2013 que le volume d'eau à traiter est encore passablement dépendant des précipitations. Si nous pouvons poursuivre la mise en séparatif, notamment au Brassus, nous pourrions améliorer le traitement en diminuant la quantité d'eau à traiter et donc en diminuant les rejets d'eaux usées par les déversoirs d'orages.

Gazomètre, valorisation du gaz et déshydratation des boues

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2012 de la Municipalité, une étude globale a été donnée en 2013 à un bureau spécialisé afin de trouver des solutions pour le stockage du gaz de la STEP et la valorisation de celui-ci. Parallèlement, cette étude avait également pour objectif de trouver une meilleure solution pour la déshydratation des boues d'épuration. Le résultat de cette étude englobant également une réorganisation des locaux de la STEP fera l'objet d'un préavis qui sera présenté au Conseil communal probablement début 2014.

Mise en séparatif

La Municipalité avait prévu dans son plan d'investissement la mise en séparatif du haut du Brassus avec des travaux échelonnés sur 2014 et 2015. Le projet définitif, élaboré déjà lors des étapes de réfection de la route de France a été transmis en 2013 en consultation dans les services de l'Etat. Le projet a été réalisé conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) entré en vigueur par la signature de la Cheffe du département en 2010 après 9 ans de travaux et d'échanges avec les services de l'Etat pour son élaboration ! Nous avons été très surpris de prendre connaissance de la position du service cantonal de la faune et de la nature qui s'oppose à ce projet sous prétexte qu'il traverse la zone de marécage du Plan d'affectation cantonal 293. Les lignes directrices établies dans le PGEE validé 3 ans plus tôt sont donc remises en question, ce que la Municipalité considère comme inacceptable. Nous avons donc fait savoir aux services concernés que la Municipalité n'entend pas revoir son projet. Sans nouvelle du Canton suite à cette prise de position, ce projet est reparti dans les tiroirs.

Quelques informations statistiques

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Précipitations	mm	1'168.8	1'093.8	1'125.4	1'492.3	1'569.8
Entrée STEP	m3	1'270'900	1'141'200	1'065'400	1'457'800	1'423'100
STEP + relevage	kWh	400'546	408'594	404'553	468'235	478'845
Production de gaz	m3	88'677	83'201	86'615	74'300	78'310
Consom. Sogebois	KWh	57'883	68'179	37'195	66'262	71'220

La première neige de l'hiver 2012-2013 est arrivée le 27 octobre 2012 et la dernière est tombée le 25 mai 2013 avec une hauteur cumulée d'environ 324 cm (contre 256 cm l'hiver précédent).

3. SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS).

Depuis 2010, les trois communes de la Vallée de Joux ont décidé de collaborer en créant une entité commune, le SDIS Vallée de Joux.

Composition de l'Etat-Major :

L'Etat-Major au 1^{er} janvier 2013 se compose comme suit :

- Commandant
Maj. Patrick Schuhmacher
- Remplaçant du Commandant et Chef du détachement d'appui (DAP)
Cap. Sylvain Penseyres
- Chef du détachement premiers secours (DPS) et du groupe sauvetage du lac (GSLJ)
Cap. Gabriel Gauljaux
- Officier responsable du matériel
Cap. Enzo Carbone
- Officier responsable de l'instruction
Plt. Alexandre Berthoud
- Quartier-Maître comptabilité
Cap. Michel Chaupond
- Quartier-Maître adjudance
Cap. David Piguet
- Secrétaire Etat-Major
Mme Géraldine Chaudot

Principaux responsables :

- Plt Golay Daniel, adjoint responsable matériel
- Plt Golay Rodolphe, remplaçant chef DAP
- Plt Rochat Jean-Marc, officier ARI
- Plt Gisiger Frédéric, officier DCH-Chimique
- Cpl Kunzle Yvan, resp. Groupe de Sauvetage du Lac de Joux

Commission du feu

Président M. Paul-Claude Rochat (Municipal L'Abbaye)
 Membres MM. Michael Brühlmann (Municipal Le Lieu), Laurent Reymondin (Municipal Le Chenit), Kostia Schertenleib (L'Abbaye), Philippe Gauljaux (Le Chenit), Aldo Valceschini (Le Lieu) et Patrick Schuhmacher (Cdt SDISVJ)

Effectifs

Au 1^{er} janvier, l'effectif sur la Vallée de Joux était composé de 95 personnes (84 hommes et 11 femmes).

Le SDIS Vallée de Joux a effectué en 2013 10'891 heures de travail dont 1700 heures en interventions ce qui représente 16% du total. Le reste des heures est dédié à la formation, à l'entretien et nettoyage du matériel et à l'administration.

A noter également le succès du groupe de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) qui compte depuis le début de l'année un effectif de 22 jeunes motivés. (18 garçons et 4 filles âgés de 9 à 16 ans). Pour accompagner ces jeunes et aider les moniteurs dans leur tâche, les JSP peuvent compter sur trois cadets âgés de 16 à 18 ans.

Concours de la Fédération vaudoise des sapeurs pompiers

Le 27 avril étaient organisés les traditionnels concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, deux représentants de notre SDIS étaient incorporés à l'Equipe Franco-Suisse qui participait à cette manifestation.

Interventions

L'année 2013 a connu un nombre d'interventions légèrement supérieur à la moyenne avec 108 demandes d'interventions du CTA contre 89 en 2012. Sont intervenus : 69 fois le DPS F (Le Sentier), 15 fois le DPS B (L'Abbaye), et 7 interventions conjointes. Le sauvetage du lac est quant à lui sorti 2 fois et l'officier de service 15 fois. Le Détachement d'appui (DAP) a prêté main forte au DPS à 3 reprises.

Je tiens à profiter de ce rapport pour remercier une nouvelle fois l'ensemble des corps des sapeurs pompiers de la Vallée de Joux pour les nombreuses heures passées en 2013 au service de la collectivité et également pour leur disponibilité. Je remercie également l'encadrement et particulièrement l'Etat-Major pour leur motivation et leur volonté à tout mettre en œuvre afin de faire face à toute situation.

4. TRAITEMENT DES DECHETS

Quelques chiffres pour la Vallée de Joux.

	unité	2009	2010	2011	2012	2013
Ordures ménagères	tonnes	1104	1112	1118	1158	778
Encombrants	tonnes	88	68	74	101	77
Papiers cartons	tonnes	276	344	361	280	485
Verre trié	tonnes	218	352	319	338	319
Compostables	tonnes	173	456	334	301	377

(Les chiffres en italiques ne concernent que la Commune du Chenit)

L'introduction du nouveau règlement

Cette fois, ça y est ! Comme décidé par le Conseil communal par le préavis 17/2012, l'année 2013 a été la première année où le principe du pollueur payeur a été appliqué pour la gestion des déchets, ceci conformément aux lois fédérales et cantonales. Le financement de l'élimination des déchets n'est donc plus garanti par l'impôt, mais par le biais de taxes affectées prélevées sur les sacs poubelles, sur les ménages et sur les petites entreprises produisant des quantités de déchets comparables à un ménage.

Les sacs taxés

L'introduction des sacs taxés a posé nettement moins de problèmes à la Vallée de Joux que dans d'autres régions du Canton ! Nous tenons ici à remercier la population pour sa compréhension et pour le respect accordé à cette nouvelle contrainte !

En effet, nous n'avons, dès la deuxième semaine de ramassage, que très peu de sacs non conformes et n'avons donc pas eu à insister sur l'information. Quelques « points noirs » ont cependant nécessité des investigations suivies d'amendes, mais il y en a eu relativement peu.

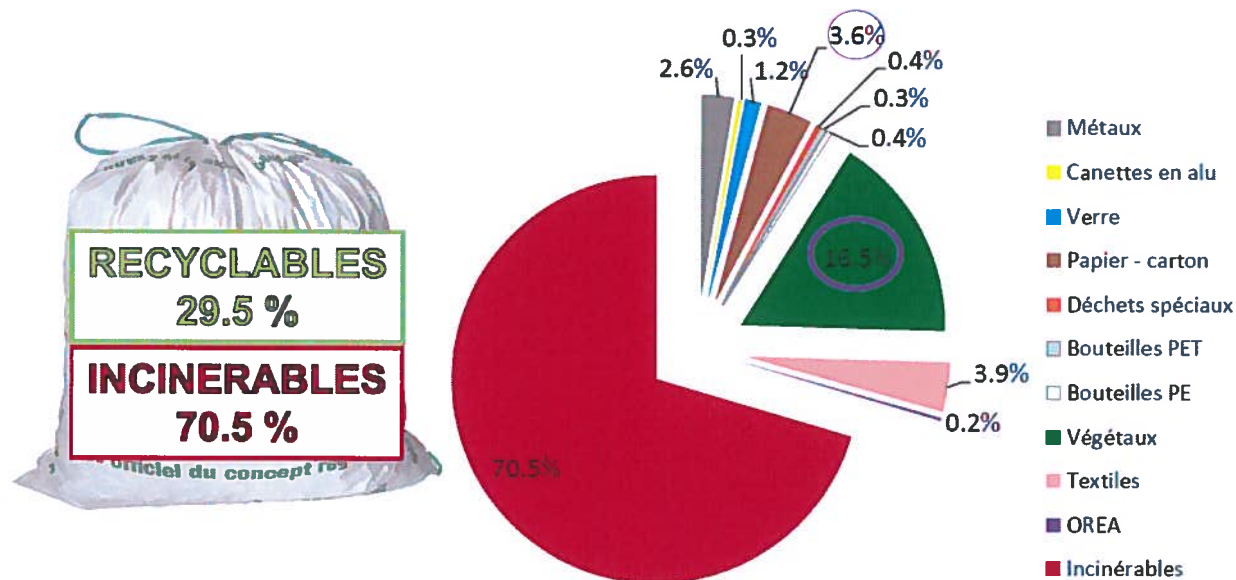
Ces 4 dernières années, la quantité de déchets ménagers collectés sur la Commune du Chenit se situait entre 1100 et 1160 tonnes, en légère augmentation. Depuis l'introduction de la taxe au sac, nous n'avons collecté sur l'ensemble de la Vallée de Joux « que » 778 tonnes de déchets ménagers, soit une très forte diminution par rapport à l'année dernière, mais également par rapport aux prévisions ! Comme sur l'ensemble du Canton, le volume de déchets ménagers incinérables a diminué quasiment de moitié ! Les analystes des périmètres de gestion des déchets expliquent ces chiffres nettement supérieurs aux prévisions par une amélioration du tri bien entendu, mais aussi par une baisse conjoncturelle qui a fait diminuer de 10% environ les déchets incinérables sur l'ensemble de la Suisse, donc également sur les cantons qui ont la taxe au sac depuis longtemps. D'autre part, un facteur également non négligeable est que de nombreuses entreprises ont été poussées à trouver des solutions autres que les filières communales pour éliminer leurs déchets.

Le contenu des sacs : l'étude VALORSA

Chaque année, Valorsa effectue une analyse du contenu des sacs poubelles sur quelques communes tirées au hasard. Cette analyse permet de mettre le doigt sur les habitudes des gens et sur les lacunes de la filière d'élimination des déchets.

Cette année 2013, la Commune du Chenit a fait partie des 7 communes auditées. C'est ainsi environ 100 sacs poubelles qui ont été prélevés juste avant la collecte, répartis sur l'ensemble du territoire de la commune et des dimensions de 17 à 110 litres. Ces sacs ont ensuite été disséqués et triés par type de déchets avant de peser chaque type séparément.

Le contenu moyen du sac poubelle de l'habitant de la commune est donc le suivant :

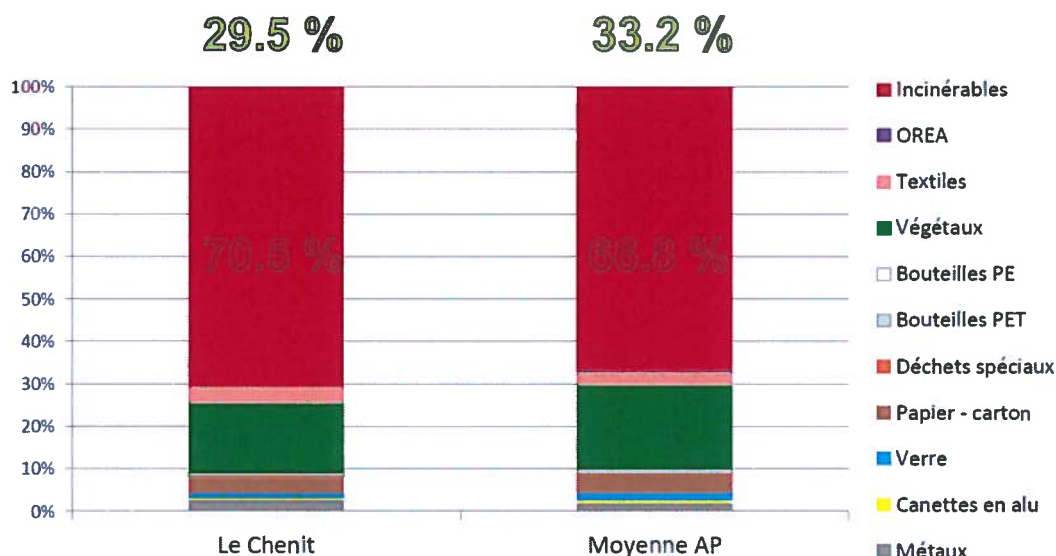


On constate donc que le sac est composé à 70,5% de déchets ménagers incinérables et à 29,5% de déchets qui pourraient encore être recyclés.

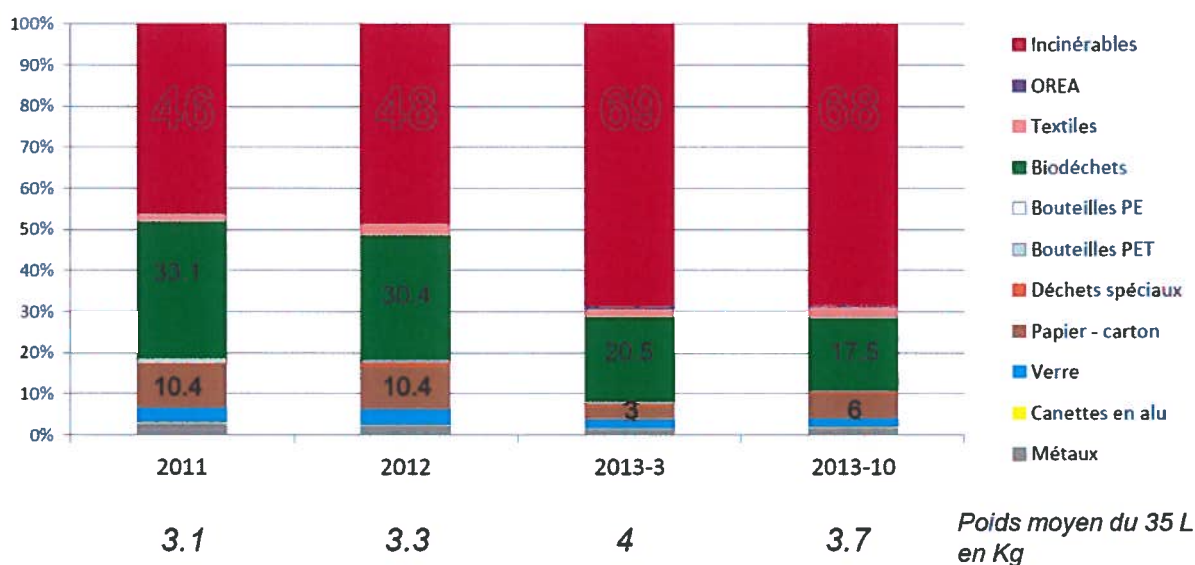
Parmi les déchets recyclables, on constate une part importante de déchets organiques (16,5%), de textiles (3,9%) et de papier-carton (3,6%). Une amélioration sur ces trois catégories de déchets est probablement encore possible. On constate cependant par comparaison avec d'autres régions pratiquant le tri de manière très poussée qu'il est très difficile de diminuer encore plus la proportion de déchets organiques de nos poubelles.



On constate également dans cette étude que la commune du Chenit se trouve dans une situation comparable aux 6 autres communes auditées, avec cependant des résultats légèrement meilleurs que la moyenne avec un taux de matières recyclables de 29,5% contre 33,2% pour la moyenne.



A chaque campagne d'analyse du contenu des sacs, Valorsa renouvelle chaque année le prélèvement des sacs sur une commune choisie comme commune de référence (anonyme !). Cette façon de faire permet de vérifier les changements de comportement au fil du temps, ce qui permet donc de mesurer l'influence de l'introduction de la taxe au sac sur le contenu de ceux-ci.



On constate une amélioration très nette avec une diminution sensible des proportions de matières valorisables, notamment pour les déchets organiques et le papier-carton. D'autre part, le poids moyen du sac s'est élevé d'environ 1 kg en début d'année. Il sera très intéressant de suivre l'évolution des prochaines années afin de vérifier si le citoyen poursuit l'effort de tri ou si une lassitude accompagnée par le constat que le coût des sacs n'est finalement pas si élevé fera diminuer ces bonnes statistiques.

La collecte des déchets organiques.

Environ 69 tonnes de déchets organiques ont été collectées dans les points de collectes mis en place en début d'année. Cette collecte a permis de réduire d'autant le poids des déchets organiques dans les poubelles. Sans cette collecte, on peut évaluer que la part des matières organiques de nos poubelles serait d'environ 24% au lieu des 16,4% constatés dans l'étude décrite plus haut.

La distribution en début d'année des petites poubelles de cuisine avec les sacs biodégradables a connu un franc succès puisque près de 1'000 poubelles ont été distribuées dans la commune. De manière globale, la qualité des déchets récoltés dans les conteneurs à déchets organiques est correcte. On constate cependant parfois l'utilisation de sachets plastiques non biodégradables et on y retrouve parfois des sacs taxés de déchets ménagers !

Exploitation de la déchetterie

Globalement, l'exploitation de la déchetterie se passe relativement bien. Un renforcement de l'équipe a eu lieu en début d'année afin de renseigner les usagers sur les changements effectués à la déchetterie. Les Municipaux des déchets des trois communes ont également assuré une présence les samedis des premières semaines de l'année afin d'entendre les préoccupations des habitants et de leur expliquer les raisons des mesures prises dans le nouveau règlement.

Les principaux sujets de discussions ou de plaintes sont :

- La suppression de la benne pour les plastiques
- Le refus des gros volumes de déchets

La benne à plastiques a été supprimée à la déchetterie parce qu'il n'y a actuellement pas de solution de tri et de recyclage dans les filières d'élimination des déchets. Ces plastiques doivent donc être éliminés par incinération à Tridel comme le reste des ordures ménagères. Il n'y a dès lors pas lieu de demander à la population de trier ce type de déchets et de les apporter à la déchetterie alors que le camion poubelle vient les chercher chaque semaine en porte à porte ou aux points de collectes de quartiers. Financièrement également, la solution des plastiques dans le sac poubelle ne revient pas plus cher au citoyen que de l'éliminer par une benne à la déchetterie, qui ramènerait des gros volumes et donc des frais importants de transports et d'éliminations qui viendraient alourdir la facture des taxes ménages.

Les périmètres de gestion des déchets, dont Valorsa, ont effectué en 2013 une enquête sur les diverses filières de tri et de recyclage des plastiques aujourd'hui à disposition. Il résulte de cette enquête qu'il n'y a aujourd'hui aucune meilleure solution que l'incinération, ce qui restitue une quantité importante d'énergie et offre donc une solution de valorisation intéressante. Il y a cependant des expériences en cours qui laissent penser que d'autres types de valorisations seront possibles dans le futur.

La limitation de la quantité des déchets apportés à la déchetterie a été introduite afin de limiter les abus. Les coûts d'élimination de ces derniers représentent la part principale du coût total du compte 460 et il est indispensable, afin de ne pas voir exploser le montant de la taxe ménage, de chasser les abus. Afin de trouver une règle compréhensible pour chacun, nous avons pris comme référence « le volume comparable à ce qu'on peut transporter dans une voiture ». Ce volume est largement suffisant pour un ménage, même une famille nombreuse, qui se rend régulièrement à la déchetterie. Une exception à cette règle est accordée en cas de changement de meubles où on peut accepter des volumes plus importants en cas de remplacement d'un salon ou d'une chambre à coucher par exemple. Les volumes importants résultant de débarras d'appartement ou de travaux importants ne sont par contre pas acceptés à la déchetterie.

De même, nous avons proposé dans notre nouveau règlement la possibilité aux petites entreprises générant un volume de déchets comparable à celui d'un ménage la possibilité de payer une taxe communale afin d'être considéré comme un ménage. Il est fort regrettable que certains cherchent à justifier le fait qu'ils ont signé cette convention afin d'exploiter le système et de ne pas respecter cette règle des faibles quantités. Heureusement, le personnel de la déchetterie veille et je profite ici de les remercier du travail pas toujours facile qu'ils effectuent.

Réfection de la déchetterie

Comme déjà annoncé, le groupe de travail « Déchets » des Municipalités étudie la possibilité de réunir sur le même site la déchetterie pour les privés et pour les professionnels. Cette façon de faire permettrait de simplifier les règles et d'apporter une solution sur place pour les privés refoulés de la déchetterie. Une rationalisation des transports et un partage des coûts de fonctionnement entre les privés et les professionnels permettraient également de diminuer

probablement les coûts à la charge des privés et donc de la taxe ménage. Cette réflexion est en cours et devrait déboucher sur un projet à réaliser dans le cours de l'année 2015.

Au niveau des finances

La comparaison entre les comptes 2013 et le budget est extrêmement périlleux. En effet, de très nombreuses incertitudes existaient lors de l'établissement du budget et sur l'influence qu'aurait l'introduction du principe du pollueur/payeur.

La comparaison avec les comptes 2012 est également difficile, puisque nous englobons maintenant les charges et recettes de l'ensemble de la Vallée de Joux.

Les points principaux à relever sont en premier lieu la forte diminution des volumes de déchets ménagers collectés, ce qui fait chuter le montant rétrocedé des taxes de Fr. 262'106.- budgété à Fr. 187'998 aux comptes ! Heureusement, les charges de collecte et d'élimination diminuent également ce qui au final n'a pas grande influence sur ce point qui reste équilibré.

On pouvait redouter un report des charges sur la déchetterie. En effet, si les gens trient mieux les déchets, c'est probablement qu'ils apportent plus à la déchetterie !

L'introduction de la tournée de ramassage des déchets organiques a permis de diminuer sensiblement le poids des sacs et un report sur la déchetterie a probablement eu lieu. Si les chiffres de la déchetterie n'ont pas fortement augmentés, c'est principalement parce que les déchets des entreprises ont pu être fortement diminués et transférés dans des filières privées. De ce fait, les taxes ménages (et petites entreprises) ont suffi à couvrir les coûts d'élimination des déchets collectés à la déchetterie avec un léger bénéfice.

Comme le compte 450 doit maintenant se financer par la taxe et doit être équilibré, le bénéfice de Fr. 38'000.- réalisé sur l'année 2013 est attribué à un compte de régulation affecté à la gestion des déchets. Si l'année prochaine on constate de nouveau un bénéfice, nous réévaluerons la taxe ménage à la baisse afin de chercher l'équilibre. Le montant du compte de régulation sera utilisé pour compenser des années de déficit.

Une rétrocession extraordinaire de Valorsa SA se monte à Fr. 118'000.- a été versée en 2013 et attribuée au compte de régulation. Comme cette recette est extraordinaire, elle sera affectée aux travaux de réfection de la déchetterie prévus en 2015. Elle est pour le moment attribuée au compte de régulation.

Cette rétrocession est due au fait qu'à l'introduction des sacs taxés, une grande quantité de rouleaux ont été vendus afin de constituer les stocks dans les magasins et également chez les particuliers. Un gros calcul a donc été effectué afin de déterminer sur l'année 2013 quelles étaient les recettes liées à la constitution de ce stock et quelles étaient les recettes liées à l'utilisation effective faite en 2013. Le résultat de ces calculs a permis de définir le montant de cette rétrocession extraordinaire de Fr 118'000.- pour la Commune du Chenit correspondant à la constitution des stocks.

Bilan global

Globalement, l'introduction du principe du « pollueur/payeur » a été un très gros travail pour les Municipalités, leurs administrations et pour les périmètres de gestion des déchets. Si la Municipalité n'était pas enthousiaste pour cette introduction, nous ne pouvons que constater que les coûts globaux à la charge du citoyen ont sensiblement diminués. De nombreux points peuvent encore être améliorés au niveau de la signalisation et de la gestion globale dont certains seront résolus avec la réorganisation de la déchetterie.

Je tiens ici à remercier une nouvelle fois la population pour la compréhension dont elle a fait preuve dans sa très grande majorité afin que cette transition se passe bien et nous nous engageons, vis-à-vis de ceux qui jouent le jeu, de poursuivre nos efforts afin que ces nouvelles règles soient respectées par tous.

Laurent Reymondin, Municipal

INSTRUCTION PUBLIQUE - AFFAIRES SOCIALES - CULTURE

A. INSTRUCTION PUBLIQUE

1. Généralités

L'année civile 2013 a essentiellement été consacrée à la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire ; les degrés 1 – 9 intègrent tous les éléments de la LEO alors que les degrés 10 et 11 sont restés soumis à l'ancien régime en ce qui concerne la promotion des élèves et leur certification en fin de 11^e année. De ce fait, la LEO entrera pleinement en vigueur dès la rentrée 2015. Rappelons que la LEO prévoit deux voies au lieu de trois à l'issue du 8^e degré, soit voie pré-gymnasiale et voie générale assortie de deux niveaux pour les branches français, mathématiques et allemand.

L'introduction de la LEO a généré plusieurs projets ; notons parmi ceux-ci :

- a) Le logiciel NEO pour la mise des notes et le calcul des moyennes : force est de constater que son introduction a été marquée par de nombreux « bugs », certains totalement incompréhensibles. Le bouclage du premier semestre a pu cependant être opéré après maintes tracasseries, constatées également dans d'autres Etablissements.
- b) L'abandon du logiciel de gestion scolaire LAGAPES pour un nouvel outil baptisé LAGAPEO qui sera introduit durant le premier semestre de l'année civile 2014 ; à cet égard, le Conseil de direction et le personnel administratif a bénéficié d'une première formation, qui sera complétée en février 2014.

2. Bâtiments

La première aile du site de Chez-le-Maître a été livrée aux utilisateurs à la rentrée d'août 2013. La partie médiathèque a accueilli dans un premier temps les élèves de la scolarité obligatoire, les classes s'y rendant de manière groupée ; les élèves du site de Chez-le-Maître ont également l'occasion de s'y rendre durant les récréations. Il est à relever que le personnel, soit deux collaboratrices pour un total de 1.4 ETP, sera cantonalisé dès janvier 2014. L'ouverture au public adulte est prévue lors du second semestre de l'année 2014. La médiathèque rencontre un indéniable succès tant auprès des élèves que du Corps enseignant ; le concept architectural, la variété et le nombre d'ouvrages déjà à disposition ainsi que le professionnalisme du personnel ont été relevés.

Le réfectoire a également ouvert à la rentrée d'août. Un cuisinier (0,7 EPT) et une aide de cuisine (0,6 EPT) ont été engagés par l'association scolaire intercommunale (ASIVJ), et proposent des repas préparés, dans la mesure du possible, avec des produits frais et régionaux.

3 groupes d'élèves fréquentent, sous inscription, le réfectoire, soit :

- a) degrés 1 – 6 sous la supervision du personnel de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) *Le Chat Botté*
- b) degrés 7 – 11 sous la supervision du personnel du *Tempo Squad*
- c) étudiant(e)s de l'Ecole technique (ETVJ)

Situation du mois de décembre 2013 (du 2 au 20 décembre)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	NB DE REPAS FACTURES
degré 1- 6	65	56	40	57	44	262
Adultes	3	10	11	11	10	45
Chat Botté						
degré 7-11	38	39	--	39	53	169
Pique-nique	6	6	--	3	5	20
Enseignants EPS	6	3	2	5	5	21
ETVJ	93	107	--	96	86	382
Enseignants ETVJ	--	5	--	3	--	8

Au total, depuis la rentrée d'août 2013 et jusqu'aux vacances de Noël, pour l'UAPE, 1'230 repas ont été servis aux enfants et 255 au personnel. Pour les élèves des degrés 7 à 11, 845 repas leur ont été servis et 107 aux enseignants. Et enfin pour l'ETVJ, 1'803 repas aux étudiants et 34 aux enseignants. Ce qui donne un total de 4'247 repas servis en l'espace de 4 mois, ou sur 15 semaines.

3. Elèves et classes

L'Etablissement primaire et secondaire comptait, à la rentrée d'août 2013 723 élèves répartis en 41 classes. Le nombre d'élèves est similaire à celui constaté l'année précédente. Force est de constater que les nouvelles constructions d'immeubles ou d'habitations individuelles n'ont eu qu'un effet marginal sur la démographie scolaire.

Faute d'effectif suffisant, une classe d'accueil pour les jeunes élèves a été fermée. Ces données démontrent un vieillissement de la population combière si l'on compare le ratio *nombre d'élèves d'une tranche d'âge par 1000 habitants* par rapport à des Etablissements de plaine.

63 élèves ont été libérés de l'obligation scolaire et se sont dirigés vers les filières suivantes :

▪ Gymnases	14 élèves
▪ Ecoles professionnelles à plein temps	3 élèves
▪ Apprentissages	24 élèves
▪ Ecoles de raccordement I et II:	4 élèves
▪ Office cantonal de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	6 élèves
▪ Autre	12 élèves

4. Corps enseignant et personnel administratif

Direction : – Monsieur Jean-Yves Grognez

Doyens/ennes : – Madame Mary-Laure Masson
– Madame Nicole Rochat
– Monsieur Jean-Pierre Moullet
– Monsieur Jean-Luc Rosset

Secrétaires : – Madame Nicole Meylan
– Madame Christine Rochat
– Madame Laure De Vleeschauwer

Dépositaire CADEV : – Madame Carole Bourqui

Bibliothécaires : – Madame Léa Cloux, bibliothécaire HES
– Madame Augustine Migy, assistante en information documentaire

Départs : – Madame Maria Alexandra Macedo de Sousa

Arrivées : – Madame Bernadette Lacroix
– Monsieur Philippe Bottagisi
– Monsieur Michelangelo Della Vecchia

A relever que l'Etablissement a dû prévoir les remplacements de 8 enseignantes pour raison de congés de maternité... Ce qui contredit le commentaire figurant sous point 3

5. Transports et règlement interne

Le Comité de direction a entrepris une réflexion afin d'élaborer un nouveau Règlement des transports scolaires à soumettre ensuite au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Divers aspects contenus dans la LEO ont nécessité la rédaction d'un nouveau Règlement interne qui a été soumis à l'approbation du Département en décembre 2013.

6. Divers

Le planning des camps et sorties a pu être respecté ; les cours de ski dispensés durant deux jours aux classes des degrés 3 à 6 ont pu avoir lieu, l'enneigement ayant été suffisant.

B. AFFAIRES SOCIALES

1. DONS ET SUBSIDES

a) Subventions

A titre de subvention, la Commune du Chenit prend à sa charge les loyers de différentes institutions : jardin d'enfants *La Bouêberie*, bibliothèques du Brassus et du Sentier, Ecole de musique, antennes régionales du Centre Social Régional (CSR) et de l'Office Régional de placement (ORP).

b) École de musique de la Vallée de Joux

L'Ecole de musique de la Vallée de Joux (EMVJ) fait partie de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique (AVCEM).

Comme à l'habitude des auditions et des examens ont eu lieu, ainsi qu'un joli concert final.

Un important travail supplémentaire est engendré par l'application de la nouvelle Loi sur les écoles de musique (LEM). Les finances sont saines et le nombre des élèves est constant. Trois professeurs ont quitté l'école et deux nouveaux ont été engagés.

Monsieur Christophe Gingins a été élu président du comité, en remplacement de Monsieur Mario Cerutti, démissionnaire, lors de l'assemblée générale du 6 novembre 2013. Lors de cette même assemblée, les représentants des communes ont été nommés au comité, conformément à la LEM. Il s'agit de Messieurs Jean-Pierre Rochat pour la Commune du Lieu, Laurent Nydegger pour la Commune de L'Abbaye, et Christian Vullioud pour la Commune du Chenit.

Financièrement, l'EMVJ boucle l'exercice avec un résultat équilibré.

c) *TempoSquad*, centre de rencontre et d'animation socioculturelle

Animateurs socioculturels

- Florence Chabloz 0,8 EPT, a co-dirigé le centre jusqu'à fin mars 2013.
- Steeve Haller 0,7 EPT, a co-dirigé le centre, jusqu'au départ de Mme Chabloz, puis a repris l'entier de la direction avec 0,8 EPT.
- Laura Wenger 0,7 EPT, a pris ses fonctions en août.

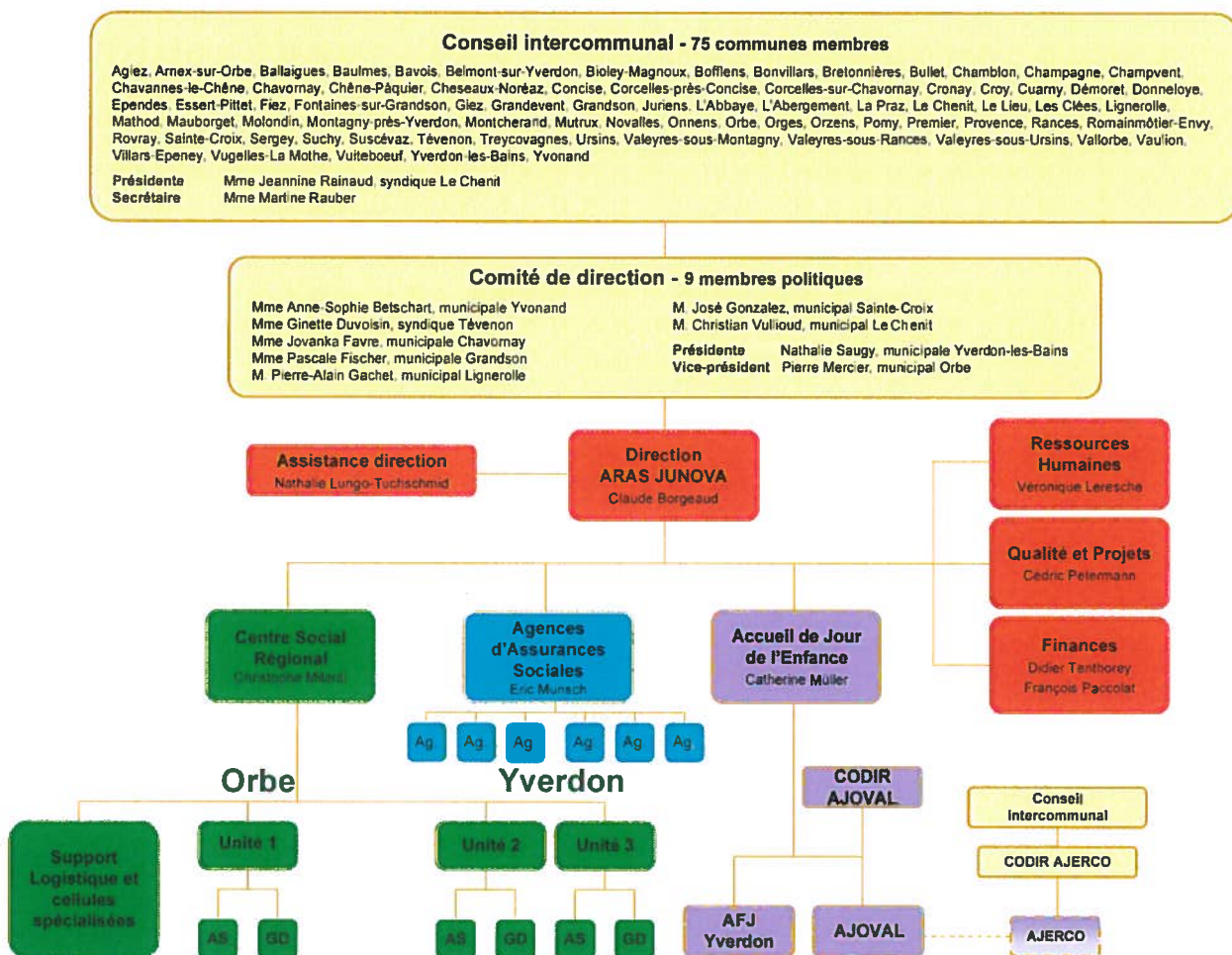
Faits marquants

- 7^e Fête la Musique, le 21 juin.
- Propositions de prise en charge de l'accueil parascolaire des 11-16 ans durant la pause de midi sur le site scolaire de Chez-le-Maître, organisation et prises de contact, mise en place de cet accueil dès la rentrée d'août.
- Présentation du *TempoSquad* dans les classes des 11 – 12 ans.
- En octobre, sortie Karting organisée par les jeunes.
- Participation à l'inauguration de l'unité d'accueil pour écolier *Le Chat Botté*. A cette occasion, diffusion de deux films présentant le *TempoSquad* et l'accueil parascolaire.
- Présentation par M. Haller de l'accueil parascolaire lors d'une émission de Val TV, en compagnie de Mme Magali Keusen, directrice des *Aristochats* et de M. Jean-Yves Grognez, directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux .
- 9^e Nuit du Conte, en novembre.
- Organisation d'une journée pour les petits par *Le Chat Botté*. Une vingtaine d'enfants sont venus au *TempoSquad* pour participer à des jeux d'équipes, des bricolages, de la cuisine et un repas. En outre, chaque enfant a participé à la préparation d'une soupe de courge et est reparti à la maison avec une portion de soupe.

2. SÉCURITÉ SOCIALE

a) Régionalisation de l'action sociale (RAS)

Organigramme de l'Association RAS Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA)



Agence d'assurances sociales (AAS)

Monsieur Eric Rochat, préposé, est employé à 100% par l'association RAS Cossonay-Orbe-La Vallée (ARAS). Il gère les dossiers des trois communes de la Vallée.

Genre d'affiliés (Commune du Chenit)

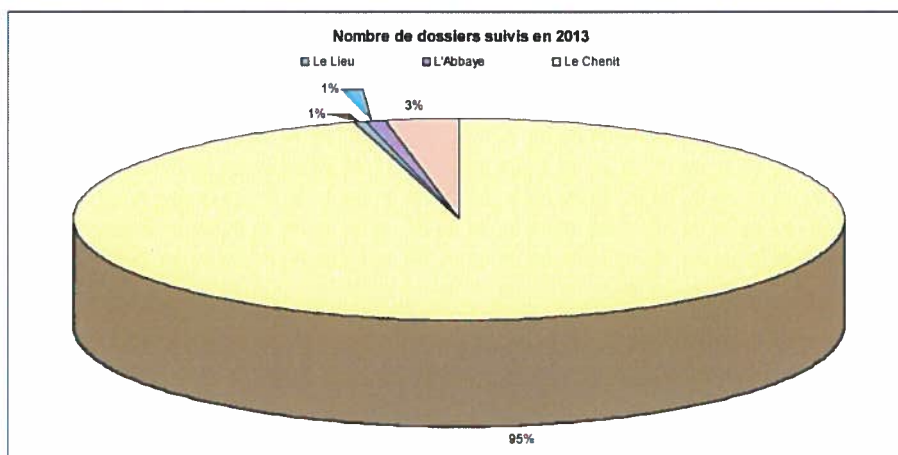
- Employeurs	111	- 34
- Personnes de condition indépendante	131	+ 13
- Personnes sans activité lucrative	174	+ 6
- Ayants droit aux allocations familiales	103	+ 16
- Ayants droit aux rentes AVS/AI	485	- 13
- Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	167	+ 1
- Ayants droit aux prestations complémentaires famille	13	+ 7
- Ayants droit à la rente-pont	1	+ 1
Total	1185	- 3

Centre social régional (CSR) - Antenne de la Vallée

Le nombre de dossiers suivis en 2013 pour les communes de la Vallée de Joux est de 145, divisé en :

- 23 dossiers pour la commune du Lieu,
- 25 pour la commune de l'Abbaye,
- 97 pour la commune du Chenit.

Le Centre Social Régional Jura-Nord vaudois ayant suivi au total 3'022 dossiers en 2013, pour la Vallée de Joux cela représente près de 4,8% de l'ensemble des dossiers.



Au 31 décembre 2013, le nombre de dossiers actifs pour l'ensemble de la Vallée de Joux est de 80, réparti en :

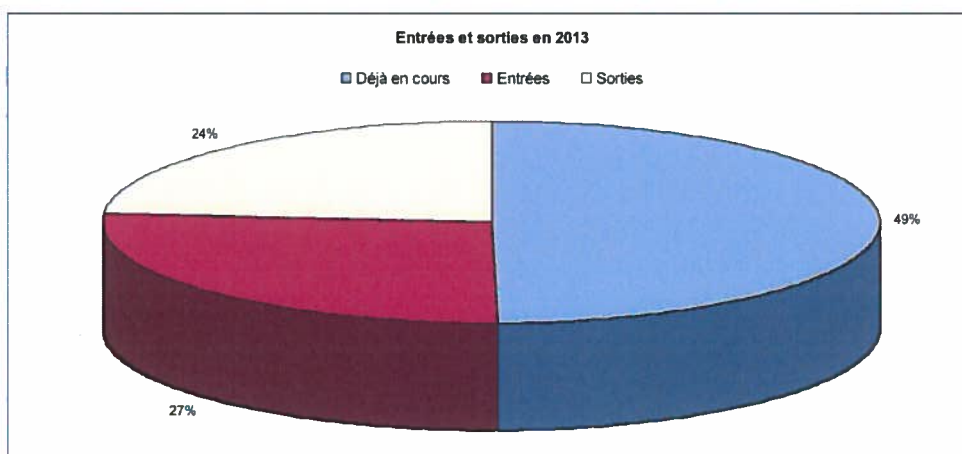
- 14 dossiers pour le Lieu,
- 12 dossiers pour l'Abbaye,
- 54 dossiers pour le Chenit.

Entrées dans le dispositif RI en 2012, 42 dossiers, répartis en :

- 6 dossiers pour Le Lieu
- 7 dossiers pour l'Abbaye,
- 32 dossiers pour le Chenit.

Sorties du dispositif RI en 2012, 37 dossiers, répartis en :

- 11 dossier pour Le Lieu
- 8 dossiers pour l'Abbaye,
- 30 dossiers pour le Chenit.



Comité de direction ARAS JUNOVA

Le Comité de direction de l'Association RAS Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA) est composé de Madame Nathalie Saugy (Yverdon-les-Bains), présidente, Monsieur Pierre Mercier (Orbe), vice-président, Madame Anne-Sophie Betschart (Yvonand), Madame Ginette Duvoisin (Tévenon), Madame Jovanka Favre (Chavornay), Madame Pascale Fischer (Grandson), Madame Patricia Hiertzeler (Montcherand), Monsieur José Gonzalez (Sainte-Croix), Monsieur Christian Vullioud (Le Chenit), Monsieur Claude Borgeaud (directeur ARAS JUNOVA), ce dernier avec voix consultative. Madame Hiertzeler ayant démissionné de son poste de municipale, elle est remplacée au 1^{er} janvier 2014 par Monsieur Pierre-Alain Gachet, municipal à Lignerolle.

Accueil collectif parascolaire

- L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) *Le Chat Botté* de 36 places a accueilli ses premiers écoliers sur le site scolaire de Chez-le-Maître, au Sentier, à la rentrée d'août. Gérée par la Fondation *Les Aristochats*, elle accueille les écoliers jusqu'à la 6^e année actuelle (environ 10 ans). La prise en charge est proposée pour la pause de midi (avec repas), le soir après l'école et durant les journées où les enfants ne sont pas à l'école. Un accueil durant les vacances scolaires est également possible pour la journée complète. Son taux de fréquentation est en constante augmentation ; on compte entre 2 et 3 ans pour une mise en route complète. Le déficit est couvert par les 3 communes de la Vallée. AJOVAL gère la facturation aux parents, ainsi que les subventions cantonales et fédérales qui sont redistribuées à la Fondation *Les Aristochats*.

Accueil familial de jour

- 107 accueillantes en milieu familial (AMF) ont assuré la prise en charge de 681 enfants soit un total de 273'718 heures d'accueil.
- Le nombre d'AMF reste stable mais nous constatons encore cette année, une augmentation des heures d'accueil (cf. tableau annexé).
- 3 coordinatrices se répartissent le secteur AJOVAL (Orbe & Vallon du Nozon ; Chavornay et environs ; Vallorbe-La Vallée de Joux).

Au total 1'306 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJOVAL en 2013.

Bureau de coordination

Les collaborateurs du bureau de coordination assurent notamment la calculation et la facturation centralisée des prestations aux parents. En 2013, 8'317 factures (4'028 pour l'accueil collectif ; 4'289 pour l'accueil familial) ont été émises. Le bureau établit également le salaire des accueillantes en milieu familial et assure la gestion des contrats de placement et de la liste d'attente centralisée

Conventions inter-réseaux et entreprises

Le réseau AJOVAL a lié des conventions ouvrant des possibilités d'accueil aux enfants dont les parents sont employés de l'entreprise Nestlé Orbe, des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois, de l'ARAS Junova. Des conventions ont également été signées avec les réseaux AJEMA, AJERCO, RéAgy, Efaje, Rymaje, RAdEGE.

Comité de direction AJOVAL

Le Comité de direction est composé de Madame Patricia Hiertzeler (Montcherand), présidente, Monsieur Christian Vullioud (Le Chenit), vice-président, Madame Francine Bréchon (Croy), Madame Madeline Dvorak (Vallorbe), Madame Jovanka Favre (Chavornay), Madame Anne-Claude Grandjean (Juriens), Madame Françoise Messer (Le Lieu), Monsieur Pierre-Alain Gachet (Lignerolle), Monsieur Pierre Mercier (Orbe), Monsieur Claude Borgeaud (directeur ARAS JUNOVA), Madame Catherine Müller (responsable réseau AJOVAL), ces deux derniers avec voix consultative.

3. SANTÉ PUBLIQUE

a) Association vaudoise d'aide et de soins à Domicile (AVASAD)

L'AVASAD est l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, association qui chapeaute les associations ou fondations qui gèrent les soins à domicile au niveau régional.

b) Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois (ASPMAD)

L'ASPMAD est l'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois, elle gère les 9 CMS de la région ainsi que divers services (Espace Prévention, TMR transports pour personnes à mobilité réduite, BUMA Bureau moyens auxiliaires, SECUTEL, etc.).

Le Comité de l'ASPAMD comprend 9 membres, dont 5 membres des communes, représentatifs de l'ensemble du territoire de l'Association. La Vallée de Joux n'a pas de représentant au sein de ce Comité. Néanmoins Madame Françoise Messer, Municipale au Lieu, est déléguée de l'ASPMAD à l'Association vaudoise d'aide et de soins à Domicile (AVASAD), et Messieurs Jean-Pierre Rochat, Syndic du Lieu, et Christian Vullioud sont membres de la Commission de gestion de l'ASPMAD.

L'ASPMAD a joué un rôle de pionnier en 2013 en mettant en place une nouvelle organisation des soins à domicile à l'aide de nouveaux outils (tablettes et smartphones), ainsi qu'une nouvelle structure des équipes. La presse donne écho de personnes mécontentes mais, comme dans d'autres domaines, les satisfaits ne se manifestent pas ou peu.

Une enquête a été faite auprès du personnel et il en ressort qu'il ne souhaiterait pas revenir à l'ancienne méthode.

L'organisation et le financement des soins à domicile doit composer avec de nombreuses contraintes : l'obligation de prise en charge, les besoins de la population, le respect des conditions de travail (horaires en particulier, ce qui explique parfois l'intervention de plusieurs soignants auprès d'une personne), les négociations de remboursement avec les assurances et les limites financières cantonales et communales.

c) Centre médico-social de la Vallée de Joux (CMS)

Le CMS est ouvert du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 17.00 heures les lundis, mardis, mercredis, jeudi et vendredis. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur le téléphone mobile de l'infirmière de service qui relève les messages régulièrement.

Les soins programmés sont assurés 365 jours sur 365, soir et week-end compris. Une permanence est assurée au CMS, en semaine de 16.00 à 17.00 heures, pour des soins infirmiers prescrits sur ordonnance par le médecin.

La permanence *parents-enfants* se tient le mardi de 15.45 à 17.15 heures, à la salle de Paroisse, en face du CMS.

Durant l'année 2013, 63 collaborateurs ont fourni des prestations pour le CMS de la Vallée, qui a pris en charge une moyenne mensuelle de 217 clients. Il a effectué 46'112 heures de travail, dont 26'804 ont été facturées aux assurances ou aux clients. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 12'509 heures de soins de base, 9'111 heures de ménage médico-social, 209 heures d'aide à la famille, 2'957 heures de soins infirmiers, 945 heures d'évaluation et 506 heures de prestations d'ergothérapie. Le CMS a une dotation de 1,1 EPT pour le poste d'assistante sociale.

11'601 repas froids ont été livrés à domicile. Le personnel a parcouru 298'875 km pour son travail.

4. CULTURE

a) Centre socioculturel de L'Esson

8 expositions ont été organisées à la Galerie de L'Esson :

- Henry MEYLAN (1895-1980) – Mine de plomb – Fusain – Encre – Gouache – Gravure - Lithographie 26 janvier au 17 février
- Osamu OSHIDA – « La Joie de Printemps » – Peinture 2 au 24 mars
- 38^e annuelle d'Art et d'Artisanat 6 au 14 avril
- « RESPIRATION »
Dominique HUMBLLOT, sculpture – Marianne CLAIRON, calligraphie 20 avril au 12 mai
- Marcel AMIGUET – Peintre, mélomane et aventurier 29 juin au 25 août
- « MOBILES & IMMOBILES »
Alex REMPE, peinture – Nicolas COEYTAUX, sculpture 7 au 29 septembre
- « Solitudes partagées » – Photographies
Marlène REZENNE-DUTOIT – Anne-Lise VULLIOUD 12 octobre au 3 novembre
- « Paysages du Jura et d'ailleurs »
Jean-Michel FAVARGER – Sérigraphies 16 novembre au 8 décembre

Le Comité d'exposition, en 2013, était co-présidé par Messieurs Luc Ramu et Alex Charmey, et composé de Madame Marianne Oberson, de Messieurs Henri Bulliard, Cyril Maillefer et Christian Vulliod, ce dernier représentant la Municipalité.

En plus de la Galerie, le centre est occupé par l'Espace Horloger de la Vallée de Joux et le centre de rencontre et d'animation socioculturelle *TempoSquad*.

La salle de réception du premier étage est toujours mise à disposition pour les consultations de l'*AcoustiCentre*.

b) Compagnie théâtrale *Les arTpenteurs*

Pour la sixième année consécutive, la Commune a invité la Compagnie théâtrale *Les arTpenteurs*. Celle-ci a présenté un spectacle sous chapiteau, sur la place de gymnastique du Sentier : *Louise M.*, inspiré par la vie et les écrits de Louise Michel, indignée du XIX^e siècle, les 7 et 8 juin. Trois représentations scolaires pour les 7^e, 8^e et 9^e années se sont déroulées les 6 et 7 juin. .

Christian VULLIOUD, Municipal

ROUTES ET TRAVAUX – GARAGE COMMUNAL - DEBLAI DES NEIGES

Rapport d'activité du Service des travaux pour l'année 2013

L'hiver 2012-2013 a été long. Les premières chutes de neige sont arrivées courant novembre, puis ont duré jusqu'en avril 2013. Nous avons, pour exemple, ouvert la route qui monte aux Begnines, le vendredi 31 mai.

Un hiver long implique une augmentation de sorties au déneigement, et plus d'usure des machines et des agrégats. Nous constatons également une plus forte consommation de carburant.

Comme chaque année, quelques 150 heures supplémentaires pour chacun des employés ont été effectuées. Ces heures ont été reprises en grande partie durant l'été, puisque en décembre 2013, la situation était redevenue normale.

Durant la période hivernale, des travaux de maintenance ont été effectués dans les collèges de la Fontaine, du Brassus, de Chez-le-Maître ainsi qu'à la garderie des Aristochats.

Le printemps arrivé, le service a procédé à la dépose des jalons et des barrières à neige, au nettoyage à la main des bords de routes et des espaces verts, à la remise en état des banquettes qui ont subi le passage des véhicules de déneigement, au colmatage des trous (nids de poule), au remplacement des bordures de trottoirs, à la réparation des grilles et regards. Par ailleurs, divers travaux de maçonnerie et de restauration de murs en pierres font partie des tâches quotidiennes de l'équipe des travaux. Il y a lieu de signaler que durant la période hivernale, de plus en plus de déchets sont jetés le long des routes (papiers, bouteilles etc...) ce qui implique un nombre d'heures important pour le nettoyage dès le retour des beaux jours.

Comme chaque année, de l'enrobé coulé à froid (Microsil) a été posé sur les routes suivantes :

Le Pont des Forges au Brassus (entre le dépôt Bianchi et le cimetière) ;
Le rue du Rocher au Brassus ;
aux Pignet-Dessus ;
et à Derrière la Côte.

Ce revêtement peu couteux au m² (environ 15 frs, déplacement et installation compris) garanti 7 à 10 ans, nous donne satisfaction et retarde le vieillissement des chaussées.

En plus de ces entretiens, l'équipe communale a flashé (gravillonné) une bonne partie de nos routes communales.

En 2013, 13'700 litres d'émulsion à base d'eau et 82 tonnes de gravillons ont été nécessaires. Le prix d'un litre d'émulsion est de Fr. 1.90/le litre et le gravillon se monte à Fr. 90.-- la tonne.

Nous avons remplacé les panneaux d'entrée de localité ainsi que certaines signalisations. Une réfection du marquage routier a également été réalisée.

Deux collaborateurs œuvrent pour l'installation et à l'encaissement des stands à la foire. Monsieur Pierre-André Golay s'occupe de tout ce qui est de la gestion administrative de ces deux foires.

Le balayage mécanique de nos routes se fait régulièrement avec notre balayeuse S3. Nous balayons, dans la mesure du possible, deux fois par année chacune de nos routes,

les cours d'écoles, et certains parkings. Des heures de balayage ont été effectuées par une entreprise externe pour les routes principales.

La tonte des espaces verts et gazons représente un travail important. On peut l'estimer à plus de 360 heures par saison. L'embauche de jeunes pendant la saison estivale aide le service considérablement.

L'entretien régulier des cimetières et la création du jardin du souvenir au Rocheray, ont été effectués par le service communal des routes et travaux.

S'agissant de la déchetterie, des travaux ont été entrepris au niveau de l'éclairage intérieur. Avec l'introduction de la taxe au sac et surtout la suppression de la benne à plastiques, des contrôles renforcés ont été nécessaires, ce qui a provoqué le mécontentement de certains citoyens.

Concernant les branchages, nous avons broyé quelques 700 m³. Le tiers de ces copeaux ont pu être utilisés comme combustible dans la centrale SOGEBOIS. Le système est bon. L'utilisation des copeaux par la centrale de chauffage à distance implique un suivi accru au niveau du déchiquetage, car, si les branches restent trop longtemps à l'air du temps, il est impossible de les valoriser dans la centrale. L'achat d'un broyeur permettra une meilleure organisation et de meilleurs résultats.

Pour le compte du Service forestier, nous avons effectué le bétonnage des fondations de la cabane *Pillichody* et la remise en état des alentours. Le bétonnage d'une dalle et le crépissage de deux murs au chalet du Grand-Crosset Dessous a également occupé nos collaborateurs, ainsi que l'élargissement de la route.

Comme chaque fin d'année, la pose des jalons plastiques et barrières à neige a été faite. Une centaine de douilles pour les piquets à neige ont été scellées.

Pour les années à venir, l'achat de ces jalons devrait être limité. Par ailleurs, une tournée est faite à la fin de l'automne afin de vérifier si certains arbres ou arbustes gênent le passage des engins de déneigement. Si c'est le cas, l'élagage est demandé aux propriétaires riverains ou programmé afin d'éviter les casses de rétroviseurs ou de gyrophares.

En ce qui concerne les nouvelles réalisations, (giratoires, ralentisseurs, aménagement de certains carrefours) la coopération est quotidienne entre le Municipal, le bureau technique et le chef de l'équipe communale, ce qui permet une approche multidisciplinaire lors des études que la commune conduit. Cette solution permet de concevoir des infrastructures qui facilitent le travail de tous.

Rapport d'activité du garage communal

Bâtiment et équipement

Le poste de découpage plasma, vieux d'une vingtaine d'année, a été remplacé par une machine plus performante permettant des découpes dans de l'acier de 25 mm d'épaisseur. Cet outil est particulièrement utilisé lors du remplacement des couteaux des lames à neige. Le personnel du Garage communal assure ainsi ce travail de façon régulière et autonome.

Equipements et Véhicules

Acquisitions

Comme expliqué, un gros coup dur avec le Bucher BU 200 (acheté en 2009) a particulièrement occupé l'équipe du garage. Une grave avarie à la fin décembre 2012 en cours de déneigement a été signalée. Le bris du châssis a été constaté. Le véhicule a été immédiatement mis hors service. Il s'est avéré par la suite qu'il était irréparable, et au vu de l'utilisation hivernale intense, que son remplacement était indispensable. L'entreprise Bucher, qui avait pourtant garanti le montage de l'étrave a assumé ses responsabilités en nous mettant gratuitement à disposition un véhicule de démonstration Ladog 1550 T. L'essai de ce véhicule durant tout l'hiver ayant été concluant, une offre pour un véhicule neuf a été demandée. La livraison a été effectuée à la mi-novembre 2013.

Le Citroën C15 ayant subi les affres du sel durant 8 ans a été remplacé par un Renault Kangoo entièrement électrique et donc « 0% de rejet de CO2 ». C'est un investissement total de Fr. 26'700.-, pour le véhicule ainsi que pour la borne de recharge et son installation qui a été consenti.

Notre balayeuse Speedbroom de la maison Boschung datait de 2004. Le temps de la remplacer était donc venu. Nous sommes restés fidèles à ce constructeur en faisant l'acquisition de l'évolution de notre balayeuse qui se nomme maintenant « S3 ».

Une étrave Sicometal a été achetée pour la chargeuse Volvo L70. L'ancienne qui a servi durant 16 hivers est gardée pour le dépannage.

Entretien des véhicules et du matériel

Pour information, 13h de déneigement (journée type en cas de neige continue) impliquant tous les véhicules, représente une consommation de près de mille litres de diesel. L'hiver passé a nécessité une consommation accrue de carburant vu les nombreuses heures effectuées.

Outre la problématique du véhicule BU 200, nous devons déplorer la casse de la turbine de la fraise à neige de la Meili1400 et du moteur d'entraînement de la saleuse sur le camion MAN. Comme toujours, l'entretien et la recharge des chaînes à neige en fin de saison représentent des travaux importants.

L'entretien du parc des véhicules a suivi son cours normal tout au long de l'année. Une attention particulière a été apportée aux installations hydrauliques de certains véhicules sur lesquels de nombreux tuyaux ont été remplacés avant leur rupture. Cela évite des incidents fâcheux sur le terrain.

Monsieur Nicolas Bianchi, mécanicien auto et chauffeur poids lourd, a rejoint notre équipe début janvier 2013. Son occupation annuelle représente environ 75% de travail à l'atelier, 20% pour le déneigement et 5% des travaux divers avec l'équipe communale. Cet engagement était absolument nécessaire au vu du travail trop important pour une seule personne. En plus, la présence de deux collaborateurs au garage garantit la permanence lors des vacances ou en cas d'arrêt maladie ou accident de l'un ou de l'autre des mécaniciens.

A noter que M. Lucien Jaquier participe aux piquets des centrales de chauffe Sogebos et Brassusbos un weekend par mois.

Perspectives 2014

Avec un réseau de trottoirs se développant et en tenant compte de la piste cyclable à venir, un véhicule supplémentaire pour leur déneigement avec lame à neige, saleuse et fraiseuse à neige rejoindra notre parc de machines et nous permettra de disposer d'un petit véhicule 2 places avec pont basculant sur 3 côtés pour la période estivale.

Notre parc de véhicules et machines est globalement en bon état de fonctionnement général. Certains véhicules ont tout de même de l'âge, en particulier notre Unimog U90 de 1994, dont son remplacement n'est pas envisagé,...malgré sa présence indispensable comme véhicule tracteur en période hivernale et pour certains travaux hors des sentiers carrossables. Il aura besoin d'une révision assez conséquente au niveau de la boîte à vitesses et du moteur. Ce travail sera entrepris durant l'été.

Olivier BAUDAT, Municipal

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENERGIE - POLICE

A. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision du plan des zones, nouveau plan général d'affectation (PGA)

Depuis 2001 déjà, l'élaboration et les négociations se succèdent avec le difficile objectif de passer dans le chat de l'aiguille du plan directeur cantonal. Si initialement, il s'agissait de faire juste un lifting du plan des zones de 1986 afin de le mettre au goût du jour et de l'adapter aux réalités et besoins de la commune, aujourd'hui on parle de mesures restrictives et inapplicables en l'état. Suite à d'intenses discussions en 2010 et 2011, une solution acceptable pour tous avait été enfin trouvée. Mais, depuis, l'Etat a voulu imposer une nouvelle méthode de calcul qui redéfinit notre potentiel constructible et péjore encore notre droit à bâtir. En clair, plus de la moitié des terrains constructibles de la commune devraient être dézonés. Ces contraintes sont renforcées avec l'acceptation par le peuple Suisse de la nouvelle Loi fédérale sur l'Aménagement du territoire (LAT) le 3 mars 2013. Forte de ce constat la Municipalité a suspendu ses travaux et attendant d'être en possession des éléments nécessaires pour réaliser un travail de qualité. La Municipalité attend également des informations complémentaires sur la mise en œuvre de cette loi et notamment, de pouvoir consulter la jurisprudence qui va fatalement apparaître ces prochaines années.

Le soussigné aime à rappeler que si la propriété n'est pas reconnue, si elle est bafouée, c'est l'Homme lui-même qui est bafoué et n'est pas reconnu !

Campagne Mobilité d'entreprise

Le projet *Interreg* en matière de mobilité des entreprises est entré en vigueur dans sa phase d'assistance et de coaching des entreprises en 2012. Cette phase tant attendue, porte ses fruits même s'il est difficile d'en mesurer les conséquences au vu de la croissance du nombre d'emplois à la Vallée de Joux. Sous la pression des autorités, les entreprises esquissent des projets pour mettre à disposition des bus et promouvoir le covoiturage. Et depuis décembre 2012 un train reliant Pontarlier à Vallorbe a été mis en place. Ce convoi, destiné aux frontaliers est un outil supplémentaire pour améliorer l'offre faite aux pendulaires. Il semble être apprécié. Afin d'optimiser les taux de remplissage, les entreprises de la place ont aménagé leurs horaires de travail et permettent aux usagers d'utiliser ce moyen de transport.

Plan de Quartier du Rocheray

Les plans et règlements ont été acceptés par la Municipalité au début de l'année 2012. Le projet après avoir été analysé de façon préliminaire durant 5 mois dans les services de l'Etat a été retourné avec pas moins de 22 pages de remarques et demandes de correction. Ces remarques ont toutes été traitées. Une délégation de la Municipalité a rencontré les différents services de l'Etat concernés au début 2013 puis en automne afin de pouvoir finaliser le projet et le présenter au Conseil Communal en 2014. A ce jour, le dossier est entre les mains des services cantonaux pour un deuxième examen.

Plan de Quartier les Ordon II

Suite à l'évaluation des besoins en terrains industriels constructibles sur la Commune du Chenit et dans le cadre d'une évaluation portant sur la Vallée de Joux, l'Etat de Vaud était entré en matière pour dézoner 4 hectares de terrain à l'entrée Est du Brassus.

Ceci nécessite à terme l'élaboration d'un plan de quartier pour pouvoir l'exploiter. Le travail d'élaboration a débuté en 2012, il a été analysé pendant presque six mois par les services de l'Etat et retourné avec son lot de remarques (25 pages). La Municipalité avec l'aide du Bureau Technique Communal et du bureau d'études techniques Thorens & associés ont répondu et apporté les différents correctifs demandés afin de pouvoir renvoyer le tout en deuxième examen. La Municipalité espère également présenter ce nouveau plan de quartier des Ordon II au Conseil Communal en 2014. A noter que l'évaluation des besoins en terrains industriels et les discussions avec le service de l'économie se font en étroite collaboration avec l'ADAEV.

Permis de construire

La tendance de 2011 en matière de construction s'est confirmée en 2012 et en 2013 puisque 43 demandes de permis de construire ont été déposées. Six d'entre elles portaient sur des immeubles locatifs.

A noter que pas moins de 78 autorisations par voie de dispenses d'enquête ont été octroyées, ce qui représente un record.

Commission de salubrité

Huit après-midis ainsi que des rendez-vous ponctuels ont été consacrés pour des visites de la commission. Près de 32 dossiers ont été contrôlés. Ces visites ont permis de délivrer 20 permis d'habiter ou d'utiliser. Pour les autres cas, les dossiers ont été placés en attente de corrections, de compléments ou simplement de finition des travaux.

Il faut remarquer qu'en 2013, la commission de salubrité n'a pas dû intervenir pour des raisons d'hygiène ou de délabrement de logement. Lors de ce genre de visite, la commission est accompagnée d'un médecin, permettant une approche sociale de la situation.

B. ENERGIES RENOUVELABLES

14 demandes (15 en 2011, et 19 en 2012) ont été déposées et 12 subsides versés. Cela représente un montant total de Frs 38'000.-

C. POLICE

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'organisation de la Police Vaudoise (LoPV) au 1^{er} janvier 2012. Les anciens contrats de prestations signés par les communes ne sont plus valables. Après deux années de fonctionnement, les autorités sont satisfaites des résultats de la gendarmerie sur le terrain. Les autorités restent vigilantes et veillent afin que l'Etat de Vaud tienne ses promesses et maintienne les gendarmes au Sentier.

A noter que depuis le 1^{er} septembre 2013, une présence policière 24/24 est opérationnelle. Pour ce faire, l'équipe du poste du Sentier est renforcée par une patrouille de 20.00 heures jusqu'à 5.00 heures du matin. Cette patrouille effectue son service sur le secteur Vallée de Joux et Vallorbe.

D'intenses efforts et quelques vifs échanges ont été nécessaires afin d'améliorer la collaboration entre la Municipalité et la Gendarmerie, afin de pouvoir faire entendre nos souhaits quant à la mission de ces patrouilles.

Champignons

Le contrôle des champignons est assuré par Monsieur Daniel Wild.

Contrôle de l'eau du lac et de la piscine du Centre sportif

La qualité hygiénique de l'eau de Lac de Joux, des plages du Rocheray et du Camping est contrôlée par le laboratoire cantonal. Les prélèvements sont effectués par le Service des eaux de la commune. Aucune anomalie importante n'a été signalée en 2013.

Marchés et foires

De mai à octobre, le marché du jeudi à lieu à la Grand'Rue entre la BCV et les galeries du Progrès.

Comme à l'accoutumé, les deux foires se sont déroulées le 18 mai et le 6 octobre 2013. La foire de printemps a eu lieu au centre du Sentier entre le restaurant la Valeur du Temps et la pharmacie Zeberli. Exceptionnellement la foire d'automne a été déplacée sur le parking du VIC. En effet au vu du nombre de manifestations ce jour-là, impliquant des fermetures de routes, la Municipalité s'est vu contrainte de déplacer la foire pour des raisons de sécurité. Consciente des désagréments occasionnés pour certains commerçants de la place, la Municipalité rappelle qu'il s'agissait ici de mesures exceptionnelles afin de garantir la sécurité de chacun.

Services funèbres

L'affichage et le désaffichage ont été assurés par le personnel communal pour 54 décès (50 en 2012, 45 en 2011 et 45 en 2010).

Police des établissements publics-Manifestations

Il n'y a pas eu de plaintes au voisinage des établissements du Brassus et du Sentier en 2013. Surtout à cause du changement d'affectation d'un établissement du Sentier, passant de pub à Tea-Room. La Municipalité a rappelé aux tenanciers leurs devoirs vis-à-vis de l'ordre public dans et aux abords de leurs établissements et demandé à la gendarmerie de contrôler systématiquement lors de rondes nocturnes le respect de l'heure de fermeture des établissements. Afin de mieux pouvoir synchroniser ces efforts, la Municipalité a demandé de connaître le programme des établissements 6 mois à l'avance. Ces mesures mises en vigueur en 2010 ont permis de limiter les nuisances. Ainsi 2011, 2012, et 2013 ont été sensiblement plus calmes.

Le cas d'un établissement a nécessité la mise en place de mesures particulières afin de trouver une solution adéquate à divers problèmes constatés en cours d'année. Cette solution permet aux tenanciers d'envisager les travaux à entreprendre afin de poursuivre une activité conforme à la loi. De son côté, la Municipalité s'efforce de trouver une solution acceptable pour tous.

Balisage – Signalisation

Monsieur Pierre-André GOLAY, Agent communal, s'occupe du balisage et de la définition du marquage des routes communales et des parcs. Ces marquages sont ensuite effectués par une entreprise spécialisée.

Stives MORAND, Municipal

FORETS – ALPAGES – DOMAINES - PROTECTION CIVILE

Personnel forestier

- 1 garde forestier: M. Rémy MEYLAN
- 1 contremaître forestier: M. Yves GOLAY.
- 4 forestiers bûcherons : MM. Patrick BRATSCHI, Yann DEPRAZ, Valentin MEYLAN et Etienne LECOULTRE.
- M. Gregory PEREZ, apprenti forestier-bûcheron de 3^{ème} année.
- MM LECOULTRE et GOLAY durant la période hivernale soit du 1^{er} décembre au 31 mars tracent les pistes de ski de fond au MARCHAIRUZ et à la THOMASSETTE. Ils sont également suppléés par MM. Yann DEPRAZ et Rémy MEYLAN

Entreprises employées

- BMEF, Vaulion
- Forêt 2000, Le Sentier
- Pascal Rachet, Le Brassus
- Ringo Piguet, Le Brassus
- Rémy Gaillard SA, Sergey (écorçage des bois)

Exploitation

- Possibilité: 9'500 sylv
- Sylv martelées: 10'440 sylv, soit 110 % de la possibilité.
- Rendement en m³ : 7'464.829m³ résineux et feuillus y compris pour la Bourse G.-H.Piguet, (rendement sylve 0.71 m³, réel pour 1 style martelée)

La reconnaissance de ce volume s'est faite :

- Cubage traditionnel 39 % du volume total
- Cubage usine 61% du volume total

La méthode d'exploitation de ce volume correspond :

- Exploitation traditionnelle 53%
- Exploitation semi mécanisée 47 %
- Exploitation effectuée par l'équipe du triage 38%
- Exploitation par des entreprises régionales 62 %

Sylviculture

La surface traitée en soins cultureux du type soins modérés ou biodiversité effectués par les forestiers-bûcherons de la commune et des entreprises privées s'élève à 628'302 m² (62.83 ha).

Chemins et places à bois

- Environ 10'700 m' de chemins entretenus (élargissement et nettoyage)

Entretien et nettoyage des places à bois, élimination des écorces et remise en état.

- Réfection complète d'une partie du chemin des Aubert environ 1'200 m' (flashage et gravillonnage).
- Fin de la réfection du chemin Bärtschi en chaille, ainsi que du chemin de la Molasse également en chaille environ 2'000 m'.
- Réfection des renvois d'eau sur les Grands Plats.

Refuges

- Entretien courant des refuges : réparation des tables, des bancs, des fourneaux, des tuyaux, création de fenêtres dans certains refuges, approvisionnement en bois de feu et nettoyage des alentours.
- Rénovation complète du refuge de la Pilichody.
- Remise à niveau du refuge du Bois Carré.
- Réfection de la barrière autour de Poêle-Chaud.

Hangar forestier

- Confection de tables, bancs, bacs à fleurs et fontaines en bois rond
- Fabrication de tavillons
- Fabrication de bois de feu
- Divers entretiens pour refuges et chalets d'alpages
- Réorganisation du hangar en prévision de l'agrandissement de Sogebois.

Alpages

- Exploitation semi mécanisée sur les pâturages des Begnines, avec nettoyage des branches (mise en tas et feu)
- Elargissement de l'entrée du chemin des Grands Crosets Dessous par l'équipe communal.

Divers

- Entretien du sentier pédestre du Mas des Grandes Roches
- Plantation de tilleuls au cimetière du Brassus
- L'équipe forestière a renforcé l'équipe communale des routes pour le déneigement, à noter l'excellente collaboration entre les deux services
- Entretien des clôtures autour des gouffres proches des chemins forestiers
- Coupe des rejets en dessous du camping du Rocheray et entre la Golisse et le chemin des Rosiers.

Subventions

- Soins aux forêts Fr 70'654.15
- Participation aux tâches étatiques du garde forestier Fr 55'029.—
- Redevance carburant Fr. 5'678.50

Rémy MEYLAN, garde-forestier

Parc naturel régional Jura Vaudois

Le Parc Jura vaudois est constitué de 30 communes qui forment un territoire de 530 km² environ 20 % du canton de Vaud. Ces dernières se sont unies jusqu'en 2022 afin de développer des projets visant à :

- Préserver le patrimoine naturel et paysager
- Développer des activités économique durables
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

Composition du comité

François Laurent Althaus, municipal Arzier-le-Muids, Président
 Bertrand Meylan, Municipal Le Chenit, Vice-Président
 Michèle Arber, Municipale L'Isle
 Jean-Daniel Bertholet, Municipal Bière
 Michael Brülmann, Municipal Le Lieu
 Pierre Hofmann, Municipal Trelex
 Pierre Miauton, Municipal Bassin
 Guy Reymond, Municipal Vaulion

Eric Duruz, ADAEV

Olivier Bédary, représentant des milieux agricoles

Gilbert Paquet, Pro Natura Vaud, représentant des milieux environnementaux

Vasja Zalokar, Nyon Région tourisme, représentant des milieux touristiques

2013 fut la première année du Parc Jura Vaudois avec son statut de parc naturel régional. Le comité a siégé à 10 reprises.

L'équipe de coordination se compose des personnes suivantes :

Olivier Schär, directeur (90 %)

Michèle Rüfenach, responsable comptable et administrative (60 %)

Jean-Christophe Fallet, chef de projets *alpage & agriculture* (70 %)

Clément Romy, chef de projets *nature & paysage* (90 %)

Marie Laperrière, cheffe de projets *tourisme durable* (80 %)

Rémi Vuichard, chef de projet *sensibilisation & communication* (80 %)

Chantal Stegmüller Darriulat, assistante de projet (30 % CDD fin 2015)

Mathieu Mayencourt, assistant de projet (80 % CDD fin 2015)

Cela représente l'équivalent de 5.8 ETP

De plus le fonctionnement du Parc Jura vaudois s'appuie sur d'autres personnes engagées de manière temporaire, comme des animatrices pédagogiques ou des civilistes.

Diverses actions ont été réalisées dans le cadre des projets du Parc Jura Vaudois, nous en avons directement ou indirectement bénéficié, en voici un bref aperçu :

- Restauration de 1.5 km de murs en pierre sèche (100 m pour notre commune)
- Poursuite de la réalisation de l'étude agritourisme sur les alpages (Grands Plats de Bise)
- Elaboration et promotion d'une offre de randonnée combinée avec les transports publics
- Valorisation et promotion de 17 places pic-nic particulièrement cohérentes avec la charte (Les Entonnoirs au Rocheray)
- Production et pose de présentoirs à documents dans les offices du tourisme
- Participation à l'élaboration du plan de gestion des activités touristiques du District Franc Fédéral du Noirmont
- Partenariat avec les banques Raiffeisen dans le cadre d'une promotion annuelle réservée à ses sociétaires.

Le rapport de gestion 2013 peut être consulté sur le site internet du Parc (www.parcjuravaudois.ch).

Forêt

Un nouveau plan de gestion des forêts communales nous a été présenté par M. Gétaz, Inspecteur des forêts du 11^{ème} arrondissement. Ce plan de gestion a été élaboré par le bureau d'études F. Drollinger. Le coût de cet important travail a été entièrement financé par le solde d'un fonds alimenté à l'époque par les propriétaires forestiers du 11^{ème} arrondissement. Ce plan de gestion doit être signé au printemps 2014. Cela engendrera une hausse sensible de nos possibilités de coupe et la mise en œuvre de ce plan de gestion débutera de manière effective en 2015.

Alpages

Nous sommes toujours dans l'attente du feu vert des améliorations foncières (AF) pour pouvoir débiter les réfections des toits des Grands-Crosets Dessous, des Grandes Chaumilles et du Couchant.

Divers travaux d'entretien prévus au budget n'ont malheureusement pas pu être effectués en 2013. L'hiver 2012-2013 a été particulièrement rigoureux et une bonne partie de nos alpages se situent souvent à une altitude supérieure à 1300 mètres, il est parfois difficile de s'organiser de

façon optimale. Les travaux doivent impérativement être effectués entre juin et septembre. A l'avenir, une meilleure coordination avec les entreprises devra être mise en place.

Je profite de ces lignes pour remercier toute l'équipe du service forestier pour le travail accompli durant cette année 2013 et je remercie également nos amodiataires pour leur investissement à la bonne tenue de tous nos alpages.

Bertrand MEYLAN

PROTECTION CIVILE

ETAT MAJOR

L'Etat major est resté identique. Il se constituait des membres suivants :

Maj Reynald Gay	Chef ORPC
Cap Jean-Michel Cuennet	Suppl. Chef ORPC
Cap André Wagner	CS transmission
Cap Natacha Jaccoud - Gay	CS protection atomique-chimique
Lt David Dougoud	Assistance
App Alain Rochat	Renseignements

Notre CS transmissions André Wagner nous quitte cette fin d'année en raison d'âge après de nombreuses années de services. Je le remercie pour tout son investissement au sein de la Protection Civile.

EFFECTIFS

En 2013, notre effectif FAR était de 103 membres. Celui de la FIR se trouve actuellement à 31 personnes. Les effectifs sont semblables à 2012.

COURS DE REPETITION ORGANISES DANS LA REGION

21.01.2013	rapport préparatoire au cours de cadres CR instruction
06.02.2013	essai fédéral d'alarme
25.02.2013	Cours de cadre au CR instruction FIR
01.03.2013	cours instruction FIR
13.03.2013	rapport EM
21.05.2013	cours instruction FIR
05.06.2013	rapport préparatoire au cours de cadre et cours de conduite Slow up
12.06.2013	rapports EM
18.06.2013	cours instruction FIR
26.06.2013	cours de cadre pour CR slow up
05.07 au 08.07	engagement slow up
30.08.2013	Cours de cadre au CR appuis-séc Montage ponton Dragonniers
01.09.2013	engagement Dragonniers
04.09.2013	rapport EM
10.09.2013	cours instruction FIR
18.09.2013	Cours de cadre au CR places protégées
21.09.2013	engagement fête du vacherin
27.09 au 04.10	CR CP appuis-séc (construction passerelle Centre sportif et au-dessus de l'hôpital)
01.10 au 04.10	CR places protégées
13.11.2013	rapport EM
19.11.2013	cours instruction FIR

ESSAI FEDERAL D'ALARME

En parallèle des essais de sirènes, deux équipes ont visité cinq classes d'école aux Cytises, pour donner une information sur ce que représente l'alarme et le comportement à adopter en cas de déclenchement de sirènes.

Au niveau des sirènes fixes, le déclenchement des alarmes a été fait via la CTA, le SSCM, le KGI,

ainsi qu'au pied des sirènes. Tout a parfaitement fonctionné.

Les sirènes mobiles ont été également testées avec un résultat positif.

Lors de ces essais, nous avons la visite de M. Olivier Duvoisin, inspecteur cantonal.

RAPPORTS D'ETAT MAJOR

Quatre rapports d'EM ont été organisés. Ces journées étaient divisées en deux parties: Les matinées étaient consacrées à la mise en ordre de divers documents, ainsi que d'OM matériel en prévision de la remise de la région à mon successeur en 2014. Les suites des rapports concernaient les planifications et organisations de la région.

SLOW UP

Les missions de cette édition pour la PCi étaient les suivantes :

- Sécuriser la descente des Charbonnières
- Distribution du matériel publicitaire aux différentes sociétés (tentes, tables, parasols, tables, frigos, etc....)
- Formation des responsables des parcs et circulation en collaboration avec la gendarmerie
- Organisation du poste de commandement à l'Abbaye
- Conduite du poste de commandement et renseignements sur le terrain
- Gestion des parcs, enfants perdus, etc....

35 personnes ont participé à ce cours pour un total de 85 jours de service. Comme toujours, nous avons eu une excellente collaboration avec la gendarmerie.

DRAGONBOAT

Pour cette année, nous avons construit deux pontons lors d'un cours.

L'effectif pour cette journée était de 4 personnes. Comme les années précédentes, une classe d'école de Genève participait au parage des véhicules sous la conduite de la PCi.

FETE DU VACHERIN

La PCi a organisé la mise en place des rubalises pour les différents parkings.

Pour le jour de la manifestation, deux personnes PC ont dirigé une équipe de personnes de la Gym du Lieu. Très bonne collaboration et un énorme afflux de véhicules.

COURS FIR

4 cours de répétition pour notre équipe de la FIR. Horaire de ces cours : de 15h00 à 23h00.

Les thèmes abordés ont été :

- Eclairage de grande envergure pour illuminer la piste de luge du Marchairuz et but de l'exercice : test des 27KW (Excellente participation de la part du public environ 50 participants)
- Démontage de la passerelle du centre sportif qui était devenue dangereuse suite au vieillissement de certaines pièces maitresse de la construction.
- Utilisation du matériel de galerie dans le gouffre du Marchairuz avec exercice de prise en charge de blessé, connaissance de nœuds, assurage, transmissions souterraines, système de palan pour remonter les hommes et le matériel.
- Motopompes type 1, bac de rétention d'eau, transport d'eau sur plusieurs centaines de mètres.

CR APPUI du 27 septembre au 4 octobre

Reconstruction de la passerelle sur l'Orbe en face du centre sportif. Ce pont de 22 m de long et d'un poids de 14 tonnes a été entièrement réalisé par les hommes de la protection civile. La taille, le déplacement des charges et la mise en place ont été un excellent moyen d'entraîner la section pionnier. L'inauguration de la passerelle a eu lieu dans la soirée du 10 octobre à côté du centre sportif.

En parallèle, une deuxième passerelle de 12 m de long était construite et installée dans la Sagne au-dessus de l'hôpital. Des bancs ont été réalisés et installés près de cette passerelle.

32 personnes ont participé à ce cours, ce qui représente 120 jours de service.

CR PLACES PROT

Un cours de quatre jours a été organisé pour visiter des petits abris individuels sur la commune du Chenit. 12 personnes y ont participé. Une trentaine d'abris ont été contrôlés. L'état de ces abris est en général bon mis à part 2 qui sont inutilisables.

VEHICULE

Notre véhicule a été expertisé en janvier 2013. Nous avons de gros frais pour la carrosserie, mais la mécanique est en ordre. Il est reparti pour deux ans. Une étude est en cours pour acquérir un nouveau véhicule.

MATERIEL

A la demande du canton, un tri du matériel a été effectué afin d'éliminer celui devenu obsolète. Il a été conditionné sur des palettes et transporté à l'arsenal de Morges pour destruction ou recyclage.

Il s'agit principalement d'anciens masques de protection avec cartouches au charbon, de sacoches sanitaires, de projecteurs Tiley, de seaux- pompe, de pèlerines AC, de tenues PCi bleues, etc.

Deux sirènes mobiles défectueuses ont été échangées.

Actuellement, le matériel est principalement stocké au local Sus-la-Rose à L'Abbaye. Du matériel de réserve est stocké au stand de tir au Sentier et dans l'abri des Charbonnières.

CONCLUSION

Au terme de mon rapport pour cette dernière année de PCi, riche en exercices motivants, je souhaite au futur commandant autant de plaisir que j'ai eu à diriger la Protection civile durant ces 27 années de commandement.

Je profite une dernière fois de remercier la cheffe d'office pour son travail accompli tout au long de ces années, les membres de mon état major pour leur fidélité, leur travail et leur engagement.

Maj Reynald GAY, Commandant

BATIMENTS - TEMPLES - CIMETIERES - POMPES FUNEBRES

A. BATIMENTS

Bâtiment

Bâtiments Communaux

L'installation du système de fermeture électronique des bâtiments est réalisée selon le planning prévu. Ce système donne entière satisfaction et simplifie énormément la gestion des clés.

Hôtel de Ville (Administration et hôtel-restaurant)

Les travaux importants de rénovation des chambres ont été réalisés durant le premier semestre et donnent entière satisfaction tant aux usagés qu'aux tenanciers.

Un ascenseur a été installé dans la partie "Hôtel" de l'Hôtel de Ville afin de desservir les quatre niveaux du bâtiment.

Les travaux de la place de l'Hôtel de Ville ont débuté en août, la pose de la fontaine à eau et l'arborisation sera terminée au printemps 2014.

Bâtiments divers : Stand, garages, roulotte WC et divers

Le remplacement de deux portes des WC des Entonnoirs suite à du vandalisme début juillet a été nécessaire. Cette dépense n'était pas prévue.

Bâtiment de la Cantonnette et locaux annexes

La modernisation et mise aux normes du transmetteur d'alarme du bâtiment a été effectuée durant le troisième trimestre.

Avec les années, la vaisselle se faisait insuffisante. Elle a été remplacée et complétée. La Municipalité a opté pour les mêmes couverts que le réfectoire scolaire pour simplifier les achats et la gestion des stocks.

Bâtiment de l'ESSOR

Une transformation du chauffage de type industriel a été entreprise dans les locaux du Tempo Squad. Seuls les travaux d'entretien courant du bâtiment ont été réalisés durant l'année.

Bâtiment des Saugettes et garderie d'enfants

Aucun gros travaux n'ont été entrepris dans la garderie, étant donné que de lourdes transformations sont prévues en 2014.

1. BÂTIMENTS PRIMAIRE

Collège de la Fontaine et salle de gym (Le Brassus)

Une couche de peinture dans les sous-sols a été réalisée par l'équipe communale durant les périodes creuses de l'hiver. Ces travaux d'entretien permettront la pose de parois en clairevoie et de créer des box de rangements dans les classes.

2. BÂTIMENTS SECONDAIRE

Centre scolaire de Chez-le-Maître

- Réfectoire scolaire, de la bibliothèque et de l'UAPE (1er étape)

La mise en service du bâtiment est intervenue comme prévu lors de la rentrée scolaire d'août 2013. Les délais ont été strictement tenus par l'entreprise générale. Après quelques réglages, les locaux donnent entière satisfaction à leurs utilisateurs.

- Salles de classe (2ème étape)

Les travaux de construction ont débuté mi-juillet, la mise sous toit du bâtiment est intervenue pour les fêtes de fin d'année. La livraison finale est prévue pour courant juillet 2014. Tout comme l'immeuble précédent, le Municipal responsable assiste aux réunions de chantier hebdomadaires en compagnie des membres de la direction l'Etablissement Primaire et Secondaire.

- Centre scolaire de Chez-le-Maître

Les fenêtres des salles de travaux manuels ont été changées durant les vacances d'été. Les travaux devenaient impératifs vu leur vétusté.

B. TEMPLES ET CULTES

Un court-circuit a endommagé la chaire de l'Eglise du Brassus. Le remplacement des battants des quatre cloches et la modernisation de l'installation de sonnerie du même temple a été réalisée par l'entreprise Baer AG.

C. CIMETIERES

Le Jardin du Souvenir a été créé et les alentours aménagés, arborisés et fleuris. Ce lieu utilisé pour la dépose d'urne funéraire a déjà été employé à plusieurs reprises par les Pompes Funèbres durant le deuxième semestre.

D. POMPES FUNEBRES

En 2013, les recettes et le nombre de décès sont comparables à l'année 2012. Au vu des résultats annuels 2013, l'excédent a été redistribué aux communes selon la clé de répartition par habitants. A noter que la tenue des comptes est établie par le boursier de la Commune du Lieu, responsable pour ce qui touche les Pompes Funèbres Vallée de Joux (Service intercommunal).

David PIGUET, Municipal

Le Sentier, le 8 mai 2014

Comptes 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'411'069.95	284'773.85	3'990'185.00	298'100.00	4'016'126.91	392'112.55
10	AUTORITES	518'862.33	15'557.70	505'200.00	13'000.00	519'449.40	16'900.90
100	CONSEIL COMMUNAL	59'860.63		57'100.00		59'630.15	
100.3003.1	JETONS DE PRESENCE COMM. DE GESTION	13'780.00		11'000.00		13'900.00	
100.3003.2	BUREAUX DE VOTE	2'284.80		6'000.00		3'993.20	
100.3012	TRAITEMENTS PDT & SECRETAIRE	14'815.00		12'500.00		12'830.00	
100.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'287.95		1'100.00		1'130.05	
100.3101	IMPRIMES, BUREAU, ANNONCES	2'230.98		3'500.00		3'348.00	
100.3170	COURSE CC, COMM. GESTION	7'003.90		7'000.00		8'528.90	
100.3182	DIFFUSION SEANCES SUR VAL TV	18'458.00		16'000.00		15'900.00	
101	MUNICIPALITE	459'001.70	15'557.70	448'100.00	13'000.00	459'819.25	16'900.90
101.3001	TRAITEMENTS SEANCES VACATIONS	344'998.55		345'000.00		344'998.55	
101.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	29'993.05		30'400.00		30'386.85	
101.3040	CAISSE DE RETRAITE	49'222.80		40'100.00		49'225.00	
101.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	10'660.30		9'600.00		10'873.25	
101.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	18'692.50		17'000.00		18'295.60	
101.3170	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	5'434.50		6'000.00		6'040.00	
101.4361	REMBOURSEMENT JETONS PRESENCE		15'557.70		13'000.00		16'900.90
11	ADMINISTRATION	515'018.42	44'507.75	541'250.00	50'100.00	507'927.14	41'591.85
110	ADMINISTRATION GENERALE	236'459.52	36'382.05	254'500.00	25'100.00	232'121.35	26'658.30
110.3011	ALLOCATIONS MENAGE ET SOCIALES	35'558.60		37'000.00		35'510.80	
110.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	500.00		500.00		92.40	
110.3093	FRAIS DU PERSONNEL	1'617.19		6'000.00		8'150.40	
110.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	12'034.91		13'000.00		15'735.55	
110.3102	JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	25'251.64		20'000.00		23'452.30	
110.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	1'199.60		1'000.00		405.75	
110.3131	ACHATS POUR RECEPTIONS	6'468.75		5'000.00		6'423.85	
110.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	24'010.90		25'000.00		25'739.30	
110.3170	ANNIVERSAIRES, MANIFESTATIONS	37'002.13		45'000.00		42'186.20	
110.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	23'740.40		20'000.00		20'498.05	
110.3185	FRAIS REVISION STATUT ET FRAIS AVOCAT	25'249.75		20'000.00		11'665.00	
110.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	26'463.55		30'000.00		23'408.80	
110.3189	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL			10'000.00			
	Le cours prévu sera effectué en 2014.						
110.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS	17'362.10		22'000.00		18'852.95	
110.4311	VENTES ACTES DE MOEURS		15.00				30.00
110.4312	FACTURATION FRAIS D'ENQUETES		720.00		4'000.00		4'920.00
110.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		3'050.00		2'000.00		1'930.00
110.4352	VENTES D'IMPRIMES, PHOTOCOPIES		5'187.90		3'000.00		5'030.10
110.4361	FRAIS FACTURES A DES TIERS		2'397.25		2'000.00		1'889.90
110.4363	RISTOURNE PRIMES RC		10'911.90				
110.4801	PRELEVEMENT SUR FONDS						1'458.30
110.4905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION		14'100.00		14'100.00		11'400.00
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	278'558.90	8'125.70	286'750.00	25'000.00	275'805.79	14'933.55
111.3011	TRAITEMENTS	218'875.15		225'000.00		218'484.50	
111.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	19'028.30		19'800.00		19'243.70	
111.3040	CAISSE DE RETRAITE	28'866.10		28'750.00		27'817.00	
111.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	6'763.15		6'200.00		6'885.90	
111.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	3'194.40		5'000.00		3'374.69	
111.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	1'831.80		2'000.00			
111.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		678.70				4'294.55
111.4901	IMPUTATION TRAIT. OFFICE TRAVAIL & CONTROLE DES HABITANTS		7'447.00		25'000.00		10'639.00
	Une réorganisation du personnel en 2013 a diminué les heures de travail du Greffe municipal pour le Contrôle des habitants.						

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	416'771.95		419'200.00		397'781.85	
150.3119	ACHATS D'OEUVRES D'ART	5'780.00		10'000.00		17'766.00	
	Acquisition de 5 oeuvres ainsi que la restauration de la sculpture en façade à la salle de gym de Chez-le-Maitre.						
150.3513	PART. FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	24'123.00		24'000.00		8'138.50	
150.3653	SUBVENTIONS AUX SOCIETES	39'376.50		35'000.00		39'200.60	
150.3653.1	SUBVENTION A L'ECOLE DE MUSIQUE	21'621.40		27'000.00		13'064.10	
150.3653.2	SUBVENTIONS A LA CULTURE	44'516.25		40'000.00		38'257.85	
150.3653.3	SUBVENTION A L'ESPACE HORLOGER	105'000.00		105'000.00		105'000.00	
150.3653.31	SUBVENTION LOYER ESPACE HORLOGER	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
150.3653.4	SUBVENTION LOYER BIBLIOT. SENTIER	6'600.00		6'600.00		6'600.00	
150.3653.5	SUBVENTION LOYER BIBLIOT. BRASSUS	6'600.00		6'600.00		6'600.00	
150.3653.6	SUBVENTION LOYER ECOLE DE MUSIQUE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
150.3653.7	SUBVENTION A VAL TV	93'154.80		95'000.00		93'154.80	
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	424'913.75	104'020.00	425'850.00	110'000.00	483'982.20	192'095.00
160.3656	SUBV. LIGNES ELECTRIQUES DANS SITE MARECAGEUX					50'000.00	
160.3658	SUBVENTION A L'OTVJ	200'000.00		200'000.00		182'446.00	
160.3658.1	SUBVENTION AU FONDS REGIONAL DU TOURISME					34'899.50	
160.3658.2	PARTICIPATION PISTES DE FOND	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
160.3658.3	CHAUFFEURS TRACEUSES PISTES	79'755.25		70'000.00		74'683.95	
160.3658.4	SUBSIDE ADAEV	68'395.60		90'000.00		82'130.50	
	En 2012, le financement du portail internet de la Vallée de Joux a provoqué une augmentation temporaire de la participation communale. La situation s'est régularisée en 2013.						
160.3658.5	SUBSIDE DEVELOPPEMENT	30'971.90		30'000.00		23'769.75	
160.3658.6	COTISATION PARC NATUREL REGIONAL VJ	12'987.00		12'850.00		12'843.00	
160.3817	ATTRIB. FONDS REGIONAL TOURISME	10'402.00		11'000.00			
160.3817.1	ATTRIB. FONDS COMMUNAL TOURISME	10'402.00				11'209.50	
	Attribution de 10% de la taxe de séjour au fond régional (géré par l'OTVJ) ainsi que 10% au fond communal.						
160.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		104'020.00		110'000.00		112'095.00
160.4805	PRELEV. SUR FONDS AMENAGEMENT TER.						50'000.00
160.4817	PRELEVEMENT FONDS REGIONAL DU TOURISME						30'000.00
17	SPORTS	2'220'621.60	120'688.40	1'777'620.00	125'000.00	1'811'435.22	141'524.80
170	SOCIETES SPORTIVES	561'937.80		117'620.00		138'627.60	
170.3222	INTERETS DES EMPRUNTS					342.00	
170.3315	AMORTISS. INSTALL. TERRAIN DE FOOTBALL					32'000.00	
170.3653	SUBVENTIONS SOCIETES SPORTIVES	84'317.80		75'000.00		63'665.60	
170.3653.1	SUBVENTIONS AUX TELESKIS	77'620.00		42'620.00		42'620.00	
	Suite aux difficultés rencontrées en début de saison, la commune a accordé une participation supplémentaire aux frais de fonctionnement du téléski du Brassus de Fr. 35'000.--						
170.3809	ATTRIBUTION FONDS AIDE TELESKIS	400'000.00					
	Au vu de la vétusté des installations.						
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	1'658'683.80	120'688.40	1'660'000.00	125'000.00	1'672'807.62	141'524.80
171.3653	PART COMMUNALE AU DEFICIT	1'658'683.80		1'660'000.00		1'672'807.62	
171.4221	INTERETS PRETS AU CENTRE SPORTIF		80'688.40		85'000.00		101'524.80
171.4523	PARTICIPATION DES VILLAGES		40'000.00		40'000.00		40'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
180	TRANSPORTS PUBLICS	240'023.40		255'815.00		249'483.95	
180.3657	PARTICIPATION AU TRAFIC REGIONAL	240'023.40		255'815.00		249'483.95	
190	SERVICE INFORMATIQUE	74'858.50		65'250.00		46'067.15	
190.3090	FRAIS DE FORMATION	949.05		2'000.00			
190.3111	ACHATS MACHINES, PROGRAMMES	25'907.65		15'000.00		6'861.05	
	Le dépassement s'explique par diverses dépenses supplémentaires, notamment le remplacement de postes informatiques non prévus au budget ainsi qu'un développement supplémentaire de l'application communale lié à la facturation des taxes déchets.						
190.3151	ENTR. ORDINATEUR ET PROGRAMMES	38'281.35		32'000.00		28'816.80	
	Voir commentaire compte no 190.3111.						
190.3180	FRAIS CONNEXION INTERNET	1'188.45		1'250.00		1'509.30	
190.3185	DEVELOPPEMENT SITE INTERNET	8'532.00		15'000.00		8'880.00	

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	8'329'319.30	26'569'657.76	3'875'492.00	21'809'283.00	7'933'046.08	25'413'035.15
200	BOURSE COMMUNALE	555'793.94	100'364.64	533'400.00	87'000.00	471'059.01	109'036.42
200.3011	TRAITEMENTS	308'127.15		305'000.00		252'121.50	
200.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	26'787.55		26'870.00		22'206.40	
200.3040	CAISSE DE RETRAITE	40'332.60		40'200.00		33'897.00	
200.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	9'521.00		8'330.00		7'946.05	
200.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	5'281.00		5'000.00		3'273.00	
200.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	7'437.29		4'000.00		3'837.15	
200.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	1'884.45		2'000.00			
200.3180	TAXES CCP, FRAIS DE PORTS	7'539.58		6'000.00		5'409.40	
200.3184	FRAIS CONTENTIEUX & POURSUITES	1'371.35		6'000.00		4'245.95	
200.3185	FRAIS COMPTES ET FIDUCIAIRE	34'109.65		30'000.00		27'194.40	
200.3187	EMOLUMENTS OFFICE D'IMPOT ET ECA	94'730.04		70'000.00		91'820.09	
200.3290	INTERETS REMUNERATEURS IMPOTS	18'672.28		30'000.00		19'108.07	
200.4359	EMOLUMENTS IMPOTS VILLAGES		20'613.15		20'000.00		21'229.85
200.4359.1	VENTES DE PRESTATIONS		12'000.00		12'000.00		12'000.00
200.4362	REMB. FRAIS ET INTERETS RETARD		56'651.49		45'000.00		66'056.57
200.4391	FINANCES DE NATURALISATION		2'100.00		1'000.00		750.00
200.4905	IMPUTATION FRAIS A AUTRES SERVICES		9'000.00		9'000.00		9'000.00
210	IMPOTS	112'715.16	19'880'775.09	40'000.00	18'297'500.00	153'932.06	20'344'200.94
210.3301	DEFALCATIONS IMPOTS & DIVERS	112'715.16		40'000.00		153'932.06	
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		5'356'883.30		5'000'000.00		5'282'672.27
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		632'624.72		500'000.00		573'284.29
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		752'879.32		300'000.00		544'341.86
210.4006	IMPOT DES FRONTALIERS		6'351'193.10		6'600'000.00		6'056'505.30
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE		5'309'138.60		4'900'000.00		6'615'867.95
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL		170'723.05		50'000.00		285'299.45
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR IMMEUBLES		25'263.00		25'000.00		27'421.50
210.4020	IMPOT FONCIER		426'284.85		390'000.00		413'323.95
210.4040	DROITS DE MUTATION		270'108.40		200'000.00		198'251.85
210.4050	IMPOT SUCCESSIONS & DONATIONS		328'099.10		150'000.00		155'388.90
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		25'200.00		25'000.00		24'000.00
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		11'420.45				14'056.62
210.4100	IMPOT SUR LES PATENTES		3'581.25		5'000.00		3'612.50
210.4411	PART. SUR GAINS IMMOBILIERS		216'662.75		150'000.00		148'335.65
210.4419	PART REDISTRIBUTION DE LA TAXE CO2		713.20		2'500.00		1'838.85
22	SERVICE FINANCIER	3'671'202.90	4'385'044.63	3'302'092.00	3'424'783.00	4'515'214.66	3'959'797.79
220	SERVICE DE LA DETTE	2'706'443.00	3'144'783.00	3'298'092.00	3'144'783.00	4'384'874.41	3'551'773.00
220.3210	INTERETS S/CREDITS TRESORERIE	1'705.00		5'000.00		589.41	
220.3222	INTERETS CENTRALE DE CHAUFFE	946.00		1'230.00		1'534.00	
220.3315	AMORT. PART. CENTRALE CHAUFFE	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
220.3315.1	AMORT. PART. VAUD-FRIBOURG TV SA					10'600.00	
220.3520	PARTICIPATION A LA PEREQUATION	3'266'863.00		3'266'862.00		3'054'077.00	
220.3520.1	DIFF. PEREQUATION ANNEE PRECEDENTE	-588'071.00				23'074.00	
220.3520.2	COMPLEMENT PEREQUATION ANNEE COURANTE					1'270'000.00	
220.4520	REMBOURSEMENT DE LA PEREQUATION		1'591'392.00		1'591'392.00		1'812'003.00
220.4520.1	REMB. DEPENSES THEMATIQUES		1'553'391.00		1'553'391.00		1'739'770.00
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES	964'759.90	1'240'261.63	4'000.00	280'000.00	130'340.25	408'024.79
221.3809	ATTRIBUTION DES INTERETS AUX FONDS	4'799.90		4'000.00		4'315.25	
221.3809.1	ATTRIBUTION GAIN COMPTABLE AUX FONDS	959'960.00				126'025.00	
	Vente Rte de France 72, Le Brassus, ainsi qu'une parcelle de terrain au Brassus, les Champs-Plats.						
221.4221	INTERETS DES TITRES & CREANCES		280'301.63		280'000.00		271'853.79
221.4241	GAINS COMPTABLES SUR PAPIERS-VALEURS						10'146.00
221.4242	GAINS COMPTABLES SUR IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER		959'960.00				126'025.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	RESERVES ET AMORTISSEMENTS NON-VENTILES	3'989'607.30	2'203'473.40			2'792'840.35	1'000'000.00
230.3312	AMORTISS. PAR FONDS DE RESERVE	2'203'473.40				1'000'000.00	
	CHF 1'000'000.00 SOGEBOIS CHF 1'000'000.00 Ets scolaire CLM Etape 1 CHF 203'473.40 Rénovation appartement Gd-Rue 41						
230.3323	AMORTISS. SUPPLEMENTAIRE PATRIMOINE ADMI.	788'933.90				1'292'840.35	
	Amortissements extraordinaires CHF 60'000.00 Système accès et verrouillage bâtiments CHF 100'000.00 Toiture Gds-Plats de Bise CHF 628'000.00 Ets scolaire CLM Etape 1						
230.3803	ATTRIB. AU FONDS RENOVATION BATIMENTS	200'000.00					
230.3809 2	ATTRIB. AU FONDS PARTICIPATION A EOLJOUX	500'000.00				500'000.00	
230.3809.3	ATTRIBUTION FONDS LOYERS "VIC"	297'200.00					
	A la suite d'un prêt LADE, le Canton a exigé une garantie de loyer.						
230.4803	PRELEVEMENT SUR FONDS POUR AMORTISSEMENT		2'203'473.40				1'000'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'571'895.76	1'779'403.70	2'098'364.00	1'609'075.00	2'322'598.01	1'663'562.30
311	TERRAINS		15'540.75		15'500.00		16'056.25
311.4232	LOCATIONS TERRAINS		15'540.75		15'500.00		16'056.25
32	FORETS ET ALPAGES	1'385'464.12	1'100'871.55	1'348'351.00	903'935.00	1'377'845.67	992'491.00
322	FORETS COMMUNALES	1'161'121.67	882'720.10	1'110'600.00	695'400.00	1'151'851.37	767'539.05
322.3011	TRAITEMENTS GARDE FORESTIER	94'281.85		94'300.00		92'591.85	
322.3011.1	TRAITEMENTS DES BUCHERONS	339'530.20		366'000.00		346'590.40	
322.3011.5	TRAITEMENTS APPRENTIS	16'245.00		14'500.00		7'533.00	
322.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	39'126.45		41'800.00		39'345.85	
322.3040	CAISSE DE RETRAITE	58'821.40		60'000.00		52'419.00	
322.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	36'463.70		37'000.00		36'337.05	
322.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	27'759.50		30'000.00		23'086.95	
322.3090	FORMATION DU PERSONNEL	600.00		1'500.00		470.30	
322.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	631.20		2'200.00		1'180.95	
322.3114	ACHATS VOITURES, MACHINES, MAT. EXPL.	38'091.10		39'000.00		50'118.25	
322.3135	ACHATS CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	7'918.25		12'000.00		7'174.05	
322.3137	MATERIEL ET PRESTATIONS POUR REVENTE	8'892.40		10'000.00		8'785.26	
322.3141	ENTRETIEN REFUGES FORESTIERS	9'595.35		10'000.00		6'373.10	
322.3142	ENTRETIEN DES CHEMINS	41'706.75		50'000.00		83'270.05	
322.3150	ENTRETIEN VEHICULE, ESSENCE	5'724.25		15'000.00		9'194.55	
322.3182	TELEPHONES	1'018.85		800.00		579.45	
322.3186	ASSURANCES CHOSES, RC	4'327.40		5'000.00		3'564.10	
322.3188.1	DEBARDAGE DU BOIS	85'109.69		70'000.00		74'044.80	
322.3188.2	TRANSPORT DU BOIS	3'985.20		2'500.00			
322.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE SOINS CULTURAUX	80'337.95		80'000.00		86'108.45	
322.3189.1	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE BUCHERONNAGE	225'454.03		120'000.00		199'698.96	
	7465m3 ont été coupés à la place des 5000m3 prévus. CHF 22'613.-- ont été dépensés pour le nettoyage des pâturages.						
322.3189.2	ECORSAGE DES BOIS	7'951.20		20'000.00		1'676.00	
322.3190	COTISATION ASS. FORESTIERE & DIVERS	10'549.95		12'000.00		4'709.00	
322.3904	IMPUTATION LOYER, CHAUFFAGE, ELECTRICITE ET MATERIEL HANGAR	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
322.3905	IMP. FRAIS D'ADMINISTRATION	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
322.4232	LOYERS TERRAINS CABANES		6'739.00		7'000.00		6'739.00
322.4355	VENTES DE BOIS		603'642.20		420'000.00		415'371.40
322.4355.1	VENTES DE BOIS BUCHE		7'805.70		6'000.00		8'670.80
322.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		19'695.00		40'000.00		72'425.25
	Le remplacement de la passerelle de Derrière la Côte a été effectué dans le cadre d'un exercice de la PC.						
322.4359	REMB. SALAIRES PISTES DE FOND		79'755.25		70'000.00		74'683.95
322.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		15'694.60		2'000.00		29'398.20
322.4517	REMBOURSEMENT DROITS CARBURANTS		5'678.50		6'000.00		5'809.10
322.4518	SUBSIDE CANTONAL GARDE FORESTIER		55'029.00		56'400.00		48'973.75
322.4518.2	SUBSIDES SOINS CULTURAUX		70'680.85		70'000.00		87'467.60
322.4901.1	IMPUTATION A AUTRES CHAPITRES FORETS		18'000.00		18'000.00		18'000.00
325	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	85'201.70	49'925.00	85'500.00	48'000.00	85'291.85	47'465.00
325.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL D'EXPLOITATION	1'758.95		2'000.00		1'176.95	
325.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE	3'049.25		3'500.00		3'243.65	
325.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	12'308.00		13'000.00		13'998.60	
325.3186	ASSURANCES DE CHOSES	3'085.50		2'000.00		1'872.65	
325.3312	AMORTISSEMENT HANGAR A PLAQUETTES	65'000.00		65'000.00		65'000.00	
325.4271	LOCATION HANGAR A PLAQUETTES		41'925.00		40'000.00		39'465.00
325.4904	IMPUTATION LOYER SERVICE FORESTIER		8'000.00		8'000.00		8'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
328	ALPAGES	139'140.75	168'226.45	152'251.00	160'535.00	140'702.45	177'486.95
	GERANCE ET SURVEILLANCE CHALET BASTIAN	1'723.75				1'007.50	
328.3146.1	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DU VENT	7'755.60		11'000.00		15'502.95	
328.3146.11	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DE BISE	2'158.55		6'000.00			
328.3146.2	ENTRETIEN MAS DES BEGNINES	5'177.85		9'000.00		5'098.65	
328.3146.3	ENTRETIEN MAS DU CHALET A ROCH			1'000.00		3'891.25	
328.3146.4	ENTRETIEN MAS DES GRDES ROCHES	25'654.50		23'000.00		28'911.30	
	A la suite de l'explosion du fourneau à bois du chalet de la Combette, nous avons dû changer le chauffe-eau ainsi que le fourneau.						
328.3146.5	ENTRETIEN MAS DES CHAUMILLES	5'751.40		10'000.00		3'953.65	
	Grands Crosets-Dessous, une partie des travaux de la pièce à vivre n'ont pas pu être effectué.						
328.3146.6	ENTRETIEN CHALET BASTIAN	13'002.05		16'000.00			
328.3146.7	RENOVATION DES MURETS	9'852.30		10'000.00		11'998.00	
328.3186	ASSURANCES DE CHOSES	15'990.75		13'500.00		13'050.00	
328.3190	DÉPENSES DIVERSES	4'036.55		8'000.00		13'577.20	
328.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'626.00		3'686.00		142.00	
328.3311	AMORTISSEMENT ETANGS G-PLATS					13'300.00	
328.3312	AMORTISSEMENT REFECTION TOITS	22'461.45		18'000.00		8'969.95	
	ATTRIBUTION FONDS FROMAGERIES D'ALPAGES	5'950.00		5'065.00		3'300.00	
328.3901	IMPUTATION GARDES FORESTIERS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
328.4271.01	LOCATION GRANDS PLATS DU VENT		29'150.00		28'265.00		22'460.00
328.4271.02	LOCATION GRANDS PLATS DE BISE		36'300.00		36'300.00		36'300.00
328.4271.03	LOCATION BEGNINES-PETITE CHAUX		12'560.00		12'560.00		12'560.00
328.4271.04	LOCATION COUCHANT		10'240.00		10'240.00		10'240.00
328.4271.05	LOCATION CHALET A ROCH		3'540.00		3'540.00		3'540.00
328.4271.06	LOCATION LA COMBETTE		3'980.00		3'980.00		3'980.00
328.4271.07	LOCATION MEZERY - PRE-DERRIERE		5'100.00		5'100.00		5'100.00
328.4271.08	LOCATION GRDS CROSETS-DESSOUS		8'740.00		8'740.00		8'740.00
328.4271.09	LOCATION PETITES CHAUMILLES		10'700.00		10'700.00		10'700.00
328.4271.10	LOCATION GRANDES CHAUMILLES		8'380.00		8'380.00		8'380.00
328.4271.11	LOCATION COMMUNE DE BISE		6'730.00		6'730.00		6'730.00
328.4271.13	LOCATION CHEZ BASTIAN		4'095.00		3'000.00		4'170.00
328.4351	VENTE D'ELECTRICITE		22'461.45		18'000.00		8'969.95
	La production des panneaux photovoltaïques des Grands Plats de Bise (58'235kwh) a été supérieure aux prévisions.						
328.4656	SUBV. PARC JURASSIEN POUR MURS		6'250.00		5'000.00		8'000.00
	Paiement réfection 2012, 50m à CHF 125.-- soit 52% du prix coûtant.						
328.4656.1	SUBV. PARC JURASSIEN POUR PATRIMOINE BATI						27'617.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	1'186'431.64	662'991.40	750'013.00	689'640.00	944'752.34	655'015.05
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	11'312.85	36'225.80	31'875.00	35'440.00	11'467.80	34'055.75
350.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	6'411.50		5'500.00		5'071.70	
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	3'931.95		25'000.00		5'054.25	
	Les frais d'étude de transformation du bâtiment n'ont pas été engagés. Cette étude sera confiée au nouveau technicien en bâtiment.						
350.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	969.40		1'375.00		1'341.85	
350.4231	PRODUIT DES LOYERS		29'940.00		29'940.00		29'940.00
350.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		6'285.80		5'500.00		4'115.75
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	773'332.05	172'984.05	286'240.00	147'000.00	503'530.05	146'850.80
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	170'314.45	71'218.85	177'470.00	69'000.00	181'258.75	68'850.80
3510.3011	TRAITEMENTS CONCIERGE	59'177.95		63'000.00		58'138.65	
3510.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	5'144.75		5'550.00		5'120.75	
3510.3040	CAISSE DE RETRAITE	7'667.50		7'900.00		7'283.00	
3510.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'828.55		1'720.00		1'832.35	
3510.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'119.30		2'000.00		1'644.20	
3510.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	2'865.85		4'500.00		3'853.50	
3510.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	15'977.10		16'500.00		14'808.40	
3510.3124	CHAUFFAGE	42'932.30		35'000.00		33'342.95	
3510.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	6'689.20		3'500.00		6'590.45	
3510.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	19'292.95		30'000.00		41'048.50	
	Installation de stores, un acompte de CHF 5054.40 a été passé dans les comptes 2012.						
3510.3182	TELEPHONES	253.55		400.00		237.10	
3510.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	7'365.45		7'400.00		7'358.90	
3510.4271.1	LOYER BUREAU REZ		35'000.00		35'000.00		35'000.00
3510.4271.2	LOYER BUREAU R.A.S.		2'400.00		2'400.00		2'400.00
3510.4271.3	LOYER DU CONCIERGE ET DIVERS		8'400.00		8'400.00		8'200.00
3510.4271.4	LOYER BUREAU O.R.P.		3'000.00		3'000.00		3'000.00
3510.4271.5	LOYER BUREAU ASSURANCES SOCIALES		5'400.00		5'200.00		5'400.00
3510.4350	REMB. FRAIS CHAUFFAGE & DIVERS		17'018.85		15'000.00		14'850.80
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	603'017.60	101'765.20	108'770.00	78'000.00	322'271.30	78'000.00
3511.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	6'030.95		10'000.00		9'182.35	
3511.3120	EPURATION	776.10		780.00		776.10	
3511.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	37'690.90		15'000.00		98'577.25	
	Différence justifiée par la recette du compte 3511.4363 (remboursement par ECA)						
3511.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	7'271.15		6'600.00		6'540.60	
3511.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	48.50		5'190.00		195.00	
3511.3303	AMORTISS. REFECTION ET MODERNISATION	551'200.00		71'200.00		200'000.00	
3511.3309	AMORTISSEMENT MATERIEL EXPL.					7'000.00	
3511.4271	LOYER DU TENANCIER		78'000.00		78'000.00		78'000.00
3511.4363	REMB. DOMMAGES PAR ASSURANCE		23'765.20				
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	15'094.79	72'069.15	13'745.00	69'800.00	25'220.50	69'575.10
352.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	9'584.60		8'000.00		9'073.30	
352.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	3'843.09		4'000.00		3'324.15	
352.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'667.10		1'745.00		1'704.55	
352.3222	INTERETS DES EMPRUNTS					118.00	
352.3303	AMORTISSEMENT RENOVATION					11'000.50	
352.4231	PRODUIT DES LOCATIONS		61'800.00		61'800.00		61'800.00
352.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		10'269.15		8'000.00		7'775.10

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	25'759.95	30'000.00	27'000.00	45'000.00	31'737.35	30'000.00
353.3011	TRAITEMENTS CONCIERGE	11'871.70		13'000.00		11'307.55	
353.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'032.10		1'140.00		995.95	
353.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'549.00		1'600.00		1'442.00	
353.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	366.80		360.00		356.35	
353.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	8'140.00		7'000.00		6'390.50	
353.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	1'080.75		700.00		1'167.40	
353.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	645.00		2'000.00		8'896.45	
	Les travaux initialement prévu en 2012 (séparation du couloir) pour un montant de CHF 7355.30 ont été réalisé en 2013. Factures finales inférieures aux devis.						
353.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	1'074.60		1'200.00		1'181.15	
353.4271	LOYER ECOLE DE MUSIQUE		30'000.00		45'000.00		30'000.00
	Il était prévu, suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les écoles de musique (LEM), une facturation de l'ensemble des charges liées à ce bâtiment aux trois communes de la Vallée. Une négociation à ce sujet est actuellement en cours avec nos voisins.						
355	BATIMENTS DIVERS: STAND, GARAGES, ROULOTTE WC ET DIVERS	27'360.90	12'520.00	33'530.00	13'000.00	22'111.84	12'620.00
355.3011	TRAITEMENTS STAND ET WC PUBLICS	5'823.25		6'000.00		5'417.65	
355.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	506.25		530.00		477.20	
355.3040	CAISSE DE RETRAITE	788.00		750.00		630.00	
355.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	179.90		165.00		170.70	
355.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL			1'500.00			
355.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	2'535.50		2'000.00		2'613.65	
355.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE & DIVERS	953.20		800.00		1'161.20	
355.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	8'124.50		12'500.00		3'519.99	
355.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	777.70		785.00		781.70	
355.3520	PARTICIPATION FRAIS WC PUBLICS BRASSUS	3'262.60		3'500.00		2'998.75	
355.3521	PARTICIPATION AU STAND DU LIEU	4'410.00		5'000.00		4'341.00	
355.4271	PRODUITS DES LOCATIONS		12'520.00		13'000.00		12'620.00
356	CANTONNETTE ET LOCAUX ANNEXES	80'447.26	35'048.40	90'930.00	55'000.00	101'049.55	40'804.85
356.3011	TRAITEMENTS CONCIERGE	27'832.50		35'000.00		31'076.50	
356.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'419.65		3'080.00		2'737.15	
356.3040	CAISSE DE RETRAITE	4'519.80		4'500.00		4'574.00	
356.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	859.95		1'000.00		979.40	
356.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	6'205.10		5'000.00		2'286.55	
356.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	23'024.80		26'000.00		22'421.20	
356.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	1'597.00		1'500.00		1'720.70	
356.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	10'019.46		10'000.00		30'576.20	
356.3182	TELEPHONES	1'256.40		2'000.00		1'883.30	
356.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	2'712.60		2'850.00		2'794.55	
356.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		35'048.40		55'000.00		40'804.85
357	L'ESSOR	120'312.00	82'726.00	135'030.00	86'400.00	109'438.95	81'083.00
357.3011	TRAIT. CONCIERGE & RESPONSABLE	20'098.00		22'000.00		18'839.80	
357.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'747.25		1'930.00		1'659.40	
357.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'344.00		1'950.00		2'086.00	
357.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	621.00		600.00		593.75	
357.3113	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	420.05		5'000.00		1'000.60	
357.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	28'965.35		26'000.00		27'228.20	
357.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	1'076.95		1'500.00		1'179.40	
357.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	19'140.90		35'000.00		16'315.40	
	La rénovation du coin cuisine n'a pas été réalisée.						
357.3170	FRAIS DES EXPOSITIONS	40'485.75		35'000.00		34'573.90	
	8 expositions en 2013 contre 7 en 2012 à la Galerie de l'Essor.						

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357.3182	TELEPHONES		1'377.90		1'450.00		1'430.40
357.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC		4'034.85		4'600.00		4'532.10
357.4271	PRODUIT DES LOCATIONS DU REZ INFERIEUR		25'300.00		26'400.00		26'400.00
357.4271.1	PRODUIT LOCATIONS GALERIE		17'426.00		20'000.00		14'683.00
	Les ventes réalisées par les artistes ont été supérieures en 2013.						
357.4271.2	PRODUIT LOCATION ESPACE HORLOGER		40'000.00		40'000.00		40'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
358	BATIMENT RTE DE FRANCE 72	4'902.40	14'633.85	10'420.00	24'500.00	12'962.85	26'934.45
	L'immeuble a été vendu au cours de l'année 2013.						
358.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	3'026.80		8'000.00		9'944.65	
358.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	625.45		1'000.00		1'630.90	
358.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'250.15		1'420.00		1'387.30	
358.4231	LOCATIONS DES LOCAUX		9'195.00		19'500.00		21'420.00
358.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		5'438.85		5'000.00		5'514.45
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE D'ENFANTS	20'873.33	74'172.25	22'700.00	75'500.00	31'238.80	73'577.40
362.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	10'554.30		14'000.00		9'774.05	
362.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	8'571.13		7'000.00		19'805.00	
362.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	1'747.90		1'700.00		1'659.75	
362.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		63'536.00		63'500.00		63'536.00
362.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		10'636.25		12'000.00		10'041.40
370	VILLAGE INDUSTRIEL	107'036.11	132'611.90	98'543.00	138'000.00	95'994.65	139'513.70
370.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	12'037.40		13'000.00		11'295.45	
370.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	6'029.90		8'000.00		1'904.15	
370.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'579.15		3'555.00		3'534.65	
370.3189	FRAIS DENEIGEMENT PARCS	18'989.00		7'000.00		11'964.50	
	Comme pour l'ensemble de la Commune, le long et neigeux hiver 2012/2013 fait exploser ce poste.						
370.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	1'453.66		850.00		842.90	
370.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	3'947.00		5'138.00		5'453.00	
370.3312	AMORTISSEMENT BATIMENT	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
370.3312.1	AMORTISSEMENT PARKING	11'000.00		11'000.00		11'000.00	
370.4231	PRODUITS DES LOCATIONS		120'579.70		125'000.00		128'940.80
370.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		12'032.20		13'000.00		10'572.90

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	6'237'507.29	2'413'497.41	6'165'545.00	2'424'109.00	5'746'611.78	1'455'422.60
41	SERVICE TECHNIQUE	389'641.05	54'995.54	458'040.00	65'000.00	452'732.58	79'988.40
410	BUREAU TECHNIQUE	199'561.60	6'102.54	208'040.00	5'000.00	248'493.28	6'413.40
410.3011	TRAITEMENTS	152'646.00		155'000.00		190'292.45	
410.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	13'270.55		13'700.00		16'760.60	
410.3040	CAISSE DE RETRAITE	20'623.20		20'000.00		26'000.00	
410.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	4'716.70		4'240.00		5'997.40	
410.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'422.75		2'500.00		1'496.40	
410.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	1'500.70		1'500.00		1'016.55	
410.3111	ACHATS MOBILIER, EQUIPEMENT	1'712.60		3'500.00		640.55	
410.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	506.60		3'000.00		1'853.83	
410.3182	TELEPHONES	786.55		1'200.00		1'041.95	
410.3187	EMOLUMENTS DONNEES CADASTRE	2'375.95		3'400.00		3'393.55	
410.4359	VENTES PRESTATIONS		6'102.54		5'000.00		5'423.40
410.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES						990.00
411	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	190'079.45	48'893.00	250'000.00	60'000.00	204'239.30	73'575.00
411.3185	ETUDES DIVERSES: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, BATIMENTS	123'883.45		160'000.00		110'664.30	
411.3663	ENCOURAGEMENT CONSERVATION PATRIMOINE BATI	8'196.00		10'000.00			
411.3663.1	ENCOURAGEMENT UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELLABLES	38'000.00		60'000.00		73'575.00	
411.3805	ATTRIB. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
411.4656	SUBVENTION POUR FRAIS D'ETUDES		10'893.00				
411.4805	PRELEV. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES		38'000.00		60'000.00		73'575.00
421	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	817'559.48	38'660.00	620'825.00	25'000.00	633'591.96	31'927.00
	Les conditions hivernales 2012/2013 ont provoqué une augmentation des coûts						
421.3011	TRAITEMENTS	206'332.00		200'000.00		231'612.00	
421.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	17'937.80		17'620.00		20'399.95	
421.3040	CAISSE DE RETRAITE	21'561.00		24'600.00		29'196.00	
421.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	10'146.05		9'200.00		11'234.35	
421.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS			1'000.00		100.00	
421.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	41'133.40		43'500.00		8'192.35	
421.3135	ACHATS GRAVILLON, SEL	90'403.48		90'000.00		80'272.61	
421.3136	FOURNITURES POUR VEHICULES, CARBURANT	54'440.40		35'000.00		45'505.55	
421.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL	15'399.95		10'000.00		21'134.50	
	Remplacement du moteur de la saieuse & révision de la pompe hydraulique de la fraiseuse Meili.						
421.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'600.50		3'500.00		3'460.20	
421.3188	DEBLAIS PAR DES TIERS	155'124.15		80'000.00		116'498.05	
421.3188.1	OUVERTURE MARCHAIRUZ - BIERE	130'050.35		40'000.00			
421.3189	REMB. DEGATS CAUSES A TIERS	7'419.40		2'000.00		1'180.40	
421.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'311.00		1'705.00		2'106.00	
421.3313	AMORTISSEMENT FRAISEUSE	32'700.00		32'700.00		32'700.00	
421.3902	IMPUTATION EMPLOI VEHICULES	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
421.4356	REFACTURATION A DES TIERS		38'660.00		25'000.00		31'927.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	2'773'700.28	127'593.74	2'702'570.00	120'000.00	2'558'327.80	140'802.55
430	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	2'725'394.89	127'593.74	2'659'120.00	120'000.00	2'518'122.39	140'802.55
430.3011	TRAITEMENTS RESP. CHANTIERS & GARAGE	187'331.95		186'000.00		184'281.50	
430.3012.1	TRAITEMENTS ENTRETIEN DES ROUTES	578'245.05		500'000.00		476'688.90	
430.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	66'556.70		60'430.00		58'217.05	
430.3040	CAISSE DE RETRAITE	93'080.00		86'200.00		83'318.35	
430.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	37'646.10		31'500.00		32'669.45	
430.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'383.80		6'000.00		1'784.90	
430.3090	FRAIS DU PERSONNEL	15'978.35		18'000.00		14'161.40	
430.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	1'142.90		1'200.00		1'527.40	
430.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	14'752.15		16'700.00		12'944.17	
430.3115	ACHATS VEHICULES, MACHINES	26'699.00		10'000.00		57'104.40	
	Coût de remise en état trop élevé pour l'expertise du Citroen (rouille). Remplacement du véhicule pour le chef de l'équipe communale par l'achat d'un véhicule électrique Renault Kangoo Zéro Emission.						
430.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATON	7'541.10		3'000.00		3'858.80	
	Une part des "déchets non-taxés" de la commune sont imputés dans le compte des routes.						
430.3135	ACHATS MATERIAUX & FOURNITURES	98'016.85		141'500.00		103'917.20	
	les achats de matériaux (bordures, gravillons, sable, etc) ont été limité cette année dû au manque de place de stockage lié aux divers travaux de réaménagements de la zone industrielle.						
430.3136	FOURNIT. PR VEHICULES, CARBURANT	38'585.25		35'000.00		36'580.97	
430.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	489'409.01		450'000.00		483'604.90	
	Travaux qui n'étaient pas prévus : fondations de la passerelle sur l'Orbe (vers le centre sportif). Pose d'un revêtement bitumineux sur la place des branchages. Remplacement de la barrière du Temple du Sentier.						
430.3143	SIGNALISATION ROUTIERE	62'340.98		60'000.00		44'954.52	
430.3154	ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	2'625.75		4'000.00		2'927.80	
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	36'751.10		37'000.00		72'868.98	
430.3163	LOCATION EPAREUSE ET BALAYEUSE	9'929.10		15'000.00		9'237.35	
430.3180	TELEPHONES ET FRAIS DIVERS	3'831.55		4'500.00		3'477.05	
430.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	25'481.75		27'000.00		27'121.55	
430.3192	TAXES SUR VEHICULES	8'880.45		10'500.00		10'279.60	
430.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	51'486.00		67'190.00		63'363.00	
430.3311	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	140'000.00		140'000.00		27'000.00	
430.3311.10	AMORTISSEMENT PISTES CYCLABLES	73'500.00		73'500.00		73'500.00	
430.3311.11	AMORTISS. REFECTION TROTTOIR ET ROUTE GOLISSE	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
430.3311.12	AMORTISS. REFECTION RUE PAUL GOLAY ET CHAUSSEES DIVERSES	86'500.00		86'500.00		39'500.00	
430.3311.15	AMORTISS. PASSAGE A NIVEAU DU PRE ROND	11'100.00		11'100.00			
430.3311.16	AMORTISS. REFECTION TRANCHEE ET ROUTE DU ROCHERAY	23'300.00		23'300.00			
430.3311.2	AMORTISS. DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU PONT NEUF	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.3311.4	AMORTISS. TROTTOIR RUE G-H PIGUET	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
430.3311.5	AMORTISS. RECONSTRUCTION PONT DES SCIES	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
430.3311.62	AMORTISSEMENT CHEMIN PIETONNIER L'ORIENT-LES BIOUX	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
430.3311.8	AMORTISS. ROUTE DES GRANDS CHAMPS	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
430.3311.87	AMORTISS. REFECTION ROUTE NEUVE	24'300.00		24'300.00		24'300.00	
430.3311.91	AMORTISS. ROUTE ZI BAS-DU-CHENIT	18'500.00		18'500.00		18'500.00	
430.3311.94	AMORTISS. RECONSTRUCTION PONT LANDE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.3311.95	AMORTISS. REFECTION MUR JOLIMONT	17'500.00		17'500.00		17'500.00	
430.3311.97	AMORTISS. REFECTION ROUTE DE FRANCE	250'000.00		250'000.00		250'000.00	
430.3311.98	AMORTISS. GIRATOIRE DE L'ESSOR	45'000.00		45'000.00		45'000.00	
430.3311.99	AMORTISS. EQUIP. QUARTIER DES ORDONS			20'700.00			
430.3313	AMORTISS. PONY BOSCHUNG	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
430.3313.1	AMORTISS. VEHICULE BUCHER	19'300.00		19'300.00		79'233.15	
430.3313.2	AMORTISSEMENT VIKTOR MEILI AVEC SALEUSE	18'200.00		18'200.00		18'200.00	
430.3800	FONDS RENOUVELLEMENT VEHICULES	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.4342	PEAGE ROUTE PRE-RODET		5'256.00		5'000.00		6'084.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.4356	FACTURES A AUTRES SERVICES		76'188.49		70'000.00		84'522.40
430.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		16'149.25		15'000.00		20'196.15
430.4902	IMPUTATION VEHICULES AU DENEIGEMENT		30'000.00		30'000.00		30'000.00
431	GARAGE COMMUNAL	48'305.39		43'450.00		40'205.41	
431.3114	ACHATS MACHINES ET OUTILLAGE	9'401.79		8'000.00		6'259.21	
431.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	20'130.10		20'000.00		18'954.75	
431.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	10'499.45		8'000.00		8'592.00	
431.3154	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	3'293.80		3'000.00		2'103.45	
431.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	4'980.25		4'450.00		4'296.00	

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440	CIMETIERES	65'148.99	180.00	101'330.00	2'000.00	88'400.75	100.00
440.3012	TRAITEMENTS	43'956.00		60'000.00		41'832.00	
440.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	3'821.40		5'280.00		3'684.50	
440.3040	CAISSE DE RETRAITE	5'344.00		7'300.00		5'273.00	
440.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	2'161.45		2'750.00		2'029.00	
440.3114	ACHATS DE MATERIEL	2'547.74		1'000.00		178.45	
440.3145	ENTRETIEN BATIMENTS ET ALLEES	7'318.40		25'000.00		35'403.80	
	Les travaux de désaffectation seront réalisés après que la procédure officielle soit terminée.						
440.4272	FINANCES POUR CONCESSIONS		180.00		2'000.00		100.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'047'301.99	1'047'188.43	1'236'270.00	1'155'609.00	957'398.31	159'514.55
	La Commune du Chenit ayant été désignée commune boursière pour les déchets de la Vallée de Joux, on retrouve dans les comptes de ce chapitre les frais et recettes de l'ensemble de la Vallée de Joux. Toute comparaison avec les années précédentes n'est donc plus possible. N'hésitez pas à lire le rapport de gestion de la Municipalité à ce sujet.						
450.3011.2	PERSONNEL DECHETTERIE LE CHENIT	63'825.20		82'000.00		73'179.00	
450.3011.3	PERSONNEL VOIRIE LE CHENIT	77'499.15		80'000.00		71'334.00	
450.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	12'286.25		14'300.00		12'728.45	
450.3040	CAISSE DE RETRAITE	15'534.00		21'000.00		18'216.00	
450.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	6'949.40		6'800.00		7'009.55	
450.3102	IMPRIMES, INFO A LA POPULATION	14'584.22		12'000.00			
450.3114	ACHATS MATERIEL D'EXPLOITATION	33'198.71		18'000.00		7'699.00	
450.3120	ELECTRICITE DECHETTERIE	1'747.65		2'000.00		1'914.65	
450.3141	ENTRETIEN BATIMENT	9'122.70		2'000.00		657.05	
450.3180	FRAIS DE PORTS	1'730.69					
450.3182	TELEPHONES	311.89		450.00		503.80	
450.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	2'703.80		2'400.00		2'380.50	
450.3188	FRAIS DE TRANSPORT DES DECHETS					346'054.16	
450.3188.01	ENLEVEMENT ORDURES	116'553.57		240'000.00			
450.3188.02	TRANSPORT DECHETS ENCOMBRANTS	11'279.42		15'300.00			
450.3188.03	TRANSPORT DECHETS COMPOSTABLES	35'426.98		18'000.00			
450.3188.04	TRANSPORT PAPIER ET CARTON	71'240.45		62'000.00			
450.3188.05	TRANSPORT VERRE	28'478.35		30'000.00			
450.3188.06	TRANSPORT FERRAILLE	10'344.00		14'000.00			
450.3188.07	TRANSPORT ALU	4'512.00		4'000.00			
450.3188.08	PRISE EN CHARGE FRIGOS			1'000.00			
450.3188.09	RAMASSAGE HUILES USEES	131.21		2'200.00			
450.3188.10	TRANSPORT BOIS	16'470.60		32'000.00			
450.3188.11	TRANSPORT LAINE DE VERRE - PIERRE	900.00		2'000.00			
450.3188.12	RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX	6'726.96		500.00			
450.3188.13	TRANSPORT PNEUS	292.05		400.00			
450.3188.14	TRANSPORT MATERIAUX INERTES	6'590.00		10'000.00			
450.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE	25'257.90				4'607.00	
450.3189.1	FRAIS ADMINISTRATIF & GESTION VALORSA	11'139.45					
450.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE			4'000.00			
450.3526	FRAIS D'ELIMINATION DECHETS					401'815.15	
450.3526.01	INCINERATION ORDURES ET ENCOMBRANTS	178'843.30		373'000.00			
450.3526.02	ELIMINATION BOIS	27'457.00		40'000.00			
450.3526.03	ELIMINATION MATERIAUX INERTES	8'422.59		9'000.00			
450.3526.04	ELIMINATION SAGEX	5'200.00		4'000.00			
450.3526.05	ELIMINATION VEGETAUX	29'750.30		27'500.00			
450.3526.06	ELIMINATION BRANCHES	7'507.50		10'000.00			
450.3526.07	ELIMINATION DECHETS SPECIAUX MENAGERS DSM	13'601.10					
450.3526.08	ELIMINATION VERRE	168.60					
450.3526.20	PERSONNEL DECHETTERIE L'ABBAYE-LE LIEU	61'515.00		22'680.00			
450.3526.30	PERSONNEL VOIRIE L'ABBAYE-LE LIEU			61'740.00			
450.3819	ATTRIBUTION FOND DE RESERVE ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	118'000.00					

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	L'élimination des déchets étant maintenant financées par des taxes affectées, il n'est pas possible de faire du bénéfice ou du déficit avec ce compte. Un fond de régulation est ainsi créé et les futurs bénéfices ou déficits seront reportés dans ce fond. Sur ces CHF 118'000.--, environ 38'000.-- proviennent de l'excédent de recettes de l'exercice et CHF 80'000.-- proviennent d'une rétrocession extraordinaire (cf. rapport de gestion).						
450.3901.1	IMPUTATION PERSONNEL ADMINISTRATIF	12'000.00		12'000.00			
450.3905.1	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION					9'300.00	
450.4342.1	REVENU DES TAXES AU SACS		187'998.01		262'106.00		
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		418'991.78		407'515.00		
450.4342.3	REVENU RETROCESSION EXTRAORDINAIRE		80'486.63				
450.4354	VENTES DECHETS						57'381.50
450.4354.1	RISTOURNE PAPIER - CARTON		20'092.48		22'500.00		
450.4354.2	RISTOURNE TAR VERRE		31'130.85		36'000.00		
450.4354.3	VENTES METAUX		1'579.70		1'000.00		
450.4354.9	VENTES SENS, PET-RECYCLING, ETC.		8'586.75		8'500.00		
450.4516	SUBSIDE SURVEILLANCE ANCIENNE DECHARGE						18'283.35
450.4526	PARTICIPATION L'ABBAYE ET LE LIEU		298'322.23		417'988.00		83'849.70

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'118'379.70	1'118'379.70	1'040'000.00	1'040'000.00	1'050'169.58	1'026'590.10
460.3011	TRAITEMENTS EXPLOITATION STEP	155'613.45		150'000.00		164'262.85	
460.3012.1	TRAITEMENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN	12'006.00		10'000.00		10'728.00	
460.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	14'572.30		14'100.00		15'412.85	
460.3040	CAISSE DE RETRAITE	22'413.80		20'000.00		25'199.00	
460.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	8'242.40		7'400.00		8'487.95	
460.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	468.90		1'500.00		864.50	
460.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	10'251.20		9'500.00		11'398.38	
460.3120	CHAUFFAGE, EAU	13'763.80		10'000.00		12'457.45	
460.3123	ELECTRICITE	102'787.30		100'000.00		105'339.05	
460.3133	DEPHOSPHATATION, FLOCCULATION, CHAULAGE ET ELIMINATION BOUES	136'284.30		120'000.00		154'854.14	
460.3144	ENTRETIEN RESEAU, FOURNITURES	146'267.36		205'000.00		159'560.12	
	Toujours difficile à prévoir, ce compte peut varier d'une année à l'autre en fonction des problèmes ou modifications de réseaux dues par exemple à des constructions de plus en plus nombreuses sur le territoire communal. Pour cette raison, une somme importante est mise au budget, même si elle n'est pas toujours utilisée.						
460.3150	ENTRETIEN MACHINES, OUTILLAGE	32'709.80		35'000.00		31'886.79	
460.3182	TELEPHONES	3'091.13		4'200.00		4'170.05	
460.3185	FRAIS D'ETUDES	8'695.60		10'000.00		11'401.50	
460.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	9'578.55		9'600.00		9'507.35	
460.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	117.32				28'041.60	
460.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	12'113.00		14'200.00		16'268.00	
460.3311.10	AMORTISS. COLLECTEUR EC LES GRANDS CHAMPS	5'400.00		5'400.00		5'400.00	
460.3311.11	AMORTISS. MODERNISATION EQUIPEMENTS STEP	18'700.00		18'700.00		18'700.00	
460.3311.13	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	12'500.00		12'500.00		4'000.00	
460.3311.17	AMORTISS. SEPARATIF ENTREE DES BIOUX	3'000.00		3'000.00			
460.3311.3	AMORTISS. EQUIPEMENT QUARTIER DES ORDONS			11'400.00			
460.3311.5	AMORTISS. REF. COLLECTEUR CRETETS	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
460.3311.6	AMORTISS. SEPARATIF GARE SENTIER	2'555.00		2'555.00		5'500.00	
460.3311.82	AMORTISS. SEPARATIF BRUYERE-ORBETTES	30'000.00		30'000.00		55'000.00	
460.3311.83	AMORTISS. DIVERS OUVRAGES STEP	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
460.3311.84	AMORTISS. EQUIPEMENT ZI BAS-DU-CHENIT	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
460.3311.85	AMORTISS. REFECTION ROUTE DE FRANCE	84'000.00		84'000.00		84'000.00	
460.3311.9	AMORTISS. SEPARATIF GRANDS-CHAMPS	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
460.3311.97	AMORTISS. SEPARATIF JAEGER LECOULTRE	30'800.00		30'800.00		30'800.00	
460.3311.99	AMORTISS. EPURATION BAS-DU-CHENIT					26'430.00	
460.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELL. VOITURE	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
460.3811	ATTRIBUTION FONDS FINANCEMENT STEP	191'948.49		70'645.00			
460.4341	TAXES DE RACCORDEMENT		141'570.00		65'000.00		72'420.00
	Les taxes de raccordement sont plus importantes que d'habitude, situation liée aux nombreux nouveaux raccordements.						
460.4342.1	TAXE EPURATION ET ENTRET. S/VOLUME ECA		215'897.55		215'000.00		213'428.95
460.4342.2	SURFACE CONSTRUITE		282'506.35		285'000.00		278'707.55
460.4342.3	EAU CONSOMMEE		407'451.20		420'000.00		403'851.05
460.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		980.50				
460.4526	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU ELIMINATION BOUES		69'974.10		55'000.00		58'182.55
465	CONTROLE DES CITERNES	2'926.45		2'510.00		5'878.80	
465.3011	TRAITEMENTS	2'367.50		2'000.00		4'681.00	
465.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	205.80		170.00		412.30	
465.3040	CAISSE DE RETRAITE	280.00		280.00		638.00	
465.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	73.15		60.00		147.50	
470	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	22'849.35	26'500.00	4'000.00	16'500.00	112.00	16'500.00
470.3147	ENTRETIEN RIVES ORBE & RUISSEAUX	22'849.35		4'000.00		112.00	

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Ce poste comprend les frais liés au remplacement de la passerelle sur l'Orbe par la PCI, au niveau du Centre sportif. Cette passerelle s'étant cassée, les travaux n'avaient pas pu être prévus au budget 2013.						
470.4112	CONCESSION ROMANDE ENERGIE		16'500.00		16'500.00		16'500.00
470.4809	PRELEVEMENT SUR FONDS		10'000.00				

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'143'711.11	1'054'621.00	3'202'695.00	1'047'700.00	2'884'987.98	949'561.85
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'283'859.10	305'126.00	1'282'900.00	299'400.00	1'160'893.98	290'266.35
510	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	945'490.00		927'600.00		853'595.00	
510.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	133'050.00		111'700.00		79'000.00	
	Augmentation du coût de l'administration est liée à l'augmentation des traitements des patrouilleurs scolaires élèves, mais surtout par l'achat d'un logiciel pour la facturation des repas du réfectoire scolaire, ainsi que du nombre de repas, et donc de l'achat de marchandise, plus élevé que prévu. D'autre part, le traitement du personnel de cuisine n'avait pas été mis au budget ne sachant pas au moment de l'établissement du budget de l'ASIVJ si nous allions produire les repas, ou seulement les régénérer.						
510.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	340'095.00		333'860.00		341'228.00	
510.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	5'585.00		2'860.00		1'715.00	
510.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	29'410.00		29'600.00		25'792.00	
510.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	437'350.00		449'580.00		405'860.00	
515	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	338'369.10	61'826.00	355'300.00	56'100.00	307'298.98	46'966.35
515.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	103'838.35		105'000.00		119'290.80	
515.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	9'027.35		9'250.00		10'506.90	
515.3040	CAISSE DE RETRAITE	12'800.30		13'150.00		13'040.00	
515.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'208.55		2'900.00		3'759.65	
515.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	5'081.80		5'000.00		5'149.00	
515.3114	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	30'877.50		20'000.00		3'539.14	
	Achat mobilier scolaire pour nouvelle classe à L'Orient						
515.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	13'364.70		21'000.00		14'194.45	
515.3124	CHAUFFAGE	83'275.45		80'000.00		75'150.70	
515.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	9'756.60		10'000.00		7'962.79	
515.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	51'343.30		74'000.00		39'627.45	
	L'étanchéité du préau scolaire du Collège Neuf au Brassus n'a pas pu être réalisé avant l'hiver.						
515.3154	ENTRETIEN MACHINES ET MOBILIER	3'440.65		4'000.00		4'101.50	
515.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	11'238.55		11'000.00		10'976.60	
515.3222.2	INTERETS DES EMPRUNTS	1'116.00					
515.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		48'182.00		42'000.00		34'792.00
515.4271.1	LOYER BIBLIOTHEQUE BRASSUS		6'600.00		6'600.00		6'600.00
515.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		7'044.00		7'500.00		5'574.35
518	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		243'300.00		243'300.00		243'300.00
518.4271	LOCATIONS BATIMENTS PRIMAIRES		243'300.00		243'300.00		243'300.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'611'076.97	749'245.00	1'671'960.00	747'900.00	1'498'983.90	658'535.00
520	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	878'540.00		915'500.00		831'700.00	
520.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	122'500.00		105'730.00		73'746.00	
	Remarques identiques qu'au compte 510.3522.0						
520.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	548'431.00		560'500.00		558'412.00	
520.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	6'265.00		5'150.00		4'896.00	
520.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	30'800.00		45'150.00		27'814.00	
520.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	170'544.00		198'970.00		166'832.00	
525	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE ET LES CYTISES	732'536.97	19'195.00	756'460.00	19'200.00	667'283.90	19'535.00
525.3011	TRAITEMENT DES CONCIERGES	176'393.15		165'000.00		156'485.65	
525.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	15'335.05		14'530.00		13'782.95	
525.3040	CAISSE DE RETRAITE	19'008.00		20'300.00		18'909.00	
525.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	5'450.45		4'500.00		4'931.90	
525.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	163.80		400.00		314.30	
525.3114	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	15'139.35		20'000.00		3'292.35	
525.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	36'022.10		42'000.00		31'978.70	
525.3124	CHAUFFAGE	127'445.95		115'000.00		104'687.90	
525.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	21'378.05		17'000.00		14'408.40	
525.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	112'904.22		150'000.00		146'942.01	
525.3154	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	6'256.85		5'000.00		4'041.14	
525.3182	TELEPHONES	392.35		400.00		290.90	
525.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	20'462.90		16'000.00		15'512.45	
525.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE	8'292.75				28'244.25	
525.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	17'892.00		36'330.00		3'462.00	
525.3312	AMORT. EXTENSION ETABLISSEMENT C-L-M ETAPE 1	150'000.00		150'000.00		120'000.00	
525.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		19'195.00		19'200.00		19'535.00
528	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		730'050.00		728'700.00		639'000.00
528.4271	LOCATIONS DES BATIMENTS		626'900.00		626'900.00		639'000.00
528.4271.1	LOCATION BIBLIOTHEQUE ET REPECTOIRE		78'400.00		78'400.00		
528.4271.2	LOCATION UNITE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE		24'750.00		23'400.00		
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	5'530.75		6'000.00		5'640.70	
540.3522	PART. A L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	5'530.75		6'000.00		5'640.70	
580	TEMPLES ET CULTES	243'244.29	250.00	241'835.00	400.00	219'469.40	760.50
580.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	16'466.55		14'000.00		16'453.55	
580.3012	TRAITEMENTS DES ORGANISTES	24'832.80		25'000.00		24'932.80	
580.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	3'590.45		3'430.00		3'645.25	
580.3040	CAISSE DE RETRAITE	5'279.80		4'900.00		5'251.00	
580.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'276.10		1'065.00		1'304.35	
580.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	6'330.15		8'500.00		2'659.70	
580.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	40'098.65		45'000.00		42'636.20	
580.3141	ENTRETIEN DES TEMPLES	34'790.60		35'000.00		28'991.80	
580.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	8'899.80		8'100.00		8'080.15	
580.3652	SUBSIDE PAROISSE CATHOLIQUE	101'679.39		96'840.00		85'514.60	
	Eglise catholique du Sentier, travaux complémentaires effectués (transformation et raccordement des chenaux aux conduites des eaux claires) lors de la rénovation du toit. Rénovation également de l'espace dédié à la prière "le coin de la vierge".						
580.4271	LOCATION DES TEMPLES		250.00		400.00		200.00
580.4363	REMB. DOMMAGES PAR SSSURANCE						560.50

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	1'099'287.02	277'334.80	1'129'505.00	237'110.00	1'024'142.46	250'834.00
610	CORPS DE POLICE	581'568.53	9'145.00	581'500.00	12'000.00	528'673.00	8'360.00
610.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	81.53					
610.3511	CONTRAT DE PRESTATIONS DE POLICE	581'487.00		581'500.00		528'673.00	
610.4272	TAXES FOIRES ET MARCHES		5'015.00		6'000.00		6'265.00
610.4370	AMENDES		3'630.00		1'000.00		640.00
	Ce montant comprend un nombre important d'amendes liées à des infractions sur le règlement des déchets de la commune du Chenit.						
610.4392	PERMISSIONS		500.00		5'000.00		1'455.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	150'673.31	65'889.00	164'320.00	45'000.00	156'599.50	67'505.80
620.3011	TRAITEMENTS	105'163.30		98'600.00		103'223.85	
620.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	9'142.55		8'690.00		9'091.75	
620.3040	CAISSE DE RETRAITE	12'472.40		11'330.00		12'114.00	
620.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	3'249.50		2'700.00		3'253.25	
620.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'725.20		2'500.00		2'393.00	
620.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	1'458.56		2'000.00		3'078.75	
620.3109	ACHATS CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS	9'912.20		12'000.00		11'405.90	
620.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	102.60		1'500.00		1'400.00	
620.3901	IMPUTATION TRAITEMENTS	7'447.00		25'000.00		10'639.00	
620.4312	EMOLUMENTS CONTROLE HABITANTS		65'439.00		45'000.00		66'905.80
620.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		450.00				600.00
63	POLICE SANITAIRE	40'228.93	28'363.00	50'470.00	31'610.00	37'485.90	27'666.90
631	CONTROLE DENREES	860.45		1'580.00		879.55	
631.3012	SALAIRES CONTROLE CHAMPIGNONS	500.00		1'000.00		500.00	
631.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	43.45		80.00		44.05	
631.3190	COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	317.00		500.00		335.50	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	39'368.48	28'363.00	48'890.00	31'610.00	36'606.35	27'666.90
633.3012	TRAITEMENTS	17'892.00		22'500.00		17'181.00	
633.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'555.45		1'980.00		1'513.25	
633.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'175.00		2'750.00		2'166.00	
633.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	879.75		1'050.00		833.35	
633.3101	IMPRIMES, MATERIEL DE BUREAU	181.45		200.00		166.35	
633.3116	ACHATS MATERIEL D'EXPLOITATION	1'186.50		2'000.00		21.95	
633.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	6'790.60		7'600.00		7'945.50	
633.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	2'619.00		1'000.00		1'583.30	
633.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	92.00		4'000.00		1'243.20	
633.3150	ENTRETIEN MATERIEL, EQUIPEMENT	2'256.45		2'000.00		603.40	
633.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	670.85		710.00		707.55	
633.3526	FRAIS D'ELIMINATION DECHETS	969.43		1'000.00		541.50	
633.3905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION	2'100.00		2'100.00		2'100.00	
633.4356	FACTURATION		10'722.80		10'000.00		11'796.45
633.4514	PARTICIPATION DU CANTON		8'844.00		8'000.00		8'696.00
633.4524	PARTICIPATION DE L'ABBAYE ET DU LIEU		8'796.20		13'610.00		7'174.45

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
640	SERVICE DES INHUMATIONS	36'524.70	46'287.80	23'750.00		27'201.10	16'822.30
640.3012	TRAITEMENTS	26'511.00		16'000.00		18'832.00	
	L'augmentation est liée à la nomination du préposé au poste de "gérant remplaçant". Ce surcoût de charge est compensé par le poste 640.4524						
640.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'304.80		1'400.00		1'658.70	
640.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'486.00		2'100.00		1'442.00	
640.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	819.15		450.00		593.50	
640.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'014.90		1'300.00		1'433.20	
640.3190	FRAIS CONSTATS DECES	3'388.85		2'500.00		3'136.70	
640.3524	FRAIS REMPLACEMENT DU PREPOSE					105.00	
640.4524	REMBOURSEMENT POMPES FUNEBRES		46'287.80				16'822.30
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SAUVETAGE	193'963.10	120'190.00	180'500.00	118'000.00	188'968.45	110'177.00
650	BATAILLON	181'735.90	70'340.00	163'220.00	70'000.00	182'052.70	71'427.00
650.3521	PARTICIPATION AU SDIS VALLEE DE JOUX	181'735.90		163'220.00		182'052.70	
650.4301	TAXE EXEMPTION SERVICE DU FEU		70'340.00		70'000.00		71'427.00
652	SAUVETAGE DU LAC	270.70	3'120.00	2'170.00	3'120.00	164.55	2'400.00
652.3141	ENTRETIEN BATIMENT			2'000.00			
652.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	270.70		170.00		164.55	
652.4271	LOCATION BATIMENT		3'120.00		3'120.00		2'400.00
653	BATIMENT SDIS	2'428.55	46'730.00	6'540.00	44'880.00	1'520.10	36'350.00
653.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	923.40		5'000.00			
653.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	1'505.15		1'540.00		1'520.10	
653.4271	LOCATION BATIMENT		46'730.00		44'880.00		36'350.00
654	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	9'527.95		8'570.00		5'231.10	
654.3521	PART. AUX JEUNES SAPEURS-POMPIERS	9'527.95		8'570.00		5'231.10	
66	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	96'328.45	7'460.00	128'965.00	30'500.00	85'214.51	20'302.00
660	PROTECTION CIVILE	84'293.40		123'765.00	30'000.00	74'478.96	13'000.00
660.3521	PARTICIPATION A LA PC REGIONALE	84'293.40		93'765.00		61'478.96	
660.3819	ATTRIBUTION A RESERVE ABRIS PC			30'000.00		13'000.00	
660.4309	TAXES REMPLACEMENT ABRIS PC				30'000.00		13'000.00
661	ABRIS PROTECTION CIVILE	12'035.05	7'460.00	5'200.00	500.00	10'735.55	7'302.00
661.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	1'896.00		2'000.00		2'934.30	
661.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	588.60		2'000.00		118.80	
661.3154	ENTRETIEN MATERIEL, MOBILIER	6'358.00		500.00		7'011.35	
661.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	800.45		700.00		671.10	
661.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	2'392.00					
661.4271	LOCATIONS		448.00		500.00		944.00
661.4363	REMB. DOMMAGES PAR ASSURANCES		7'012.00				6'358.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	6'550'420.63	49'021.85	6'744'496.00	46'460.00	5'883'512.99	48'237.45
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	6'083'105.08	49'021.85	6'269'496.00	46'460.00	5'438'717.09	48'237.45
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	5'854'474.58		6'012'516.00		5'185'512.44	
710.3515	PARTICIPATION A LA FACTURE SOCIALE	5'521'452.00		5'537'790.00		4'116'688.00	
710.3515.1	DIFF. FACTURE SOCIALE ANNEE PRECED.	-231'682.50				-33'972.00	
710.3515.10	RATTRAPAGE LIE A LA BASCULE 2011			62'656.00			
710.3515.2	DIFF. FACTURE SOCIALE ANNEE EN COURS	-300'000.00		-500'000.00		600'000.00	
710.3515.3	PART. FOND. POUR LA PETITE ENFANCE	21'930.00		22'000.00		21'645.00	
710.3655	PARTICIPATION AU RESEAU AJOVAL	543'755.40		572'270.00		325'634.79	
710.3655.0	PART. A L'ACCUEIL PARASCOLAIRE (UAPE)	119'492.00		100'700.00			
710.3655.1	SUBVENTION OEUVRES DE BIENFAISANCE	12'500.00		15'000.00		12'650.00	
710.3655.2	SUBVENTION ATELIER POLYVAL	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
710.3655.5	SUBVENTION LOYER BOUEBERIE	5'390.13		6'700.00		5'526.90	
710.3655.6	SUBVENTION LOYER DE LA R.A.S.	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
710.3655.7	SUBVENTION LOYER O.R.P.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
710.3655.9	SUBVENTION ABAISSEMENT LOYERS						
710.3655.9	FONDATION GROHE	18'477.00		22'000.00		18'420.00	
710.3659.2	SUBSIDE IDEA	35'280.00		35'000.00		34'728.00	
710.3664	MESURES SOCIALES POUR ALLEGER LA TAXE DECHET	16'536.05		50'000.00			
710.3665	PRESTATIONS COMPL. COMMUNALES	65'944.50		63'000.00		58'791.75	
711	CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION "TEMPO SQUAD"	156'204.50	49'021.85	183'980.00	46'460.00	181'690.65	48'237.45
711.3011	TRAITEMENTS ANIMATEURS	89'093.65		111'000.00		109'364.00	
	Le poste de l'animatrice qui a quitté en début d'année n'a été repourvu qu'en cours d'année.						
711.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	7'745.50		9'780.00		9'632.60	
711.3040	CAISSE DE RETRAITE	10'619.60		14'350.00		13'773.00	
711.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	2'752.95		3'050.00		3'446.80	
711.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS					140.00	
711.3120	ECLAIRAGE	1'992.80		1'800.00		1'334.25	
711.3161	LOCATION LOCAUX	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
711.3653	SUBVENTION POUR LES ANIMATIONS	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
711.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES						2'288.75
711.4523	PARTIC. DE L'ABBAYE, DU LIEU & ASIVJ		49'021.85		46'460.00		45'948.70
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	72'426.00		73'000.00		71'514.00	
712.3525	PART. A L'AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	72'426.00		73'000.00		71'514.00	
730	SANTE PUBLIQUE	467'315.55		475'000.00		444'795.90	
730.3654.2	PARTICIPATION AU MAINTIEN A DOMICILE	467'315.55		475'000.00		444'795.90	

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	864'486.65	864'486.65	962'923.00	817'000.00	1'007'833.38	821'482.10
810	SERVICE DES EAUX	864'486.65	864'486.65	962'923.00	817'000.00	1'007'833.38	821'482.10
810.3011	TRAITEMENTS	101'848.75		105'000.00		109'441.65	
810.3012	SALAIRES ENTRETIEN DU RESEAU	3'312.00		5'000.00		8'082.00	
810.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	9'142.35		9'700.00		10'351.30	
810.3040	CAISSE DE RETRAITE	12'930.30		13'200.00		13'735.00	
810.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	5'171.80		5'050.00		5'701.10	
810.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'293.90		1'000.00		1'901.40	
810.3114.1	ACHATS ET ENTRETIEN COMPTEURS	30'097.20		30'000.00		35'348.53	
810.3114.2	ACHATS MATERIEL OUTILLAGE	9'048.63		8'600.00		7'536.58	
810.3120	ELECTRICITE	73'394.30		80'000.00		75'230.70	
810.3133	CHLORATION	5'790.00		10'000.00		8'677.20	
810.3144	ENTRETIEN DU RESEAU	126'389.47		215'000.00		233'414.95	
	Toujours difficile à prévoir, ce compte peut sensiblement varier d'une année à l'autre en fonction des fuites ou modifications de réseaux dues à des constructions de plus en plus nombreuses sur la Commune. Raison pour laquelle un montant important est mis au budget, même s'il n'est pas toujours utilisé.						
810.3151	ENTRETIEN DES HYDRANTS	19'684.70		20'000.00		26'879.88	
810.3154	ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	29'901.85		28'000.00		30'984.06	
810.3155	ENTRETIEN VEHICULE, ESSENCE	2'206.56		1'000.00		2'542.89	
810.3180	TELEPHONES, PORTS ET DIVERS	19'783.25		22'000.00		32'012.11	
810.3185	FRAIS D'ETUDES	26'086.25		40'000.00		14'870.00	
810.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	6'543.30		7'540.00		5'890.40	
810.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE	2'168.85					
810.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE	20'320.12		10'000.00		7'097.30	
810.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	39'710.00		46'756.00		45'336.33	
810.3311.10	AMORTISS. CONDUITE PONT DES MOULINS			7'900.00		7'900.00	
810.3311.12	AMORTISS. CONDUITE RUE PAUL GOLAY	30'000.00		30'000.00			
810.3311.3	AMORTISS. CONDUITE RUE DES ECOLES					9'100.00	
810.3311.31	AMORTISS. CONDUITE RUE G-H PIGUET	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
810.3311.4	AMORTISS. BOUCLAGE DES GRANDS-CHAMPS	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
810.3311.41	AMORTISSEMENT NOUVEAU RESERVOIR DU SENTIER	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
810.3311.5	AMORTISS. PUIITS DE LA GOLISSE	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
810.3311.51	AMORTISSEMENT MODERNISATION EQUIPEMENT	10'700.00		10'700.00		10'700.00	
810.3311.6	AMORTISS. CONDUITE ROUTE NEUVE	17'300.00		17'300.00		17'300.00	
810.3311.7	AMORTISS. EQUIPEMENT QUARTIER DES ORDONS			5'400.00		5'400.00	
810.3311.8	AMORTISS. ADDUCTION D'EAU COTE DES MOLLARDS	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
810.3311.82	AMORTISS. ZI BAS-DU-CHENIT	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
810.3311.83	AMORTISS. REFECTION ROUTE DE FRANCE	47'000.00		47'000.00		47'000.00	
810.3311.84	AMORTISS. CONDUITE CARREFOUR ESSOR	13'900.00		13'900.00		13'900.00	
810.3311.88	AMORTISS. CHAMBRE CAPTAGE TROMPETTE	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
810.3311.9	AMORTISS. BOUCLAGE LE BRASSUS - LE CAMPE					44'000.00	
810.3311.90	AMORTISS. DEPLACEMENT CONDUITE ROCHERAY	9'700.00		9'700.00		9'700.00	
810.3311.92	AMORTISS. CONDUITE GARE SENTIER	5'877.00		5'877.00		10'500.00	
810.3311.96	AMORTISS. RESEAU BAS-DU-CHENIT	26'500.00		26'500.00		26'500.00	
810.3311.98	AMORTISS. RESEAU CHEZ-LES-GOLAY	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
810.3321	AMORTISSEMENT SUPPLEMENTAIRE	27'886.07					
810.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELL. VOITURE	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
810.4273	LOCATION DES COMPTEURS		40'148.30		40'000.00		39'950.60
810.4341	TAXES DE RACCORDEMENT		94'380.00		45'000.00		50'270.00
	Les taxes de raccordement sont plus importantes que prévues à cause des nombreux nouveaux raccordements.						
810.4351	VENTE D'EAU		719'582.95		730'000.00		711'887.85
810.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		844.25		2'000.00		11'286.10
810.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		9'531.15				198.55
810.4651	SUBSIDE DE L'ECA SUR TRAVAUX						7'889.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'411'069.95	284'773.85	3'990'185.00	298'100.00	4'016'126.91	392'112.55
10	AUTORITES	518'862.33	15'557.70	505'200.00	13'000.00	519'449.40	16'900.90
100	CONSEIL COMMUNAL	59'860.63		57'100.00		59'630.15	
101	MUNICIPALITE	459'001.70	15'557.70	448'100.00	13'000.00	459'819.25	16'900.90
11	ADMINISTRATION	515'018.42	44'507.75	541'250.00	50'100.00	507'927.14	41'591.85
110	ADMINISTRATION GENERALE	236'459.52	36'382.05	254'500.00	25'100.00	232'121.35	26'658.30
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	278'558.90	8'125.70	286'750.00	25'000.00	275'805.79	14'933.55
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	416'771.95		419'200.00		397'781.85	
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	424'913.75	104'020.00	425'850.00	110'000.00	483'982.20	192'095.00
17	SPORTS	2'220'621.60	120'688.40	1'777'620.00	125'000.00	1'811'435.22	141'524.80
170	SOCIETES SPORTIVES	561'937.80		117'620.00		138'627.60	
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	1'658'683.80	120'688.40	1'660'000.00	125'000.00	1'672'807.62	141'524.80
180	TRANSPORTS PUBLICS	240'023.40		255'815.00		249'483.95	
190	SERVICE INFORMATIQUE	74'858.50		65'250.00		46'067.15	
2	FINANCES	8'329'319.30	26'569'657.76	3'875'492.00	21'809'283.00	7'933'046.08	25'413'035.15
200	BOURSE COMMUNALE	555'793.94	100'364.64	533'400.00	87'000.00	471'059.01	109'036.42
210	IMPOTS	112'715.16	19'880'775.09	40'000.00	18'297'500.00	153'932.06	20'344'200.94
22	SERVICE FINANCIER	3'671'202.90	4'385'044.63	3'302'092.00	3'424'783.00	4'515'214.66	3'959'797.79
220	SERVICE DE LA DETTE	2'706'443.00	3'144'783.00	3'298'092.00	3'144'783.00	4'384'874.41	3'551'773.00
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES	964'759.90	1'240'261.63	4'000.00	280'000.00	130'340.25	408'024.79
230	RESERVES ET AMORTISSEMENTS NON-VENTILES	3'989'607.30	2'203'473.40			2'792'840.35	1'000'000.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'571'895.76	1'779'403.70	2'098'364.00	1'609'075.00	2'322'598.01	1'663'562.30
311	TERRAINS		15'540.75		15'500.00		16'056.25
32	FORETS ET ALPAGES	1'385'464.12	1'100'871.55	1'348'351.00	903'935.00	1'377'845.67	992'491.00
322	FORETS COMMUNALES	1'161'121.67	882'720.10	1'110'600.00	695'400.00	1'151'851.37	767'539.05
325	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	85'201.70	49'925.00	85'500.00	48'000.00	85'291.85	47'465.00
328	ALPAGES	139'140.75	168'226.45	152'251.00	160'535.00	140'702.45	177'486.95
35	BATIMENTS	1'186'431.64	662'991.40	750'013.00	689'640.00	944'752.34	655'015.05
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	11'312.85	36'225.80	31'875.00	35'440.00	11'467.80	34'055.75
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	773'332.05	172'984.05	286'240.00	147'000.00	503'530.05	146'850.80
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	170'314.45	71'218.85	177'470.00	69'000.00	181'258.75	68'850.80
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	603'017.60	101'765.20	108'770.00	78'000.00	322'271.30	78'000.00
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	15'094.79	72'069.15	13'745.00	69'800.00	25'220.50	69'575.10
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	25'759.95	30'000.00	27'000.00	45'000.00	31'737.35	30'000.00
355	BATIMENTS DIVERS: STAND, GARAGES, ROULOTTE WC ET DIVERS	27'360.90	12'520.00	33'530.00	13'000.00	22'111.84	12'620.00
356	CANTONNETTE ET LOCAUX ANNEXES	80'447.26	35'048.40	90'930.00	55'000.00	101'049.55	40'804.85
357	L'ESSOR	120'312.00	82'726.00	135'030.00	86'400.00	109'438.95	81'083.00
358	BATIMENT RTE DE FRANCE 72	4'902.40	14'633.85	10'420.00	24'500.00	12'962.85	26'934.45
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE D'ENFANTS	20'873.33	74'172.25	22'700.00	75'500.00	31'238.80	73'577.40
370	VILLAGE INDUSTRIEL	107'036.11	132'611.90	98'543.00	138'000.00	95'994.65	139'513.70
4	TRAVAUX	6'237'507.29	2'413'497.41	6'165'545.00	2'424'109.00	5'746'611.78	1'455'422.60
41	SERVICE TECHNIQUE	389'641.05	54'995.54	458'040.00	65'000.00	452'732.58	79'988.40
410	BUREAU TECHNIQUE	199'561.60	6'102.54	208'040.00	5'000.00	248'493.28	6'413.40
411	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	190'079.45	48'893.00	250'000.00	60'000.00	204'239.30	73'575.00
421	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	817'559.48	38'660.00	620'825.00	25'000.00	633'591.96	31'927.00
43	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	2'773'700.28	127'593.74	2'702'570.00	120'000.00	2'558'327.80	140'802.55
430	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	2'725'394.89	127'593.74	2'659'120.00	120'000.00	2'518'122.39	140'802.55
431	GARAGE COMMUNAL	48'305.39		43'450.00		40'205.41	
440	CIMETIERES	65'148.99	180.00	101'330.00	2'000.00	88'400.75	100.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'047'301.99	1'047'188.43	1'236'270.00	1'155'609.00	957'398.31	159'514.55
460	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'118'379.70	1'118'379.70	1'040'000.00	1'040'000.00	1'050'169.58	1'026'590.10
465	CONTROLE DES CITERNES	2'926.45		2'510.00		5'878.80	
470	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	22'849.35	26'500.00	4'000.00	16'500.00	112.00	16'500.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'143'711.11	1'054'621.00	3'202'695.00	1'047'700.00	2'884'987.98	949'561.85
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'283'859.10	305'126.00	1'282'900.00	299'400.00	1'160'893.98	290'266.35
510	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	945'490.00		927'600.00		853'595.00	
515	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	338'369.10	61'826.00	355'300.00	56'100.00	307'298.98	46'966.35
518	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		243'300.00		243'300.00		243'300.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'611'076.97	749'245.00	1'671'960.00	747'900.00	1'498'983.90	658'535.00
520	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	878'540.00		915'500.00		831'700.00	
525	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE ET LES CYTISES	732'536.97	19'195.00	756'460.00	19'200.00	667'283.90	19'535.00
528	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		730'050.00		728'700.00		639'000.00
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	5'530.75		6'000.00		5'640.70	
580	TEMPLES ET CULTES	243'244.29	250.00	241'835.00	400.00	219'469.40	760.50
6	POLICE	1'099'287.02	277'334.80	1'129'505.00	237'110.00	1'024'142.46	250'834.00
610	CORPS DE POLICE	581'568.53	9'145.00	581'500.00	12'000.00	528'673.00	8'360.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	150'673.31	65'889.00	164'320.00	45'000.00	156'599.50	67'505.80
63	POLICE SANITAIRE	40'228.93	28'363.00	50'470.00	31'610.00	37'485.90	27'666.90
631	CONTROLE DENREES	860.45		1'580.00		879.55	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	39'368.48	28'363.00	48'890.00	31'610.00	36'606.35	27'666.90
640	SERVICE DES INHUMATIONS	36'524.70	46'287.80	23'750.00		27'201.10	16'822.30

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SAUVETAGE	193'963.10	120'190.00	180'500.00	118'000.00	188'968.45	110'177.00
650	BATAILLON	181'735.90	70'340.00	163'220.00	70'000.00	182'052.70	71'427.00
652	SAUVETAGE DU LAC	270.70	3'120.00	2'170.00	3'120.00	164.55	2'400.00
653	BATIMENT SDIS	2'428.55	46'730.00	6'540.00	44'880.00	1'520.10	36'350.00
654	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	9'527.95		8'570.00		5'231.10	
66	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	96'328.45	7'460.00	128'965.00	30'500.00	85'214.51	20'302.00
660	PROTECTION CIVILE	84'293.40		123'765.00	30'000.00	74'478.96	13'000.00
661	ABRIS PROTECTION CIVILE	12'035.05	7'460.00	5'200.00	500.00	10'735.55	7'302.00
7	SERVICE SOCIAL	6'550'420.63	49'021.85	6'744'496.00	46'460.00	5'883'512.99	48'237.45
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	6'083'105.08	49'021.85	6'269'496.00	46'460.00	5'438'717.09	48'237.45
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	5'854'474.58		6'012'516.00		5'185'512.44	
711	CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION "TEMPO SQUAD"	156'204.50	49'021.85	183'980.00	46'460.00	181'690.65	48'237.45
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	72'426.00		73'000.00		71'514.00	
730	SANTE PUBLIQUE	467'315.55		475'000.00		444'795.90	
8	SERVICES INDUSTRIELS	864'486.65	864'486.65	962'923.00	817'000.00	1'007'833.38	821'482.10
810	SERVICE DES EAUX	864'486.65	864'486.65	962'923.00	817'000.00	1'007'833.38	821'482.10

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'411'069.95	284'773.85	3'990'185.00	298'100.00	4'016'126.91	392'112.55
2	FINANCES	8'329'319.30	26'569'657.76	3'875'492.00	21'809'283.00	7'933'046.08	25'413'035.15
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'571'895.76	1'779'403.70	2'098'364.00	1'609'075.00	2'322'598.01	1'663'562.30
4	TRAVAUX	6'237'507.29	2'413'497.41	6'165'545.00	2'424'109.00	5'746'611.78	1'455'422.60
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'143'711.11	1'054'621.00	3'202'695.00	1'047'700.00	2'884'987.98	949'561.85
6	POLICE	1'099'287.02	277'334.80	1'129'505.00	237'110.00	1'024'142.46	250'834.00
7	SERVICE SOCIAL	6'550'420.63	49'021.85	6'744'496.00	46'460.00	5'883'512.99	48'237.45
8	SERVICES INDUSTRIELS	864'486.65	864'486.65	962'923.00	817'000.00	1'007'833.38	821'482.10
	TOTALISATION	33'207'697.71	33'292'797.02	28'169'205.00	28'288'837.00	30'818'859.59	30'994'248.00
	Résultat	85'099.31		119'632.00		175'388.41	

Comptes de pertes et profits 2013

	Doit	Avoir
- Revenus :		Fr. 33'292'797.02
- Charges :	Fr. 33'207'697.71	
- Excédent des revenus à capital	Fr. 85'099.31	
- Sommes égales	Fr. 33'292'797.02 =====	Fr. 33'292'797.02 =====

Compte Capital 2013

	Doit	Avoir
- Capital au 01.01.2013		Fr. 3'918'959.53
- Bénéfice 2013 de P.P.		Fr. 85'099.31
- Capital au 31.12.2013	Fr. 4'004'058.84	
- Sommes égales	Fr. 4'004'058.84 =====	Fr. 4'004'058.84 =====

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	33'207'697.71		28'169'205.00		30'818'859.59	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	4'673'281.14		4'668'140.00		4'591'309.09	
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	361'063.35		362'000.00		362'891.75	
301	PERSONNEL ADMINISTR. & D'EXPLOIT.	3'299'633.95		3'286'400.00		3'224'128.70	
303	ASSURANCES SOCIALES	313'611.05		316'640.00		311'145.75	
304	CAISSE PENSIONS ET PREVOYANCE	449'718.60		447'210.00		447'643.35	
305	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	160'007.85		147'690.00		157'373.90	
306	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	70'101.75		80'700.00		65'343.54	
309	AUTRES CHARGES AUT. & PERSONNEL	19'144.59		27'500.00		22'782.10	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'994'597.78		5'009'320.00		4'937'337.41	
310	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	76'447.58		71'600.00		64'748.90	
311	ACHATS MOBILIER, MAT., MACHINES	324'351.42		296'300.00		249'465.76	
312	ACHATS EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE	697'265.50		694'680.00		654'601.20	
313	AUTRES FOURNITURES & MARCHAND.	491'950.43		494'500.00		487'964.47	
314	ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES	1'325'716.42		1'549'500.00		1'586'872.39	
315	ENTRETIEN MOBILIER, INSTALLATIONS	229'408.56		224'500.00		272'690.22	
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	33'929.10		39'000.00		33'237.35	
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	89'926.28		93'000.00		91'329.00	
318	HONORAIRES & PREST. SERVICES	1'659'176.49		1'475'890.00		1'409'555.37	
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS, DIVERS	66'426.00		70'350.00		86'872.75	
32	INTERETS PASSIFS	152'964.78		216'425.00		158'016.81	
321	INTERETS DETTES A COURT TERME	1'705.00		5'000.00		589.41	
322	INTERETS DETTES A LONG TERME	132'587.50		181'425.00		138'319.33	
329	AUTRES INTERETS	18'672.28		30'000.00		19'108.07	
33	AMORTISSEMENTS	5'405'301.98		1'873'232.00		4'347'706.01	
330	AMORT. PATRIMOINE FINANCIER	663'915.16		111'200.00		371'932.56	
331	AMORT. PATRIMOINE ADMINISTR.	3'924'566.85		1'762'032.00		2'682'933.10	
332	AMORT. SUPPLEMENTAIRES	816'819.97				1'292'840.35	
35	REMB. A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	10'814'752.92		11'739'883.00		12'009'337.36	
351	REMB. DE CHARGES CANTONALES	5'617'309.50		5'727'946.00		5'241'172.50	
352	REMB. CHARGES AUTRES COMMUNES	5'197'443.42		6'011'937.00		6'768'164.86	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	4'329'589.72		4'385'395.00		3'978'264.16	
365	AIDES, SUBV. INSTITUTIONS PRIVEES	4'200'913.17		4'202'395.00		3'845'897.41	
366	AIDES INDIVIDUELLES	128'676.55		183'000.00		132'366.75	
38	ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.	2'750'662.39		172'710.00		709'849.75	
380	ATTR. FDS RESERVE & RENOUVELL.	2'413'959.90		56'000.00		682'340.25	
381	ATTR. FINANCEMENTS SPECIAUX	336'702.49		116'710.00		27'509.50	
39	IMPUTATIONS INTERNES	86'547.00		104'100.00		87'039.00	
390	IMPUTATIONS INTERNES	86'547.00		104'100.00		87'039.00	

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES PRODUITS PAR NATURE		33'292'797.02		28'288'837.00		30'994'248.00
40	IMPOTS		19'763'837.89		18'250'000.00		20'302'508.94
400	IMPOTS SUR REVENU & FORTUNE		13'093'580.44		12'400'000.00		12'456'803.72
401	IMPOTS SUR BENEFICE & CAPITAL		5'505'124.65		4'975'000.00		6'928'588.90
402	IMPOTS FONCIER		426'284.85		390'000.00		413'323.95
404	DROITS DE MUTATIONS		270'108.40		200'000.00		198'251.85
405	IMPOTS SUCCESSIONS & DONATIONS		328'099.10		150'000.00		155'388.90
406	IMPOTS & TAXES S/POSSESSION		129'220.00		135'000.00		136'095.00
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		11'420.45				14'056.62
41	PATENTES, CONCESSIONS		20'081.25		21'500.00		20'112.50
410	PATENTES		3'581.25		5'000.00		3'612.50
411	CONCESSIONS		16'500.00		16'500.00		16'500.00
42	REVENUS DU PATRIMOINE		3'245'433.18		2'332'875.00		2'336'291.09
422	REVENUS CAPITAUX PATR. FINANCIER		360'990.03		365'000.00		373'378.59
423	REVENUS IMMEUBLES PATR. FINANCIER		243'794.45		258'740.00		264'896.05
424	GAINS COMPTABLES PATRIMOINE FINANCIER		959'960.00				136'171.00
427	REVENUS IMMEUBLES PATR. ADMIN.		1'680'688.70		1'709'135.00		1'561'845.45
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VENTES		3'893'487.82		3'504'621.00		2'926'602.17
430	TAXES LEGALES DE REMPLACEMENT		70'340.00		100'000.00		84'427.00
431	EMOLUMENTS		69'224.00		51'000.00		73'785.80
434	TAXES RACCORD. & D'UTILISATION		1'834'537.52		1'704'621.00		1'024'761.55
435	VENTES & PRESTATIONS SERVICE		1'754'357.06		1'565'000.00		1'591'050.75
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS		158'799.24		77'000.00		149'732.07
437	AMENDES		3'630.00		1'000.00		640.00
439	AUTRES RECETTES		2'600.00		6'000.00		2'205.00
44	PARTS RECETTES CANT. SANS AFFECTATION		217'375.95		152'500.00		150'174.50
441	PARTS A RECETTES CANTONALES		217'375.95		152'500.00		150'174.50
45	REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.		3'797'417.53		3'858'241.00		3'972'980.50
451	PART. ET REMB. DU CANTON		140'232.35		140'400.00		169'229.80
452	PART. ET REMB. AUTRES COMMUNES		3'657'185.18		3'717'841.00		3'803'750.70
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		17'143.00		5'000.00		43'506.00
465	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS		17'143.00		5'000.00		43'506.00
48	PREL. S/FDS & FINANCEMENT SPECIAUX		2'251'473.40		60'000.00		1'155'033.30
480	PREL. S/FONDS RESERVE & RENOUV.		2'251'473.40		60'000.00		1'125'033.30
481	PREL. S/FINANCEMENTS SPECIAUX						30'000.00
49	IMPUTATIONS INTERNES		86'547.00		104'100.00		87'039.00
490	IMPUTATIONS INTERNES		86'547.00		104'100.00		87'039.00

Cpte	Libellé	COMPTES 2013	COMPTES 2012	COMPTES 2011
No		ACTIF	ACTIF	ACTIF
91	ACTIF	49'241'564.40	41'458'744.34	40'898'688.25
910	DISPONIBLES	7'549'919.00	1'639'979.50	6'666'085.58
9100	CAISSE	9'332.00	6'776.75	16'555.80
9101	CHEQUES POSTAUX	7'484'873.30	1'578'821.83	6'503'186.46
9102	BANQUES - COMPTES COURANTS	55'713.70	54'380.92	146'343.32
911	DEBITEURS & COMPTES COURANTS	6'445'816.54	8'894'512.56	7'391'069.64
912	PLACEMENTS PATRIM. FINANCIER	2'760'117.23	779'497.53	910'003.90
9120	TITRES ET PLACEMENTS	1'955'835.43	773'456.93	892'003.40
9123	TERRAINS ET BATIMENTS	804'281.80	6'040.60	18'000.50
913	ACTIFS TRANSITOIRES	3'154'536.12	2'721'822.58	2'472'167.64
914	INVESTISS. PATRIMOINE ADMIN.	21'402'488.86	19'449'245.52	15'898'074.84
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	9'289'313.31	8'485'135.10	7'851'606.50
9143	BATIMENTS & CONSTRUC. A AMORTIR	4'351'027.35	3'803'796.82	1'384'355.82
9144	INSTALLATIONS SERVICE DES EAUX	4'826'906.90	4'448'702.20	3'813'524.19
9145	FORETS ET MONTAGNES	2'235'000.00	2'235'000.00	2'235'000.00
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES	616'124.30	402'074.60	543'707.75
9147	STOCK MARCHANDISES	84'117.00	74'536.80	69'880.58
915	PRETS & CAPITAUX DE DOTATIONS	7'928'686.65	7'973'686.65	7'518'686.65
916	SUBVENTIONS & PART. A AMORTIR			42'600.00
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR			
918	AVANCES FINANCEMENTS SPEC.			

Cpte	Libellé	COMPTES 2013	COMPTES 2012	COMPTES 2011
No		PASSIF	PASSIF	PASSIF
92	PASSIF	49'241'564.40	41'458'744.34	40'898'688.25
920	ENGAGEMENTS COURANTS	1'333'548.10	2'744'904.62	2'045'716.54
921	DETTES A COURT TERME	3'024'651.88		
922	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	14'902'474.35	7'450'160.00	8'064'095.65
925	PASSIFS TRANSITOIRES	841'714.93	2'698'390.88	1'953'792.08
9280	FONDS RECETTES AFFECTEES	830'346.79	520'398.30	507'398.30
9281	FONDS RENOUVELLEMENT & RENOV.	2'171'726.30	2'135'869.55	2'099'683.25
9282	FONDS DE RESERVES DIVERSES	21'049'927.35	21'206'116.50	21'681'809.30
9285	FONDS GERES PAR LA MUNICIPALITE	1'083'115.86	783'944.96	802'622.01
929	CAPITAL	4'004'058.84	3'918'959.53	3'743'571.12
9290	RESULTAT DE L'ANNEE	85'099.31	175'388.41	189'894.17
9295	CAPITAL DE L'ANNEE PRECEDENTE	3'918'959.53	3'743'571.12	3'553'676.95
	ENGAGEMENTS CONDITIONNELS			
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA	2'554'000.00	2'554'000.00	2'554'000.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA LIM 04	206'250.00	225'000.00	243'750.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA LIM 05	112'910.00	122'310.00	131'710.00
	Office du Tourisme de la Vallée de Joux	70'000.00	70'000.00	70'000.00
	Télési des Mollards S.A.(LIM)	15'240.00	22'860.00	30'480.00
	Télési des Mollards S.A.(Emprunts bancaires)	180'000.00	180'000.00	180'000.00
	Télési des Esserts S.A.	20'000.00	27'500.00	35'000.00
	Société Electrique Vallée de Joux SA (LIM)	214'040.00	227'375.00	240'710.00
	Société Electrique Vallée de Joux SA (LIM)	732'590.00	758'060.00	783'530.00
	Sogebois SA (LIM)	1'500'000.00	1'600'000.00	1'700'000.00
	Sogebois SA (Emprunts bancaires 2001)	2'815'000.00	2'975'000.00	3'135'000.00
	Sogebois SA (Emprunts bancaires 2012)	3'000'000.00	3'000'000.00	
	Brassus Bois SA (LIM)	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00
	Garderie Les Aristochats	50'000.00	50'000.00	50'000.00
	Association AstroVal (LADE)	283'300.00	300'000.00	300'000.00
	Espace Horloger Vallée de Joux	300'000.00	300'000.00	300'000.00
	Total	13'153'330.00	13'512'105.00	10'854'180.00

ETAT AU 31.12.2013 DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL					
Compte No	Préavis No	Nature des investissements	Investissement à charge de la Commune	Subsides et part. escomptés	Investissement total prévu
9144.40	5/86	Achat réseau d'eau et source du Brassus	2'460'000.00		2'460'000.00
9143.47	17/96, 7/97 & 05/13	Etude et réalisation d'un Village industriel + constr. local dépôt	2'762'000.00		2'762'000.00
9150.00	6/98 21/00 22/05 7/12	Création d'une société anonyme VIC et participation	1'800'000.00		1'800'000.00
9150.00	2/99 11/06 18/12	Création d'une sté anonyme pour le chauffage à distance	1'743'580.65		1'743'580.65
9141.63	4/00	Réfection chaussée et création d'un trottoir aux Crêtets	463'000.00	227'808.00	690'808.00
9141.64	5/00	Réfection Rue de la Gare au Sentier et mise en séparatif	504'000.00		504'000.00
9143.59	4/06	Parking du VIC No 2	326'700.00		326'700.00
9144.97	1/03	Renforcement réseau d'eau Bas-du-Chenit	391'500.00	115'000.00	506'500.00
9144.99	12/03	Adduction d'eau et défense incendie Chez les Golay	80'000.00		80'000.00
9150.00	22/00 9/04 23/05	Prêts en faveur du Centre Sportif	4'000'000.00		4'000'000.00
9141.82	13/05	Séparatif quartier des Bruyères et des Orbettes	1'064'000.00		1'064'000.00
9141.83	20/05	Démolition et reconstruction du Pont Neuf	557'500.00		557'500.00
9141.84	8/06	Réfection trottoir Rue G-H Piguet et remplacement conduite eau	341'150.00	34'800.00	375'950.00
9141.85	10/06	Démolition et reconstruction du Pont des Scies	405'000.00		405'000.00
9141.87	16/06	Prolongement Route des Grands-Champs	524'800.00		524'800.00
9146.10	17/06	Remplacement véhicule polyvalent Boschung Pony	171'100.00		171'100.00
9141.89	4/07	Réfection du mur de soutènement de la Rue de Jolimont	175'000.00		175'000.00
9141.88	5/07	Démolition et reconstruction du pont de la Place de la Lande	580'000.00		580'000.00
9146.10	10/07	Achat d'une fraiseuse à neige	327'000.00		327'000.00
9150.00	11/07	Création d'une SA pour un chauffage à distance au Brassus	1'501'000.00		1'501'000.00
9141.91	13/07	Réfection de divers ouvrages de la STEP	480'000.00		480'000.00
9141.94	1/08	Equiperment de la zone industrielle du Bas-du-Chenit	609'000.00		609'000.00
9141.93	4/08	Réfection de la Route Neuve	625'000.00		625'000.00
9141.96	5/08	Aménagement d'un giratoire au carrefour de L'Esson	878'000.00		878'000.00
9141.97	7/08 - 12/09	Réaménagement de la Route de France - Etapes 1 - 2 - 3	5'674'000.00		5'674'000.00
9143.69	9/08	Construction d'un hangar à plaquettes à La Combe	650'000.00		650'000.00
9141.98	10/08	Réfection de divers collecteurs à la Golisse	462'000.00		462'000.00
9146.10	11/08	Remplacement du véhicule Unimog U 90	193'000.00		193'000.00
9141.99	15/08	Equiperment quartier des Ordon au Brassus	627'500.00	570'000.00	1'197'500.00
9144.50	5/09	Liaison des réseaux d'eau L'Orient - Les Bioux	210'000.00	34'000.00	244'000.00
9141.92	15/07	Etudes projets d'infrastructure	300'000.00		300'000.00
9146.10	2/10	Remplacement du véhicule Viktor Meili et d'une saleuse	182'000.00		182'000.00
9141.10	3/10	Aménagement piste cyclable L'Orient-Le Brassus + divers	1'300'000.00		1'300'000.00
9141.62	4/10	Aménagement d'un chemin piétonnier entre L'Orient et Les Bioux	225'000.00		225'000.00
9141.11	8/10	Amélioration équipement STEP	280'000.00		280'000.00
9141.51	8/10	Modernisation équipement service des eaux	160'000.00		160'000.00
9144.70	14/10	Remplacement du réservoir du Sentier	3'400'000.00		3'400'000.00
9141.14	15/10	Réfection trottoir et route de la Golisse	105'300.00		105'300.00
9143.74	2/11 14/12	Extension de l'établissement scolaire C-L-M, étape 1	5'460'000.00		5'460'000.00
9144.80	3/11	Adduction d'eau quartier Sous la Côte des Mollards au Brassus	265'000.00		265'000.00
9141.13	6/11	Aménagement du carrefour de la gare du Brassus	2'795'000.00		2'795'000.00
9144.88	8/11	Réfection captage source de la Trompette	120'000.00		120'000.00
9141.17	8/11	Part. travaux de mise en séparatif entrée sud-ouest des Bioux	44'000.00		44'000.00
9144.90	12/11	Déplacement conduite d'eau au Rocheray	145'000.00		145'000.00
9141.12	7/11 - 15/11	Réfection de la Rue Paul Golay à L'Orient et diverses chaussées	1'205'000.00		1'205'000.00
9143.75	1/12	Réfection toiture et panneaux solaires Grands-Plats de Bise	426'000.00		426'000.00
9141.15	3/12	Assainissement du passage à niveau du Pré Rond	166'300.00		166'300.00
9141.16	4/12	Réfection route du Rocheray	220'000.00		220'000.00
9144.72	5/12	Création d'un réservoir au lieu-dit Chez Joly avec Le Lieu	935'000.00	173'150.00	1'108'150.00
9143.76	6/12	Réfection d'un appartement Grand Rue 41 et création buanderie	170'000.00		170'000.00
9144.61	9/12	Adduction d'eau potable et déf. incendie du quartier Chez Villard	178'000.00	30'000.00	208'000.00
9143.77	10/12	Abris collectifs Protection civile dans l'immeuble La Terrasse	400'000.00		400'000.00
9143.80	11/12	Réfection de la toiture au chalet du Grand-Croset Dessous	100'000.00	35'000.00	135'000.00
9123.20	15/12	Transformation chambres Hôtel de Ville	1'424'000.00		1'424'000.00
9143.78	19/12	Mise en place d'un système d'accès & de verrouillage bât. Comm.	250'000.00		250'000.00
9146.10	01/13	Remplacement balayeuse Boschung Speedbroom	139'751.00		139'751.00
9143.72	02/13	Extension de l'établissement scolaire C-L-M, étape II	5'043'000.00		5'043'000.00
9141.18	03/13	Réfection Place Hotel de Ville	82'000.00		82'000.00
9141.19	04/13	Passage sous-voie au Campe + trottoir	840'000.00		840'000.00
9141.22	06/13	Collecteur commun. Jaeger-Lecoultre+collect. d'eau Piguet-Dess	160'000.00		160'000.00
9146.11	07/13	Véhicule de déneigement LADOG	162'000.00		162'000.00
9141.15.1	09/13	Assainissement du passage à niveau du Rocheray	160'000.00		160'000.00
9141.23	10/13	Création Trottoir Rte de France 5 au Brassus	94'000.00		94'000.00
9143.81	14/2013	Réfection toiture Gdes Chaumilles	105'000.00	45'000.00	150'000.00
9143.82	14/2013	Réfection toiture Chalet Couchant	126'000.00	54'000.00	180'000.00
9143.79	15/13	Transformation garderie les Aristochats	1'700'000.00		1'700'000.00
9141.20	16/13	Equip. 3 parcelles + mise en séparatif 7 batiments Sentier-Haut	250'000.00		250'000.00
TOTAUX			59'703'181.65	1'318'758.00	61'021'939.65

ETAT AU 31.12.2013 DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL							
Dépenses au 31.12.13	Dépenses en 2013	Recettes 2013			Amortiss. et prélèvem. sur fonds ant.	Subsides et particip. antérieurs	Solde à amortir au 31.12.13
		Amortis- sements	Prélè- s/réserves	Subsides et particip.			
2'470'300.25					759'795.10	305'000.00	1'405'505.15
2'638'134.60	626.40	50'000.00			1'784'528.30	239'749.40	563'856.90
1'800'000.00		20'000.00			750'000.00	230'000.00	800'000.00
1'743'580.65	1'000'000.00	25'000.00	1'000'000.00		625'000.00	0.00	93'580.65
714'161.40		12'500.00			551'661.40	125'000.00	25'000.00
501'735.10		8'432.40			459'900.00	33'402.70	0.00
262'477.60		11'000.00			66'000.00	40'779.41	144'698.19
505'689.15	6'149.35	26'500.00			238'500.00	224'307.70	16'381.45
77'388.40		4'000.00			36'000.00	8'534.50	28'853.90
5'420'000.00					0.00	0.00	5'420'000.00
1'151'414.31		30'000.00			1'107'173.76	200.00	14'040.55
591'510.75		20'000.00			497'500.00	11'670.00	62'340.75
344'950.80		16'500.00			274'950.00	28'719.00	24'781.80
371'336.80		10'000.00			265'000.00	0.00	96'336.80
462'427.85		25'000.00			125'000.00	32'115.20	280'312.65
167'700.00		11'500.00			109'700.00	12'000.00	34'500.00
142'674.55		17'500.00			87'500.00	0.00	37'674.55
616'206.85		30'000.00			150'000.00	34'210.00	401'996.85
327'900.00		32'700.00			163'500.00	0.00	131'700.00
1'501'000.00					364'000.00	0.00	1'137'000.00
412'666.30		24'000.00			120'000.00	0.00	268'666.30
613'700.50	13'919.00	32'800.00			106'400.00	13'640.00	460'860.50
510'374.50		41'600.00			166'400.00	37'340.00	265'034.50
833'879.00		58'900.00			235'600.00	0.00	539'379.00
3'200'183.65		381'000.00			812'400.00	1'670.05	2'005'113.60
707'161.53		65'000.00			560'000.00	0.00	82'161.53
485'837.75		30'800.00			123'200.00	0.00	331'837.75
192'688.15		19'300.00			137'133.15	0.00	36'255.00
105'159.25	1'570.55				95'100.00	17'757.00	-7'697.75
140'023.05		15'000.00			45'000.00	39'300.00	40'723.05
235'946.50	4'936.95				202'009.55	0.00	33'936.95
172'518.60		18'200.00			36'400.00	0.00	117'918.60
1'528'827.60	461'011.20	78'900.00			173'600.00	56'421.00	1'219'906.60
92'743.55		15'000.00			30'000.00	0.00	47'743.55
267'142.45		18'700.00			37'400.00	0.00	211'042.45
131'433.60		38'586.07			10'700.00	0.00	82'147.53
2'544'258.55	44'680.00	60'000.00			120'000.00	0.00	2'364'258.55
105'708.05		7'000.00			7'000.00	0.00	91'708.05
5'398'412.55	1'034'562.15	778'000.00	1'000'000.00		2'120'000.00	0.00	1'500'412.55
144'071.70		17'000.00			17'000.00	0.00	110'071.70
1'483'767.00	892'988.95	152'500.00			31'000.00	0.00	1'300'267.00
98'487.20	37'860.25	8'000.00			8'000.00	0.00	82'487.20
0.00		3'000.00			0.00	0.00	-3'000.00
107'971.50	6'826.70	9'700.00			9'700.00	22'834.00	65'737.50
929'378.53	58'202.98	116'500.00		63'186.00	39'500.00	0.00	710'192.53
416'237.00	3'405.00	122'461.45			208'969.95	0.00	84'805.60
164'729.25	164'729.25	11'100.00			0.00	0.00	153'629.25
185'737.75		23'300.00			0.00	0.00	162'437.75
422'888.40	422'888.40				0.00	0.00	422'888.40
203'473.40	63'480.25		203'473.40		0.00	0.00	0.00
0.00					0.00	0.00	0.00
350'000.00	50'000.00				0.00	0.00	350'000.00
2'629.30	2'629.30				0.00	0.00	2'629.30
1'555'481.80	1'349'441.20	551'200.00			200'000.00	0.00	804'281.80
71'829.25	71'829.25	60'000.00			0.00	0.00	11'829.25
134'475.05	134'475.05				0.00	0.00	134'475.05
1'604'119.53	1'604'119.53				0.00	0.00	1'604'119.53
64'940.45	64'940.45				0.00	0.00	64'940.45
367'209.10	367'209.10				0.00	0.00	367'209.10
35'293.55	35'293.55				0.00	0.00	35'293.55
161'274.65	161'274.65				0.00	0.00	161'274.65
0.00					0.00	0.00	0.00
5'832.00	5'832.00				0.00	0.00	5'832.00
0.00	0.00				0.00	0.00	0.00
0.00	0.00				0.00	0.00	0.00
6'513.50	6'513.50				0.00	0.00	6'513.50
348.70	348.70				0.00	0.00	348.70
48'005'942.80	8'071'743.66	3'108'179.92	2'203'473.40	63'186.00	14'068'221.21	1'514'649.96	27'048'232.31

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF PREVUS AU BUDGET

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2013	EXPLOITATION
9143.47	07/1997	Construction Village Industriel bâtiment I	50'000.00	370.3312
9150	02/1999	Prêts et capitaux de donation	25'000.00	220.3315
9141.63	04/2000	Réfection chaussée et création d'un trottoir aux Crétets	12'500.00	460.3311.5
9141.64	05/2000	Réfection Rue de la Gare Le Sentier	2'555.00	460.3311.6
9141.64	05/2000	Réfection Rue de la Gare Le Sentier	5'877.00	810.3311.92
9144.97	01/2003	Renforcement du réseau de Bas-du-Chenit	26'500.00	810.3311.96
9144.99	12/2003	Réseau Chez-les-Golay	4'000.00	810.3311.98
9143.59	04/2006	Construction parking Village Industriel	11'000.00	370.3312.1
9141.84	08/2006	Réfection du trottoir Rue G.-H Piguet	4'500.00	430.3311.4
9141.84	08/2006	Réfection du conduite Rue G.-H Piguet	12'000.00	810.3311.31
9141.85	10/2006	Reconstruction Pont des Scies au Brassus	10'000.00	430.3311.5
9141.89	04/2007	Réfection du mur de la Rue de Jolimont	17'500.00	430.3311.95
9141.88	05/2007	Reconstruction Pont de la Lande	30'000.00	430.3311.94
9146.1	10/2007	Achat d'une fraiseuse à neige	32'700.00	421.3313
9141.94	01/2008	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit	18'500.00	430.3311.91
9141.94	01/2008	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit	8'000.00	460.3311.84
9141.94	01/2008	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit	6'300.00	810.3311.82
9141.93	04/2008	Réfection de la Route Neuve	24'300.00	430.3311.87
9141.93	04/2008	Réfection de la Route Neuve	17'300.00	810.3311.6
9141.96	05/2008	Giratoire de l'essor	45'000.00	430.3311.98
9141.96	05/2008	Conduite carrefour de l'essor	13'900.00	810.3311.84
9141.97	07/2008	Réfection Route de France: route étape I	30'000.00	430.3311.97
9141.97.1	07/2008	Réfection Route de France: séparatif étape I	14'000.00	460.3311.85
9141.97.2	07/2008	Réfection Route de France: conduite eau étape I	8'000.00	810.3311.83
9143.69	09/2008	Hangar à plaquettes	65'000.00	325.3312
9141.98	10/2008	Collecteurs divers Jaeger LeCoultre	30'800.00	460.3311.97
9146.1	11/2008	Camionnette Bucher BU 200	19'300.00	430.3313.1
9144.5	05/2009	Liaison conduite eau L'Orient - Les Bioux	15'000.00	810.3311.5
9141.97	12/2009	Réfection Route de France: route étape II	220'000.00	430.3311.97
9141.97.1	12/2009	Réfection Route de France: séparatif étape II	70'000.00	460.3311.85
9141.97.2	12/2009	Réfection Route de France: conduite eau étape II	39'000.00	810.3311.83
9146.1	02/2010	Véhicule Vmeili et saleuse	18'200.00	430.3313.2
9141.10	03/2010	Piste cyclable et trottoir des Amoureux	73'500.00	430.3311.10
9141.10.1	03/2010	Collecteur eaux claires Les Grands Champs	5'400.00	460.3311.10
9141.62	04/2010	Chemin piétonnier L'Orient - Les Bioux	15'000.00	430.3311.62
9141.11	08/2010	Modernisation équipements STEP	18'700.00	460.3311.11
9141.51	08/2010	Modernisation équipements Service des eaux	10'700.00	810.3311.51
9143.74	02/2011	Extension établissement scolaire C-L-M	150'000.00	525.3312
9144.8	03/2011	Adduction d'eau quartier Côte des Mollards	17'000.00	810.3311.8
9141.13	06/2011	Aménag. Carrefour de la gare du Brassus	140'000.00	430.3311
9141.13.1	06/2011	Aménag. Carrefour de la gare du Brassus	12'500.00	460.3311.13
9141.17	08/2011	participation séparatif entrée des Bioux	3'000.00	460.3311.17
9144.88	08/2011	Réf. Chambre captage source Trompette	8'000.00	810.3311.88
9144.9	12/2011	Déplacement conduite d'eau au Rocheray	9'700.00	810.3311.90
9143.75	01/2012	refection toiture panneaux sol. Plats de Bise	18'000.00	328.3312
9141.15	03/2012	particip passage à niveau du Pré-Rond	11'100.00	430.3311.15
9141.16	04/2012	refection route Tranchée et Rocheray	23'300.00	430.3311.16
9141.82	13/2005	Séparatif du quartier des Bruyères et des Orbettes	30'000.00	460.3311.82
9141.91	13/2007	Réfection de divers ouvrages de la STEP	24'000.00	460.3311.83
9144.7	14/2010	Nouveau réservoir du Sentier	60'000.00	810.3311.41
9141.14	15/2010	Réfection trottoir et route de la Golisse	7'000.00	430.3311.11
9141.12	15/2011	Réfection rue Paul Golay	30'000.00	810.3311.12
9141.87	16/2006	Prolongement de la route des Grands-Champs	12'500.00	430.3311.8
9141.87	16/2006	Prolongement de la route des Grands-Champs	5'000.00	460.3311.9
9141.87	16/2006	Prolongement de la route des Grands-Champs	7'500.00	810.3311.4
9146.1	17/2006	Véhicule polyvalent Boschung Pony	11'500.00	430.3313
9141.83	20/2005	Démolition et reconstruction Pont-Neuf	20'000.00	430.3311.2
9141.12	7/15/2011	Entretien des revêtements chaussées div.	86'500.00	430.3311.12
		Patrimoine administratif	1'716'632.00	

AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2013	EXPLOITATION
9143.75	01/2012	refection toiture panneaux sol. Plats de Bise	4'461.45	328.3312
9141.64	05/2000	amortissement final Rue Gare au Sentier	0.40	230.3323
9141.53		Amortissement final Pl. de la Gare Le Brassus	933.50	230.3323
9143.78	19/2012	Amortissement extraordinaire système accès et verrous	60'000.00	230.3323
9143.75	01/2012	Toiture Gd Plats de Bise	100'000.00	230.3323
9143.74	02/2011&14/0212	Ets Scolaire CLM Etape 1	628'000.00	230.3323
9141.51	08/2010	Modernisation équipements Service des eaux	27'886.07	810.3321
		Patrimoine administratif	821'281.42	

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF PAR FONDS DE RESERVE & GAINS COMPTABLES

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2013	EXPLOITATION
9143.74	02/2011&14/0212	Ets Scolaire CLM Etape 1	1'000'000.00	230.3312
9150		Sogebois SA	1'000'000.00	230.3312
9143.76		Transformation appartem. Gd-Rue 41	203'473.40	230.3312
		Patrimoine administratif	2'203'473.40	

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER PREVUS AU BUDGET

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2013	EXPLOITATION
9123.2	15/2012	Rénovation chambres Hotel de Ville	71'200.00	3511.3303
9112		Défalcations impôts et divers	112'715.16	210.3301
		patrimoine financier	183'915.16	

AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER SUPPLEMENTAIRE

BILAN	PREAVIS	AFFECTATIONS	2013	EXPLOITATION
9123.2	15/2012	Rénovation Hotel de Ville	480'000.00	3511.3303
		patrimoine financier	480'000.00	

1. EMPRUNTS A COURT TERME

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS
		MAXIMUM	31.12.2013	TAUX MONTANT
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	9210.2 - CC 751.989.0 Trésorerie	fr. 1'000'000.00	-fr. 518.00	3.00% fr. 1'193.35
BANQUE RAIFFEISEN	Trésorerie	fr. -	Créancier	3.00% fr. 38.60
CREDIT MUTUEL S.A.	Trésorerie	fr. 1'000'000.00	-fr. 24'133.88	3.00% fr. 148.70
POSTFINANCE ATF	Trésorerie	fr. -	-fr. 3'000'000.00	0.32% fr. 3'798.33

2. CREDITS D'INVESTISSEMENTS (NON CONSOLIDES)

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS
		MAXIMUM	31.12.2013	TAUX MONTANT
	Liquidités	fr. -	-fr. -	- fr. -

3. EMPRUNTS CONSOLIDES

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	SOLDE AU	AMORTISSEMENTS	INTERETS
		31.12.2013	2013	TAUX MONTANT
BOURSE A.-N. ROCHAT	Trésorerie	fr. 31'000.00	fr. -	5.50% fr. 1'705.00
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2011 - 2016	fr. 425'000.00	fr. 150'000.00	1.30% fr. 7'080.48
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2011 - 2016	fr. 1'200'000.00	fr. -	1.85% fr. 22'508.32
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2013 - 2017	fr. 975'000.00	fr. 37'500.00	0.95% fr. 1'469.53
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Avance à terme fixe 2006 - 2013	fr. -	fr. 37'500.00	2.90% fr. 25'831.14
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 2013-2019	fr. 2'000'000.00	fr. -	0.62% fr. -
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 2013-2019	fr. 3'000'000.00	fr. -	1.09% fr. -
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 2013-2028	fr. 3'000'000.00	fr. -	1.51% fr. -
BANQUE RAIFFEISEN	Hôtel de Ville	fr. 52'800.00	fr. 1'200.00	2.875% fr. 1'543.90
BANQUE RAIFFEISEN	Rénovation Pharmacie	fr. 311'500.00	fr. 8'900.00	2.875% fr. 9'147.55
BANQUE RAIFFEISEN	Station de filtration 2010 - 2013	fr. 700'000.00	fr. -	1.715% fr. 12'249.30
C.I.P.	Trésorerie	fr. 88'000.00	fr. 2'000.00	1.90% fr. 1'700.50
C.I.P.	Agrandissement Centre éducatif	fr. 616'000.00	fr. 14'000.00	1.90% fr. 11'903.50
CREDIT MUTUEL S.A.	Hôtel de Ville	fr. 44'000.00	fr. 1'000.00	3.00% fr. 1'342.50
CREDIT MUTUEL S.A.	Bâtiment la Cantonnette	fr. 57'000.00	fr. 6'000.00	3.00% fr. 1'845.00
CREDIT MUTUEL S.A.	Bâtiment l'Essor	fr. 166'500.00	fr. 9'000.00	3.00% fr. 5'197.50
CREDIT MUTUEL S.A.	Village Industriel 2010 - 2014	fr. 466'681.50	fr. 33'332.00	2.20% fr. 10'816.90
CREDIT MUTUEL S.A.	Station d'Epuration	fr. 111'000.00	fr. 2'000.00	3.00% fr. 3'375.00

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	SOLDE AU 31.12.2013	AMORTISSEMENTS 2013	INTERETS	
				TAUX	MONTANT
CREDIT MUTUEL S.A.	Séparatif Gare Brassus	fr. 202'400.00	fr. 7'360.00	3.00%	fr. 6'237.60
CREDIT MUTUEL S.A.	Classes à Options	fr. 20'000.00	fr. 4'000.00	3.00%	fr. 690.00
CREDIT MUTUEL S.A.	Réfection Temples	fr. 46'050.00	fr. 5'900.00	3.00%	fr. 1'514.30
RETRAITES POPULAIRES	Trésorerie	fr. 14'148.75	fr. 3'000.00	1.90%	fr. 325.85
RETRAITES POPULAIRES	Hôtel de Ville	fr. 114'400.00	fr. 2'600.00	1.90%	fr. 2'210.65
FIF Fonds d'Investissement Forestier	Hangar à plaquettes	fr. 364'000.00	fr. 52'000.00	0.00%	fr. -
Prêt GOP	Zone Industrielle du Crépon	fr. 97'454.10	fr. 24'363.65	0.00%	fr. -
Prêt LDER	Village Industriel, bât. No 1	fr. 228'250.00	fr. 45'650.00	0.00%	fr. -
Prêt LDER	Chemin piétonnier Tête du Lac	fr. 14'000.00	fr. 2'000.00	0.00%	fr. -
Prêt LIM	Parc des Bruyères	fr. 135'000.00	fr. 45'000.00	0.00%	fr. -
Prêt LIM	Rénovation Hôtel de Ville	fr. 107'200.00	fr. 26'800.00	0.00%	fr. -
Prêt LIM	Rénov. Collège de la Fontaine	fr. 110'250.00	fr. 12'250.00	0.00%	fr. -
Prêt LPR	Chemin piétonnier Orient-Les Bioux	fr. 66'420.00	fr. 3'690.00	0.00%	fr. -
Prêt LADE	Chemin piétonnier Orient-Les Bioux	fr. 66'420.00	fr. 3'690.00	0.00%	fr. -
Prêt LADE	Réfection entrée de l'Essor	fr. 72'000.00	fr. 4'500.00	0.00%	fr. -
TOTAL DE TOUS LES EMPRUNTS		fr. 14'902'474.35	fr. 545'235.65		fr. 133'873.50

FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE

9280 FONDS RECETTES AFFECTEES

Fonds financement STEP	fr.	191'948.49
Fonds financement DECHETTERIE	fr.	118'000.00
Fonds financement CR	fr.	7'545.30
Fonds abris PC de quartier	fr.	512'853.00
	fr.	830'346.79

9281 FONDS RENOUVELLEMENT ET RENOVATION

Fonds bâtiment culturel	fr.	37'807.20
Fonds rénovation routes forestières	fr.	120'000.00
Fonds de réserve alpages et chalets	fr.	500'000.00
Fonds fromageries d'alpages	fr.	9'250.00
Fonds rénovation des bâtiments	fr.	596'526.60
Fonds machines et véhicules des routes	fr.	261'016.70
Fonds rénovation des routes	fr.	549'050.00
Fonds orgues Temple du Brassus	fr.	28'387.25
Fonds Pompes Funèbres	fr.	13'182.00
Fonds service de l'infirmière	fr.	6'214.90
Fonds renouvellement voiture STEP - Service des Eaux	fr.	12'000.00
Fonds renouvellement véhicules comunaux	fr.	38'291.65
	fr.	2'171'726.30

9282 FONDS DE RESERVE DIVERS

Fonds pour aide aux téléskis	fr.	800'000.00
Fonds divers sports	fr.	200'000.00
Fonds Centre Sportif	fr.	5'500'000.00
Fonds de réserve pour investissements futurs	fr.	2'000'000.00
Fonds débiteurs douteux	fr.	500'000.00
Fonds différence de résultat et de péréquation	fr.	3'700'000.00
Fonds développement Sogebos	fr.	1'000'000.00
Fonds participation à Eoljoux	fr.	1'000'000.00
Fonds Service forestier: fonds de compensation	fr.	190'721.90
Fonds Service forestier: fonds d'investissement	fr.	31'669.40
Fonds bâtiments scolaires	fr.	1'000'000.00
Fonds achats et ventes de terrains	fr.	2'585'985.00
Fonds Service des routes	fr.	42'846.75
Fonds Service de la voirie	fr.	50'000.00
Fonds mise en séparatif	fr.	300'000.00
Fonds aménagement du territoire	fr.	279'595.10
Fonds informatisation cadastre	fr.	5'836.65
Fonds développement et culture	fr.	500'000.00
Fonds Service des eaux	fr.	1'034'578.70
Fonds Défense incendie	fr.	76'183.85
Fonds protection des sources	fr.	100'000.00
Fonds encouragement énergies renouvelables	fr.	152'510.00
	fr.	21'049'927.35

TABLEAU COMPARATIF

Années	CHARGES				Différence en %
	Charges sans imputations internes	Amortissements et provisions	Charges totales		
2003	fr. 21'008'867.00	fr. 5'628'636.00	fr. 26'637'503.00		5.18
2004	fr. 17'412'517.65	fr. 3'702'177.01	fr. 21'114'694.66		-17.12
2005	fr. 17'828'505.71	fr. 3'184'852.15	fr. 21'013'357.86		2.39
2006	fr. 20'608'515.27	fr. 3'978'091.95	fr. 24'586'607.22		15.59
2007	fr. 21'640'702.10	fr. 5'627'149.20	fr. 27'267'851.30		5.01
2008	fr. 24'078'368.62	fr. 7'915'769.36	fr. 31'994'137.98		11.26
2009	fr. 23'760'112.11	fr. 5'447'585.80	fr. 29'207'697.91		-1.32
2010	fr. 21'116'022.26	fr. 6'751'094.53	fr. 27'867'116.79		-11.13
2011	fr. 23'194'419.79	fr. 8'378'947.50	fr. 31'573'367.29		9.84
2012	fr. 25'674'264.83	fr. 5'057'555.76	fr. 30'731'820.59		10.69
2013	fr. 24'965'186.34	fr. 8'155'964.37	fr. 33'121'150.71		-2.76

Années	REVENUS				Différence en %
	Revenus sans imputations internes	Revenus impôts	Revenus totaux		
2003	fr. 8'012'966.00	fr. 18'739'045.00	fr. 26'752'011.00		7.17
2004	fr. 7'616'663.52	fr. 13'598'946.80	fr. 21'215'610.32		-20.70
2005	fr. 7'259'171.06	fr. 13'841'719.85	fr. 21'100'890.91		-0.54
2006	fr. 8'791'379.57	fr. 15'886'875.15	fr. 24'678'254.72		16.95
2007	fr. 8'653'543.79	fr. 18'912'341.35	fr. 27'565'885.14		11.70
2008	fr. 10'139'938.44	fr. 22'229'476.98	fr. 32'369'415.42		17.43
2009	fr. 9'942'418.32	fr. 19'471'771.29	fr. 29'414'189.61		-9.13
2010	fr. 9'478'168.38	fr. 18'663'805.00	fr. 28'141'973.38		-4.33
2011	fr. 11'401'849.77	fr. 20'560'107.69	fr. 31'961'957.46		13.57
2012	fr. 10'604'700.06	fr. 20'302'508.94	fr. 30'907'209.00		-3.30
2013	fr. 13'442'412.13	fr. 19'763'837.89	fr. 33'206'250.02		7.44

Années	SERVICE DE LA DETTE				Différence en %
	Emprunts consolidés & comptes de crédit	Dettes par habitant	Intérêts payés		
2003	fr. 15'600'660.00	fr. 3'831.00	fr. 490'669.00		-6.77
2004	fr. 14'619'828.25	fr. 3'584.00	fr. 469'317.00		-6.29
2005	fr. 14'161'516.25	fr. 3'439.00	fr. 440'745.00		-3.13
2006	fr. 15'579'655.98	fr. 3'752.00	fr. 458'699.00		10.01
2007	fr. 14'652'468.25	fr. 3'490.00	fr. 432'589.00		-5.95
2008	fr. 11'751'962.60	fr. 2'771.00	fr. 361'524.00		-19.80
2009	fr. 9'651'256.95	fr. 2'266.00	fr. 287'793.00		-17.88
2010	fr. 9'473'051.30	fr. 2'204.00	fr. 224'499.00		-1.85
2011	fr. 8'064'095.65	fr. 1'858.00	fr. 192'057.75		-14.87
2012	fr. 7'450'160.00	fr. 1'689.00	fr. 138'878.74		-7.61
2013	fr. 14'902'474.35	fr. 3'372.00	fr. 134'292.50		100.03

Evolution des revenus fiscaux sur 10 ans										
Années	Revenu personnes physiques	Fortune personnes physiques	Impôt à la source	Impôt des frontaliers	Bénéfice personnes morales	Capital personnes morales	Impôt foncier	Droits de mutation	Successions et donations	Gains immobiliers
2004	5'000'690	720'526	214'255	3'423'052	3'030'602	237'572	298'813	121'538	467'037	64'237
2005	5'612'183	784'292	164'526	3'820'585	2'227'749	455'868	298'055	292'060	70'003	104'658
2006	5'543'990	826'203	291'708	4'257'005	3'915'077	384'003	308'069	213'040	39'968	106'451
2007	6'472'335	949'015	226'337	3'915'275	5'871'815	356'181	306'271	380'453	329'787	169'349
2008	6'454'393	1'048'064	389'143	4'736'861	8'442'057	460'810	314'875	196'959	36'948	130'726
2009	6'500'742	1'066'517	166'301	5'025'851	5'666'557	-25'944	332'089	254'180	332'313	144'494
2010	5'954'277	626'854	486'060	5'706'779	4'865'136	152'192	342'273	205'025	164'974	201'178
2011	5'470'769	570'876	345'010	5'939'766	5'342'386	193'174	368'283	310'301	1'849'512	161'125
2012	5'282'672	573'284	544'342	6'056'505	6'615'868	285'299	413'324	198'252	155'389	148'336
2013	5'356'883	632'624	752'879	6'351'193	5'309'139	170'723	426'285	270'108	328'099	216'663
Moyenne	5'764'893	779'826	358'056	4'923'287	5'128'639	266'988	340'834	244'192	377'403	144'722
Budget 2013	5'000'000	500'000	300'000	6'600'000	4'900'000	50'000	390'000	200'000	150'000	150'000
Comptes 2013	5'356'883	632'624	752'879	6'351'193	5'309'139	170'723	426'285	270'108	328'099	216'663
Budget 2014	5'100'000	500'000	500'000	6'100'000	5'200'000	200'000	420'000	200'000	150'000	150'000

VALEUR DU POINT D'IMPOT DE 2003 A 2013

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
RENDEMENT DES IMPOTS											
PERSONNES PHYSIQUES											
Impôt sur le revenu	6'808'806	5'000'690	5'612'183	5'543'990	6'472'335	6'454'393	6'500'742	5'954'277	5'470'769	5'282'672	5'356'883
Impôt sur la fortune	1'060'990	720'526	784'292	826'203	949'015	1'048'064	1'066'517	626'854	570'876	573'284	632'624
Impôt à la source	164'548	214'255	164'526	291'708	226'337	389'143	166'301	486'060	345'010	544'342	752'879
Total impôts personnes physiques	8'034'344	5'935'471	6'561'001	6'661'901	7'647'687	7'891'600	7'733'560	7'067'191	6'386'655	6'400'298	6'742'386
PERSONNES MORALES											
Impôt sur le bénéfice	3'954'286	3'030'602	2'227'749	3'915'077	5'871'815	8'442'057	5'666'557	4'865'136	5'342'386	6'615'868	5'309'138
Impôt sur le capital	497'591	237'572	455'868	384'003	356'181	460'810	-25'944	152'192	193'174	285'299	170'723
Total impôts personnes morales	4'451'877	3'268'174	2'683'617	4'299'080	6'227'996	8'902'867	5'640'613	5'017'328	5'535'560	6'901'167	5'479'861
Total personnes physiques et morales	12'486'221	9'203'645	9'244'618	10'960'981	13'875'683	16'794'467	13'374'173	12'084'519	11'922'215	13'301'465	12'222'247
VALEUR DU POINT D'IMPOT											
Taux d'impôt	92	68	68	68	68	68	68	68	62	64	60
Personnes physique	87'330	87'286	96'485	97'969	112'466	116'053	113'729	103'929	103'011	100'005	112'373
Personnes morales	48'390	48'061	39'465	63'222	91'588	130'925	82'950	73'784	89'283	107'831	91'331
Valeur du point d'impôt total	135'720	135'348	135'950	161'191	204'054	246'977	196'679	177'714	192'294	207'835	203'704

COMMUNE DU CHENIT: COMPTES 2013 selon compte d'exploitation					
	<u>LIBELLE</u>	<u>COMPTES 2013</u>	<u>ECART 2012/2013</u>	<u>BUDGET 2013</u>	<u>COMPTES 2012</u>
	REVENU ET CHARGES DIRECTES				
	Revenus directs :				
40	Impôts	+ 19'763'837.89	-538'671.05	+ 18'250'000.00	+ 20'302'508.94
41	Patentes, concessions	+ 20'081.25	-31.25	+ 21'500.00	+ 20'112.50
42	Revenus du patrimoine	+ 3'245'433.18	909'142.09	+ 2'332'875.00	+ 2'336'291.09
43	Taxes, émoluments, ventes	+ 3'893'487.82	966'885.65	+ 3'504'621.00	+ 2'926'602.17
44	Parts recettes cantonales sans affecta.	+ 217'375.95	67'201.45	+ 152'500.00	+ 150'174.50
45	Remb. de collectivités publiques	+ 3'797'417.53	-175'562.97	+ 3'858'241.00	+ 3'972'980.50
46	Autres participations & subv.	+ 17'143.00	-26'363.00	+ 5'000.00	+ 43'506.00
	Total revenus directs :	+ 30'954'776.62	+ 1'202'600.92	+ 28'124'737.00	+ 29'752'175.70
	Charges directes :				
30	Autorités et personnel	+ 4'673'281.14	+ 81'972.05	+ 4'668'140.00	+ 4'591'309.09
31	Biens, services, marchandises	+ 4'994'597.78	+ 57'260.37	+ 5'009'320.00	+ 4'937'337.41
32	Intérêts passifs	+ 152'964.78	-5'052.03	+ 216'425.00	+ 158'016.81
330	Amortissements obligatoires	+ 1'900'547.16	+ 114'584.60	+ 1'873'232.00	+ 1'785'962.56
35	Remb. à collectivités publ.	+ 10'814'752.92	-1'194'584.44	+ 11'739'883.00	+ 12'009'337.36
36	Aides et subventions	+ 4'329'589.72	+ 351'325.56	+ 4'385'395.00	+ 3'978'264.16
	Total charges directes :	+ 26'865'733.50	-594'493.89	+ 27'892'395.00	+ 27'460'227.39
	Bénéfice brut (+) Perte brute (-)	+ 4'089'043.12	+ 1'797'094.81	+ 232'342.00	+ 2'291'948.31
	AJUSTEMENT DU RESULTAT BRUT				
48	Prél.s/fds & financ. spéciaux	+ 2'251'473.40	+ 1'096'440.10	+ 60'000.00	+ 1'155'033.30
49	Imputations internes	+ 86'547.00	-+ 492.00	+ 104'100.00	+ 87'039.00
331	Amortissements supplémentaires	- 3'504'754.82	+ 943'011.37	0.00	- 2'561'743.45
38	Attrib. aux fds & financ. spéciaux	- 2'750'662.39	+ 2'040'812.64	- 172'710.00	- 709'849.75
39	Imputations internes	- 86'547.00	-173'586.00	- 104'100.00	- 87'039.00
	Total ajustement du résultat :	-4'003'943.81	-+ 1'887'383.91	-+ 112'710.00	-2'116'559.90
	Résultat net :				
	Bénéfice net (+) Perte net (-)	85'099.31	-+ 90'289.10	119'632.00	175'388.41
	CASH FLOW :				
	Bénéfice net (+) Perte net (-):	85'099.31	-+ 90'289.10	+ 119'632.00	175'388.41
	moins prél.s/fds & financ. spéciaux	- 2'251'473.40	+ 1'096'440.10	- 60'000.00	- 1'155'033.30
	plus amortissements obligatoires	+ 1'900'547.16	+ 114'584.60	+ 1'873'232.00	+ 1'785'962.56
	plus amortissements supplém.	+ 3'504'754.82	+ 943'011.37	+ 0.00	+ 2'561'743.45
	plus attr. aux fds & fin. spéc.	+ 2'750'662.39	+ 2'040'812.64	+ 172'710.00	+ 709'849.75
	plus/moins imputations internes	+ 0.00	+ 0.00	+ 0.00	+ 0.00
	Total cash flow :	+ 5'989'590.28	+ 1'911'679.41	+ 2'105'574.00	+ 4'077'910.87

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5 Dépenses	6'732'816.16
50 Investissements	5'732'816.16
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	2'071'916.18
503 Bâtiments et constructions	2'837'165.38
504 Installations des services industriels	518'404.70
505 Forêts	
506 Mobilier, machines et véhicules	295'749.70
507 Marchandises et approvisionnements	9'580.20
509 Autres biens	
52 Prêts et participations permanentes	1'000'000.00
522 Communes et associations de communes	
525 Autres participations	1'000'000.00
56 Subventions d'investissement	0.00
562 Communes et associations de communes	
565 Autres subventions	
58 Autres investissements	0.00
581 Indemnités d'expropriation	
589 Autres dépenses d'investissement	
6 Recettes	4'824'572.82
60 Transferts au patrimoine financier	0.00
609 Transferts au patrimoine financier	
61 Participations de tiers	0.00
619 Participations de tiers	
62 Remboursements de prêts et de participations	20'000.00
622 Communes et associations de communes	
625 Autres remboursements	20'000.00
66 Subventions	63'186.00
661 Canton	
662 Communes et associations de communes	
669 Autres subventions	63'186.00
68 Amortissements et réserves	4'741'386.82
681 Amortissements (idem 331+332)	4'741'386.82
689 Dissolution des réserves	
59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	
69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	1'908'243.34

Ratios

Chiffres et graphiques

Commune du Chenit**Exercice 2013****VARIATION DU BILAN**

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	14'029'771.57	19'106'107.09	5'076'335.52
Immobilisations		27'428'972.77	30'135'457.31	2'706'484.54
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		41'458'744.34	49'241'564.40	7'782'820.06
PASSIF				
Endettement total	ET	12'893'455.50	20'102'389.26	7'208'933.76
Fonds et réserves		24'646'329.31	25'135'116.30	488'786.99
Capital		3'918'959.53	4'004'058.84	85'099.31
Total		41'458'744.34	49'241'564.40	7'782'820.06
Endettement net	EN	-1'136'316.07	996'282.17	2'132'598.24

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	33'207'697.71	33'292'797.02	85'099.31
A DEDUIRE			
Amortissements	5'292'586.82		-5'292'586.82
Mouvements réserves	2'750'662.39	2'251'473.40	-499'188.99
Imputations internes	86'547.00	86'547.00	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	25'077'901.50	30'954'776.62	5'876'875.12 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	8'082'257.36	83'186.00	7'999'071.36 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	589.88%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	18.99%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	73.47%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0.49%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	57.91%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-6.89%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	152'964.78 INP	

Commune du Chenit

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Nombre habitants	4079	4118	4152	4198	4241	4260	4299	4341	4410	4419	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	21'215'610	21'102'711	25'513'796	27'264'656	32'165'787	28'308'581	27'285'130	31'096'455	29'752'176	30'954'777	274'659'678
Charges CFE	17'412'518	17'856'264	20'642'292	21'678'539	24'142'243	23'793'706	21'194'719	23'301'898	25'828'197	25'077'902	220'928'277
Marge d'autofinancement MA	3'803'093	3'246'447	4'871'503	5'586'117	8'023'544	4'514'875	6'090'411	7'794'557	3'923'979	5'876'875	53'731'401

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	4'984'056	4'782'883	4'524'937	2'496'120	5'947'332	4'240'900	4'128'143	5'392'667	8'439'838	8'082'257	53'019'133
Recettes	208'278	887'403	305'568	472'539	299'401	319'945	121'105	55'126	294'454	83'186	3'047'004
Investissement net DIN	4'775'778	3'895'480	4'219'369	2'023'581	5'647'931	3'920'955	4'007'038	5'337'541	8'145'385	7'999'071	49'972'129

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	11'162'640	10'256'375	12'179'110	16'669'649	18'262'029	16'803'849	14'767'941	17'421'326	14'029'772	19'106'107	
Endettement total ET	16'880'477	16'623'246	17'893'847	18'821'850	18'038'616	15'986'516	11'867'235	12'063'604	12'893'456	20'102'389	
Endettement net EN	5'717'838	6'366'871	5'714'736	2'152'201	-223'413	-817'333	-2'900'706	-5'357'722	-1'136'316	996'282	
Modification EN		649'033	-652'135	-3'562'535	-2'375'614	-593'920	-2'083'373	-2'457'016	4'221'406	2'132'598	-4'721'555

RATIOS

MA/EN	66.51%	50.99%	85.24%	259.55%	-3591.35%	-552.39%	-209.96%	-145.48%	-345.32%	589.88%	539.32%
MA/RFE	17.93%	15.38%	19.09%	20.49%	24.94%	15.95%	22.32%	25.07%	13.19%	18.99%	19.56%
MA/DIN	79.63%	83.34%	115.46%	276.05%	142.06%	115.15%	151.99%	146.03%	48.17%	73.47%	107.52%
INP/RFE	2.36%	2.25%	1.92%	1.66%	1.20%	1.18%	0.95%	0.82%	0.53%	0.49%	1.26%
Intérêts passifs	500'757	474'296	489'660	452'458	387'040	333'609	259'730	255'909	158'017	152'965	3'464'441

Croissance annuelle moyenne Revenus

4.59%

Croissance annuelle moyenne Charges

4.40%

Commune du Chenit

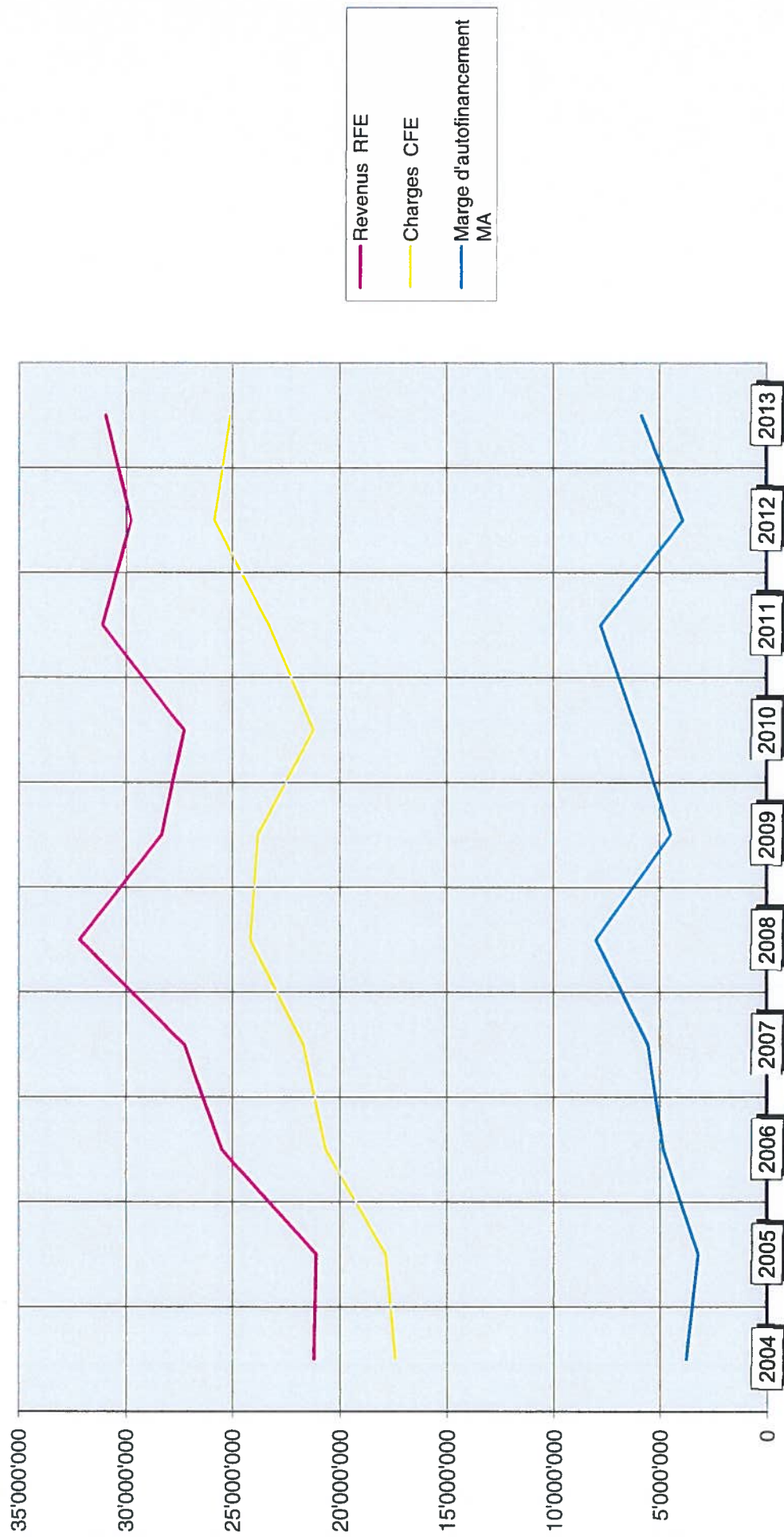
Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Nombre habitants	4079	4118	4152	4198	4241	4260	4299	4341	4410	4419	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT											
Revenus RFE	5'201	5'125	6'145	6'495	7'584	6'645	6'347	7'163	6'747	7'005	64'457
Charges CFE	4'269	4'336	4'972	5'164	5'693	5'585	4'930	5'368	5'857	5'675	51'848
Marge d'autofinancement MA	932	788	1'173	1'331	1'892	1'060	1'417	1'796	890	1'330	12'608
COMPTES D'INVESTISSEMENTS											
Dépenses	1'222	1'161	1'090	595	1'402	996	960	1'242	1'914	1'829	12'411
Recettes	51	215	74	113	71	75	28	13	67	19	725
Investissement net DIN	1'171	946	1'016	482	1'332	920	932	1'230	1'847	1'810	11'686
BILAN FIN D'ANNEE											
Actif disponible AD	2'737	2'491	2'933	3'971	4'306	3'945	3'435	4'013	3'181	4'324	
Endettement total ET	4'138	4'037	4'310	4'484	4'253	3'753	2'760	2'779	2'924	4'549	
Endettement net EN	1'402	1'546	1'376	513	-53	-192	-675	-1'234	-258	225	
Modification EN		144	-170	-864	-565	-139	-483	-559	977	483	

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS**Par habitant**

Investissements bruts	53'019'133	12'411
Investissements nets	49'972'129	11'686
Taux d'autofinancement des investissements bruts	101.34%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	107.52%	

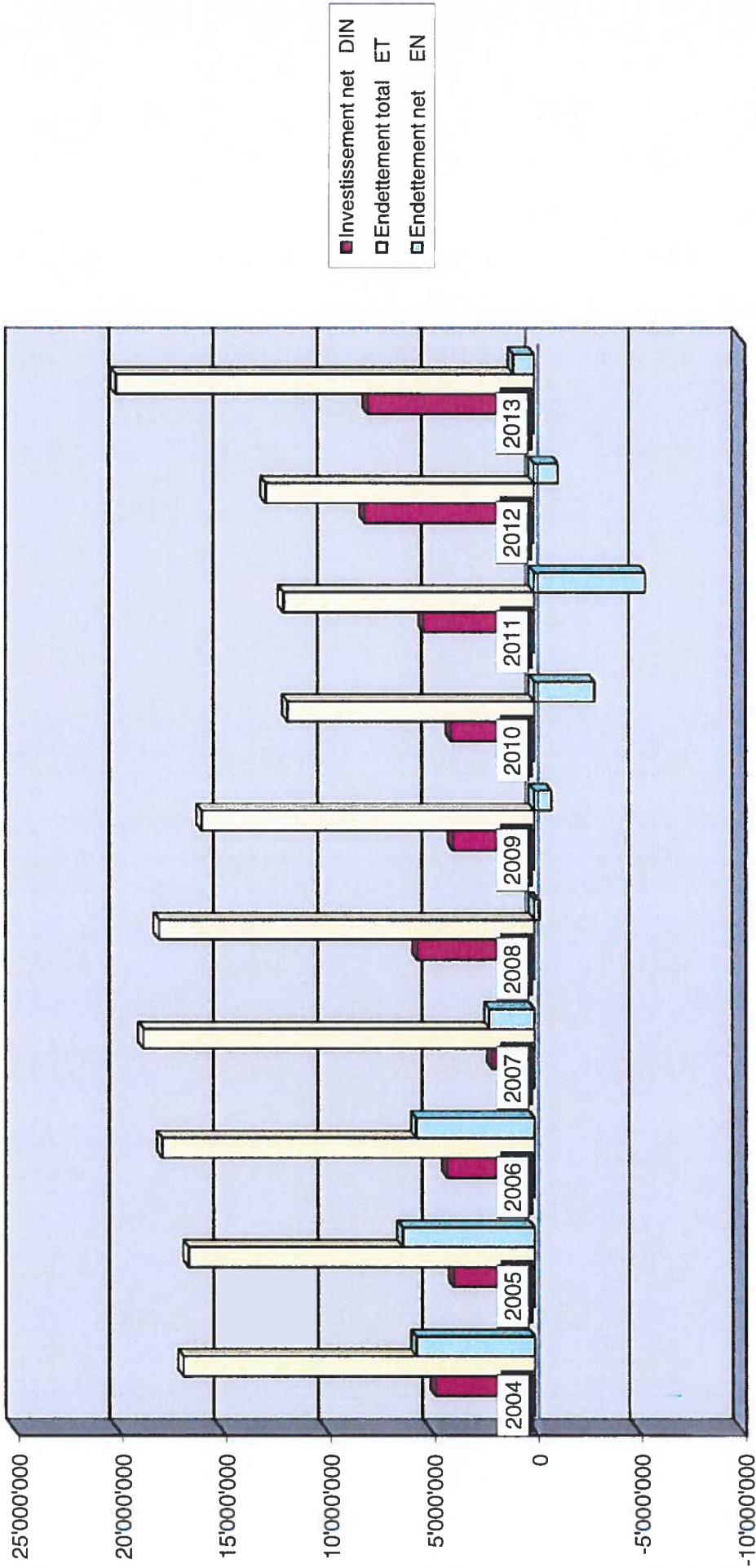
Commune du Chenit

Evolution du compte de fonctionnement



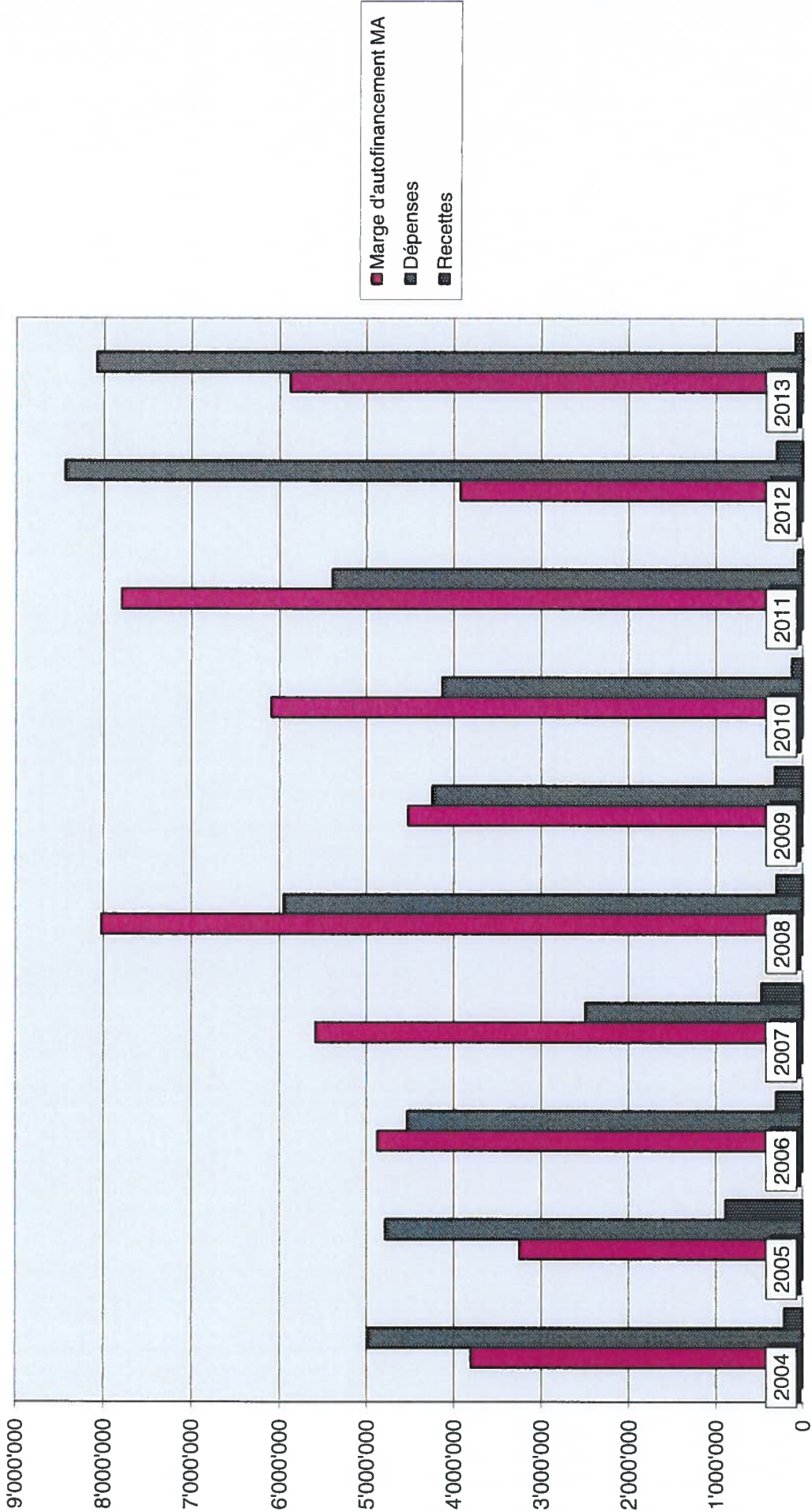
Commune du Chenit

Evolution de l'endettement

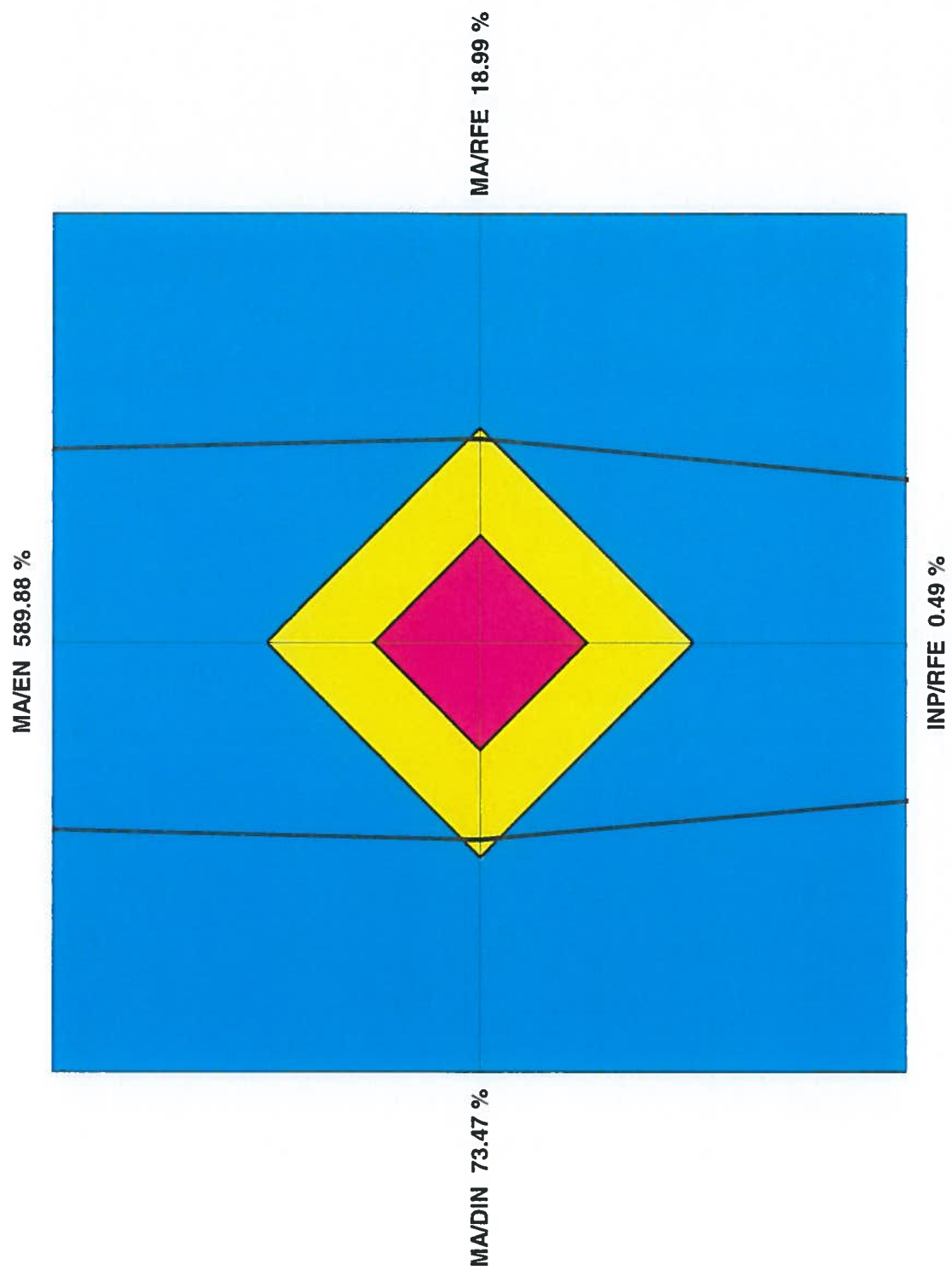


Commune du Chenit

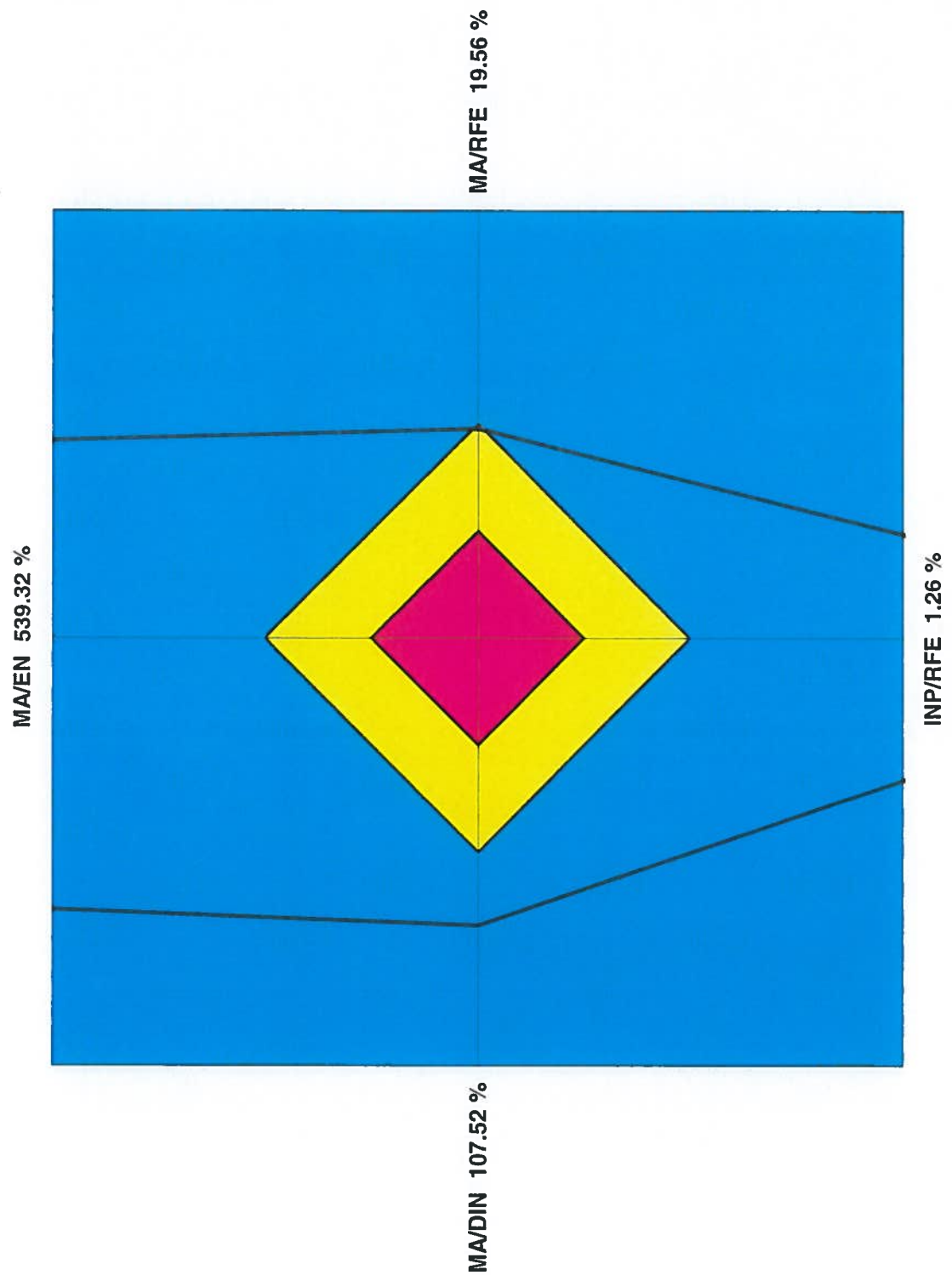
Financement des investissements



Commune du Chenit

Les 4 ratios de l'analyse financière
du dernier exercice

Commune du Chenit

Les 4 ratios de l'analyse financière
Ratios moyens sur 10 ans

***ASSOCIATION
SCOLAIRE
INTERCOMMUNALE
DE
LA VALLEE DE JOUX***

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	3'259'867.16	3'259'867.16	3'205'200.00	3'205'200.00	2'795'688.45	2'795'688.45
50	ADMINISTRATION GENERALE	535'646.43	535'646.43	438'100.00	438'100.00	255'677.55	255'677.55
500	ADMINISTRATION GENERALE	535'646.43	535'646.43	438'100.00	438'100.00	255'677.55	255'677.55
500.3003	Association intercommunale/CET, jetons de présence	2'936.00		2'500.00		2'150.00	
500.3012	Traitement dent./médecin scol. y.c. charges	30'208.18		30'000.00		29'878.80	
500.3012.2	Traitements patrouilleurs scolaires y.c. charges	55'314.85		49'000.00		57'482.90	
500.3100	Imprimés et frais de bureau	16'380.65		5'000.00		2'725.10	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation	4'136.65		5'900.00		3'819.75	
500.3160	Office PPLS Orbe	994.60		1'200.00		971.35	
500.3161.5	Locations bibliothèque et réfectoire	78'400.00		78'400.00			
500.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	1'600.00				3'774.90	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	8'083.60		8'500.00		8'340.90	
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'566.00		1'600.00		1'566.00	
500.3186	Assur.compl. accidents élèves	4'078.00		4'600.00		5'156.50	
500.3187	Frais promotions	6'348.50		4'000.00		5'169.60	
500.3189	Achats repas réfectoire	36'418.55		15'000.00			
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	117.80		200.00		58.55	
500.3522.1	Parts conseil de direction & secrétariat	97'744.90		98'200.00		96'392.10	
500.3522.2	Traitement/frais du boursier	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
500.3522.3	Traitements bibliothécaires et aides	106'169.70		107'000.00		24'191.10	
500.3522.4	Traitements surveillants réfectoire	18'184.85		13'000.00			
500.3522.5	Traitement personnel cuisine	52'963.60					
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		515.65		500.00		505.95
500.4331	Ventes repas réfectoire		44'772.85		15'000.00		
500.4512.3	Remboursements Canton salaires biblio.		99'136.75		102'000.00		24'191.10
500.4522	Remboursements divers		6'521.75		2'500.00		5'650.15
500.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		384'699.43		318'100.00		225'330.35
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'389'037.01	1'389'037.01	1'368'300.00	1'368'300.00	1'257'793.00	1'257'793.00
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	198'326.43		164'000.00		116'107.75	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	198'326.43		164'000.00		116'107.75	
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	501'502.00		490'100.00		501'502.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	245'500.00		245'500.00		245'500.00	
511.3161.2	L'Abbaye, locations	80'600.00		80'600.00		80'600.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	59'000.00		59'000.00		59'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	116'402.00		105'000.00		116'402.00	
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	3'944.00	3'705.00	4'700.00	500.00	4'295.00	1'775.00
512.3012	Dépôt CADEV, location	500.00		500.00		500.00	
512.3170	Spectacles, prix, frais de formation (hors salaires)	3'444.00		4'200.00		3'795.00	
512.4512.5	Remboursement divers		3'705.00		500.00		1'775.00
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	43'235.80	1'525.00	49'500.00	6'050.00	39'395.05	1'489.00
513.3180	Cours et locations de skis	24'185.00		27'000.00		24'604.00	
513.3522.3	Traitements devoirs surveillés			3'700.00			
513.3653	Courses d'école et camps	19'050.80		18'800.00		14'791.05	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés				3'300.00		
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		1'525.00		2'250.00		1'489.00
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	642'028.78		660'000.00		596'493.20	
514.3188	Transport des élèves	642'028.78		660'000.00		596'493.20	
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'383'807.01		1'361'750.00		1'254'529.00
519.4522.1	Le Chenit		942'640.00		927'600.00		853'595.00
519.4522.2	L'Abbaye		260'340.00		256'200.00		234'975.00
519.4522.3	Le Lieu		180'827.01		177'950.00		165'959.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'335'183.72	1'335'183.72	1'398'800.00	1'398'800.00	1'282'217.90	1'282'217.90
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	186'373.00		154'100.00		109'222.60	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	186'373.00		154'100.00		109'222.60	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	814'934.00		816'900.00		827'034.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	610'400.00		610'400.00		621'400.00	
521.3161.2	Le Chenit: s. gym Chez-le-M.	16'500.00		16'500.00		17'600.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	129'833.00		130'000.00		129'833.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		60'000.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	7'166.15		7'500.00		10'853.10	3'601.00
522.3170	Manifestations, prix, soirées scolaires	3'939.70		4'000.00		7'782.65	
522.3526	Elimination des déchets	3'226.45		3'500.00		3'070.45	
522.4510	Participations soirées scolaires						3'601.00
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	95'520.75	56'174.50	130'300.00	64'500.00	88'021.45	46'826.30
523.3012	Traitements sport scol. fac.	4'872.00		6'000.00		2'967.00	
523.3030	Assurances sociales et accid.	270.00		300.00		120.00	
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	427.80		3'000.00		736.85	
523.3170	Sport, culture et Vallée formation	8'000.00		15'000.00		8'200.00	
523.3188	Transports sport scol. facult. et divers			2'000.00			
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	81'950.95		104'000.00		75'997.60	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		50'687.10		58'000.00		43'837.30
523.4512	Part du canton sport fac.		4'677.40		4'000.00		2'989.00
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers		810.00		2'000.00		
524	TRANSPORT DES ELEVES	231'189.82		290'000.00		247'086.75	
524.3188	Frais de transport y c.él. RAC	231'189.82		290'000.00		247'086.75	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'279'009.22		1'334'300.00		1'231'790.60
529.4522.1	Le Chenit		877'540.00		915'500.00		831'700.00
529.4522.2	L'Abbaye		234'760.00		244'900.00		244'470.00
529.4522.3	Le Lieu		166'709.22		173'900.00		155'620.60
5	RECAPITULATION GENERALE	3'259'867.16	3'259'867.16	3'205'200.00	3'205'200.00	2'795'688.45	2'795'688.45
	TOTALISATION	3'259'867.16	3'259'867.16	3'205'200.00	3'205'200.00	2'795'688.45	2'795'688.45
	Résultat						
Comptes vus et approuvés lors de la séance de l'Association scolaire intercommunale de La Vallée de Joux (ASIVJ) de La Vallée de Joux (ASIVJ) du 25 mars 2014							
Association scolaire intercommunale de La Vallée de Joux		Comité directeur de l'ASIVJ					
Le Vice -Président M. Dépraz La Secrétaire Ch. Rochat		Le Président Ch. Vullioud		Le Boursier Y. Chenaux			

*SERVICE DE
DEFENSE INCENDIE
ET SECOURS DE LA
VALLEE DE JOUX*

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA VALLEE DE JOUX - COMPTES 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	547'081.48	547'081.48	518'900.00	518'900.00	561'270.93	561'270.93
65	Service Défense Incendie Secours	547'081.48	547'081.48	518'900.00	518'900.00	561'270.93	561'270.93
650	Bataillon (DAP)	229'464.48	32'201.80	213'800.00	28'000.00	201'166.33	31'480.55
650.3013	Soldes	97'057.00		78'000.00		99'560.75	
650.3030	AVS	10'406.30		2'000.00		2'033.00	
650.3050	Ass. accidents	2'026.15		600.00		531.35	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais					3'385.60	
650.3091	Formation personnel cours	171.35		2'500.00		1'175.05	
650.3093	Frais médicaux	3'001.60		2'500.00		2'597.55	
650.3101	Imprimé - fourniture de bureau	782.05		3'000.00		2'686.65	
650.3102	Journaux	1'501.55		2'500.00		2'624.20	
650.3116	Matériel équipement	2'609.95		4'000.00		2'701.25	
650.3130	Petite fournitures			2'000.00		15.80	
650.3154	Entretien matériel	626.35		2'000.00		1'041.85	
650.3155	Entretien véhicule & essence	3'682.70		6'500.00		10'149.00	
650.3161.0	Loyer locaux Abbaye	31'000.00		31'000.00		12'000.00	
650.3161.1	Loyer locaux Lieu	4'200.00		4'200.00		3'200.00	
650.3161.2	Loyer locaux Chenit	48'000.00		48'000.00		36'900.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	8'521.38		10'000.00		10'709.58	
650.3182	Téléphones	1'360.20		2'000.00		766.90	
650.3185	Fiduciaire & administratif	3'396.40		3'500.00			
650.3186	Assurances & RC.	3'885.40		3'500.00		3'963.50	
650.3189	Frais divers / bon usine	7'236.10		6'000.00		5'124.30	
650.4221	Intérêts		210.30		500.00		269.20
650.4309	Amende		980.00		500.00		340.00
650.4356	Facturé à tiers				500.00		
650.4651	Subside ECA		14'374.00		10'500.00		13'663.00
650.4901	Prestation police		9'637.50		9'000.00		10'208.35
650.4909	Imputation		7'000.00		7'000.00		7'000.00
651	Détachement premier secours (DPS)	224'061.50	185'939.15	196'100.00	175'000.00	248'015.40	192'814.35
651.3013	Soldes	171'633.00		130'000.00		201'841.70	
651.3050	Ass. accidents	2'250.05		800.00		607.40	
651.3091	Formation personnel cours	4'767.90		19'000.00		8'966.60	
651.3093	Frais médicaux	2'998.15		2'500.00		4'893.15	
651.3116	Matériel équipement	10'006.15		8'000.00		7'304.35	
651.3154	Entretien matériel	410.25		1'500.00		1'001.15	
651.3155	Entretien véhicule & essence	3'245.45		7'000.00		4'521.15	
651.3182	Téléphones	144.35		300.00		144.35	
651.3189	Frais divers / bon usine	27'806.60		24'000.00		16'329.60	
651.3189.1	Frais - tiers	799.60		3'000.00		2'405.95	
651.4356	Facturé à tiers		33'325.25		20'000.00		9'304.25
651.4651	Subside ECA		139'031.40		130'000.00		119'323.10
651.4651.1	Subside ECA - interventions		13'582.50		25'000.00		64'187.00
652	Sauvetage Lac	6'987.05	1'200.00	17'300.00	500.00	20'320.90	2'199.80
652.3013	Soldes	3'990.00		5'000.00		8'667.50	
652.3091	Formation personnel cours	220.80		500.00			
652.3116	Matériel équipement			1'000.00		925.70	
652.3116.1	Matériel équipement (lac gelé)	1'711.45				2'016.40	
652.3120	Chauffage	418.15		1'000.00		1'110.70	
652.3141	Entretien			1'000.00		296.00	
652.3154	Entretien matériel	341.45		500.00		450.00	
652.3155	Entretien véhicule & essence	305.20		500.00		296.20	
652.3182	Téléphones			300.00		305.90	
652.3189	Frais de tiers			7'500.00		6'252.50	
652.4356.1	Facturé à tiers		1'200.00		500.00		2'199.80
653	Bâtiments	35'047.50		23'000.00		37'612.60	
653.3013	Soldes	4'950.00		3'500.00		5'847.50	
653.3116	Matériel équipement	7'258.40		1'000.00		7'285.55	
653.3120	Chauffage	17'753.70		13'500.00		13'542.95	
-	Chauffage (L'Abbaye) - 4'183.80						
653.3133	Produits nettoyage	608.70		1'500.00		1'179.45	
653.3141	Entretien	4'476.70		3'500.00		9'757.15	

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA VALLEE DE JOUX - COMPTES 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	12'125.95	12'125.95	10'900.00	10'900.00	7'186.85	7'186.85
654.3013	Soldes	10'997.75		6'500.00		6'248.75	
654.3050	Ass. accidents	516.00		800.00		562.25	
654.3090	Formation responsable	80.00		300.00			
654.3091	Formation personnel	333.05		500.00		210.85	
654.3101	Imprimé - fourniture de bureau	17.00		300.00		85.00	
654.3116	Matériel équipement			1'000.00		80.00	
654.3170	Réceptions & manifestations	182.15		1'500.00			
654.4339	Cotisation		1'010.00		900.00		1'083.90
654.4521	Part. des communes JSP		11'115.95		10'000.00		6'102.95
655	Défense Hydrocarbure Chimique (DCH)	39'395.00	41'817.55	57'800.00	58'600.00	46'968.85	52'879.95
655.3013	Soldes	23'112.50		25'000.00		22'313.25	
655.3091	Formation personnel cours			500.00			
655.3101	Imprimé - fourniture de bureau						
655.3116	Matériel équipement	2'200.00		5'000.00		3'785.85	
655.3154	Entretien matériel			800.00		64.80	
655.3155	Entretien véhicule & essence	2'014.00		2'500.00		2'975.45	
655.3189	Frais	5'068.50		17'000.00		10'829.50	
655.3909	Imputation	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
655.4356	Facturé à tiers		24'757.65		44'140.00		38'420.00
655.4516	Subsides SESA & SEVEN		7'460.00		7'460.00		7'460.00
655.4651	Subside ECA		9'599.90		7'000.00		6'999.95
659	Participation des communes		273'797.03		245'900.00		274'709.43
659.4522.0	L'Abbaye		55'010.63		49'405.60		55'517.83
659.4522.1	Lieu		37'050.50		33'275.50		37'138.90
659.4522.2	Chenit		181'735.90		163'218.90		182'052.70

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA VALLEE DE JOUX - COMPTES 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au		
		01.01.2013	Débit	Crédit	31.12.2013		
91	-- Actif --	359'044.35	1'021'091.36	1'052'867.31	327'268.40		
910	Disponibilité	223'107.72	911'307.98	860'220.08	274'195.62		
9101	Compte Postal	197'505.62	781'126.88	745'220.08	233'412.42		
9101.1	Compte Postal "e-déposito"	25'602.10	130'181.10	115'000.00	40'783.20		
911	Débiteurs	64'797.78	95'967.43	121'508.38	39'256.83		
9111	Débiteurs divers	64'714.73	95'967.43	121'425.33	39'256.83		
9112	Impôt anticipé	83.05		83.05			
913	Actifs transitoires	71'138.85	13'815.95	71'138.85	13'815.95		
9139	Actifs transitoires	71'138.85	13'815.95	71'138.85	13'815.95		
92	-- Passif --	-359'044.35	645'544.35	613'768.40	-327'268.40		
920	Engagement courant	-9'900.00	296'400.00	295'207.50	-8'707.50		
9200	Créanciers divers	-9'900.00	49'900.00	48'707.50	-8'707.50		
9209.0	Commune Abbaye		50'000.00	50'000.00			
9209.1	Commune Lieu		33'500.00	33'500.00			
9209.2	Commune Chenit		163'000.00	163'000.00			
925	Passifs transitoires	-349'144.35	349'144.35	318'560.90	-318'560.90		
9259	Passifs transitoires	-349'144.35	349'144.35	318'560.90	-318'560.90		
	Résultat				0.00		

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA VALLEE DE JOUX - COMPTES 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	547'081.48	547'081.48	518'900.00	518'900.00	561'270.93	561'270.93
65	Service Défense Incendie Secours	547'081.48	547'081.48	518'900.00	518'900.00	561'270.93	561'270.93
650	Bataillon (DAP)	229'464.48	32'201.80	213'800.00	28'000.00	201'166.33	31'480.55
650.3013	Soldes	97'057.00		78'000.00		99'560.75	
650.3030	AVS	10'406.30		2'000.00		2'033.00	
650.3050	Ass. accidents	2'026.15		600.00		531.35	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais					3'385.60	
650.3091	Formation personnel cours	171.35		2'500.00		1'175.05	
650.3093	Frais médicaux	3'001.60		2'500.00		2'597.55	
650.3101	Imprimé - fourniture de bureau	782.05		3'000.00		2'686.65	
650.3102	Journaux	1'501.55		2'500.00		2'624.20	
650.3116	Matériel équipement	2'609.95		4'000.00		2'701.25	
650.3130	Petite fournitures			2'000.00		15.80	
650.3154	Entretien matériel	626.35		2'000.00		1'041.85	
650.3155	Entretien véhicule & essence	3'682.70		6'500.00		10'149.00	
650.3161.0	Loyer locaux Abbaye	31'000.00		31'000.00		12'000.00	
650.3161.1	Loyer locaux Lieu	4'200.00		4'200.00		3'200.00	
650.3161.2	Loyer locaux Chenit	48'000.00		48'000.00		36'900.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	8'521.38		10'000.00		10'709.58	
650.3182	Téléphones	1'360.20		2'000.00		766.90	
650.3185	Fiduciaire & administratif	3'396.40		3'500.00			
650.3186	Assurances & RC.	3'885.40		3'500.00		3'963.50	
650.3189	Frais divers / bon usine	7'236.10		6'000.00		5'124.30	
650.4221	Intérêts		210.30		500.00		269.20
650.4309	Amende		980.00		500.00		340.00
650.4356	Facturé à tiers				500.00		
650.4651	Subside ECA		14'374.00		10'500.00		13'663.00
650.4901	Prestation police		9'637.50		9'000.00		10'208.35
650.4909	Imputation		7'000.00		7'000.00		7'000.00
651	Détachement premier secours (DPS)	224'061.50	185'939.15	196'100.00	175'000.00	248'015.40	192'814.35
651.3013	Soldes	171'633.00		130'000.00		201'841.70	
651.3050	Ass. accidents	2'250.05		800.00		607.40	
651.3091	Formation personnel cours	4'767.90		19'000.00		8'966.60	
651.3093	Frais médicaux	2'998.15		2'500.00		4'893.15	
651.3116	Matériel équipement	10'006.15		8'000.00		7'304.35	
651.3154	Entretien matériel	410.25		1'500.00		1'001.15	
651.3155	Entretien véhicule & essence	3'245.45		7'000.00		4'521.15	
651.3182	Téléphones	144.35		300.00		144.35	
651.3189	Frais divers / bon usine	27'806.60		24'000.00		16'329.60	
651.3189.1	Frais - tiers	799.60		3'000.00		2'405.95	
651.4356	Facturé à tiers		33'325.25		20'000.00		9'304.25
651.4651	Subside ECA		139'031.40		130'000.00		119'323.10
651.4651.1	Subside ECA - interventions		13'582.50		25'000.00		64'187.00

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA VALLEE DE JOUX - COMPTES 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	Sauvetage Lac	6'987.05	1'200.00	17'300.00	500.00	20'320.90	2'199.80
652.3013	Soldes	3'990.00		5'000.00		8'667.50	
652.3091	Formation personnel cours	220.80		500.00			
652.3116	Matériel équipement			1'000.00		925.70	
652.3116.1	Matériel équipement (lac gelé)	1'711.45				2'016.40	
652.3120	Chauffage	418.15		1'000.00		1'110.70	
652.3141	Entretien			1'000.00		296.00	
652.3154	Entretien matériel	341.45		500.00		450.00	
652.3155	Entretien véhicule & essence	305.20		500.00		296.20	
652.3182	Téléphones			300.00		305.90	
652.3189	Frais de tiers			7'500.00		6'252.50	
652.4356.1	Facturé à tiers		1'200.00		500.00		2'199.80
653	Bâtiments	35'047.50		23'000.00		37'612.60	
653.3013	Soldes	4'950.00		3'500.00		5'847.50	
653.3116	Matériel équipement	7'258.40		1'000.00		7'285.55	
653.3120	Chauffage	17'753.70		13'500.00		13'542.95	
-	Chauffage (L'Abbaye) - 4'183.80						
653.3133	Produits nettoyage	608.70		1'500.00		1'179.45	
653.3141	Entretien	4'476.70		3'500.00		9'757.15	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	12'125.95	12'125.95	10'900.00	10'900.00	7'186.85	7'186.85
654.3013	Soldes	10'997.75		6'500.00		6'248.75	
654.3050	Ass. accidents	516.00		800.00		562.25	
654.3090	Formation responsable	80.00		300.00			
654.3091	Formation personnel	333.05		500.00		210.85	
654.3101	Imprimé - fourniture de bureau	17.00		300.00		85.00	
654.3116	Matériel équipement			1'000.00		80.00	
654.3170	Réceptions & manifestations	182.15		1'500.00			
654.4339	Cotisation		1'010.00		900.00		1'083.90
654.4521	Part. des communes JSP		11'115.95		10'000.00		6'102.95
655	Défense Hydrocarbure Chimique (DCH)	39'395.00	41'817.55	57'800.00	58'600.00	46'968.85	52'879.95
655.3013	Soldes	23'112.50		25'000.00		22'313.25	
655.3091	Formation personnel cours			500.00			
655.3101	Imprimé - fourniture de bureau						
655.3116	Matériel équipement	2'200.00		5'000.00		3'785.85	
655.3154	Entretien matériel			800.00		64.80	
655.3155	Entretien véhicule & essence	2'014.00		2'500.00		2'975.45	
655.3189	Frais	5'068.50		17'000.00		10'829.50	
655.3909	Imputation	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
655.4356	Facturé à tiers		24'757.65		44'140.00		38'420.00
655.4516	Subsides SESA & SEVEN		7'460.00		7'460.00		7'460.00
655.4651	Subside ECA		9'599.90		7'000.00		6'999.95
659	Participation des communes		273'797.03		245'900.00		274'709.43
659.4522.0	L'Abbaye		55'010.63		49'405.60		55'517.83
659.4522.1	Lieu		37'050.50		33'275.50		37'138.90
659.4522.2	Chenit		181'735.90		163'218.90		182'052.70

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE LA VALLEE DE JOUX - COMPTES 2013

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au		
		01.01.2013	Débit	Crédit	31.12.2013		
91	-- Actif --	359'044.35	1'021'091.36	1'052'867.31	327'268.40		
910	Disponibilité	223'107.72	911'307.98	860'220.08	274'195.62		
9101	Compte Postal	197'505.62	781'126.88	745'220.08	233'412.42		
9101.1	Compte Postal "e-déposito"	25'602.10	130'181.10	115'000.00	40'783.20		
911	Débiteurs	64'797.78	95'967.43	121'508.38	39'256.83		
9111	Débiteurs divers	64'714.73	95'967.43	121'425.33	39'256.83		
9112	Impôt anticipé	83.05		83.05			
913	Actifs transitoires	71'138.85	13'815.95	71'138.85	13'815.95		
9139	Actifs transitoires	71'138.85	13'815.95	71'138.85	13'815.95		
92	-- Passif --	-359'044.35	645'544.35	613'768.40	-327'268.40		
920	Engagement courant	-9'900.00	296'400.00	295'207.50	-8'707.50		
9200	Créanciers divers	-9'900.00	49'900.00	48'707.50	-8'707.50		
9209.0	Commune Abbaye		50'000.00	50'000.00			
9209.1	Commune Lieu		33'500.00	33'500.00			
9209.2	Commune Chenit		163'000.00	163'000.00			
925	Passifs transitoires	-349'144.35	349'144.35	318'560.90	-318'560.90		
9259	Passifs transitoires	-349'144.35	349'144.35	318'560.90	-318'560.90		
	Résultat				0.00		